

# Cité

N° 37-38 - 9 €

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

Quelle  
refondation  
sociale ?



---

---

# SOMMAIRE

n° 37 / 38 - 4<sup>me</sup> trimestre 2001 - ISSN 0756-3205 - Com. paritaire n° 64853

■ Editorial

## DOSSIER « Refondation sociale »

■ Gouvernement d'entreprise : la finance contre le travail	
par Philippe Arondel .....	7
■ Le choix par le patronat du terme de « <i>refondation</i> »	
n'est pas innocent	
Entretien avec René Mouriaux .....	17
■ Une somme idéologique	
par Sylvie Fernoy .....	31
■ Le retour des Versaillais	
par Philippe Arondel .....	51
■ L'école : chronique d'une mort programmée	
par Madeleine Arondel-Rohaut .....	59

## CHRONIQUES

■ L'Etat de la recherche statistique et démocratie	
par Bertrand Renouvin .....	77
■ La cata, c'est sympa	
par Criton des Alpes .....	85

---

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction : Luc de Goustine

Imprimé par nos soins, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Philippe Arondel,  
Madeleine Arondel-Rohaut, Sylvie Fernoy, René Mouriaux,  
Nicolas Palumbo, Bertrand Renouvin.

Réalisation technique : Yvan Aumont, Nicolas Palumbo, Alain-Paul Nicolas

---

# A nos abonnés ou lecteurs

- Cette livraison de *Cité*, en raison de son volume inhabituel, est un numéro double. De ce fait, son prix de vente a été augmenté et il comptera pour deux numéros dans le décompte des abonnements.
- Comment nous aider ? En vous abonnant - si ce n'était déjà fait - ou en vous réabonnant sans tarder si votre abonnement est arrivé à échéance (en ce cas, vous trouverez un avis inséré dans ce numéro).
- En achetant un ou plusieurs exemplaires supplémentaires (au prix spécial de 6 €) de ce numéro pour faire connaître *Cité* à vos amis.
- En nous communiquant les noms et adresses de personnes auxquelles nous pourrions envoyer un prospectus de présentation.
- En faisant connaître *Cité* à la bibliothèque de votre ville et en l'incitant à s'y abonner.

## BULLETIN D'ABONNEMENT OU DE COMMANDE

à retourner avec le règlement à l'ordre de  
« *Cité* », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal/Ville : .....

### ■ souscrit un abonnement

- Un an (4 numéros) Normal : ..... 22,90 €
- Un an (4 numéros) Double  
(2 ex. à chaque parution) : .... 38,10 €
- Un an (4 numéros) Soutien : ..... 46,00 €
- Un an (4 numéros) Tarif pour l'étranger :..... 26,70 €
- Deux ans (8 numéros) Normal : ..... 41,20 €
- Bibliothèques ou collectivités (4 numéros) ..... 30,50 €

### ■ commande les numéros suivants (tous les numéros 6,10 €) :

.....  
.....

---

---

# Editorial

Il s'est, depuis un siècle dans nos pays industrialisés, produit une chose qui paraîtra peut-être bientôt inconcevable : l'entreprise, au terme d'une lutte âpre, a pour une part quitté le giron de ses propriétaires et modéré leur absolu pouvoir. Cette lutte, qui a pris par moments la dimension d'une gigantomachie planétaire - guerre des blocs, voire des continents – a semblé se conclure par un accord de coexistence. Non sans tensions, une sorte de partenariat négocié, arbitré par l'État, s'est instaurée entre le capital et le travail.

Faut-il en parler au passé ? Le droit public, enregistrant les avancées sociales, osait mettre en avant, face au sacro-saint privilège des propriétaires-actionnaires, le non moins respectable critère des droits des travailleurs et de l'intérêt public. L'économie de marché gardait pour autant ses droits, la Bourse ses dividendes, et cela n'empêcha nullement, hélas, le tiers monde asiatique ou africain d'être mis en coupe réglée par des multinationales ! On aurait cru cependant qu'à terme, l'histoire grignotant lentement les priviléges indus, finirait par admettre les plus petits Poucet à la table de l'Ogre.

Erreur confondante. Nous voilà entraînés depuis quinze ans par une accélération inverse. Le capital se rebiffe, exige de reprendre en main non pas la gestion des entreprises, ce qui serait courageux, mais, pour en exprimer tout le revenu possible, la « gouvernance ». Le droit du proprio dans sa revanche séculaire veut se positionner à nouveau, comme au début de l'ère industrielle, au fondement de toute activité productive et de service et, non content de le faire, il s'en prévaut pour ériger sa théorie dans le désert des idéologies révolutionnaires.

En débusquer les principaux concepts est l'objet du présent numéro de *Cité*. Montrer comment le capitalisme spéculatif profite des mutations technologiques et organisationnelles pour étendre ces nouvelles données du matériel à l'humain : souplesse, réactivité, flux

---

---

## REFONDATION

tendus des marchandises impliquent de la part des travailleurs les vertus analogues de flexibilité, d'employabilité, rassemblées sous l'impératif absolu de « modernisation ». Philippe Arondel l'analyse ici sous l'angle du « gouvernement d'entreprise » et le vérifie à l'œuvre dans la politique française du Medef comme dans celle de ses avatars européens.

Répondant à nos questions, René Mouriaux décrit les glissements par lesquels le monde syndical s'est laissé aspirer dans le jeu ultra patronal, évoque la passivité du gouvernement à l'heure où il est, selon René Mouriaux, « *assez difficile de dire où passe la frontière entre jospinisme et seilliérisme* ». Certes, l'offensive du Medef a eu l'effet de déclencher une vaste réflexion sur la « démocratie sociale », mais celle-ci restera-t-elle en laboratoire ou ira-t-elle jusqu'à provoquer la reconfiguration politique que nous souhaitons ?

Puisqu'il existe une somme idéologique ultra-libérale, sous quelle forme se donne-t-elle à consommer aux cadres de la nation ? Sylvie Fernoy s'emploie, après décryptage de mille et une pages de cette « sous-littérature », à sérier les concepts : ceux donnés pour évidents, ceux qui s'avancent masqués sous une transparence molle, ceux enfin qui sourdement préparent le transfert de la démocratie à la dictature médiatique de « l'opinion » ! On classera désormais son petit lexique parmi les usuels.

Que ces concepts ont depuis des décennies transformé des secteurs entiers de l'Éducation n'est pas douteux, si l'on se réfère à l'exposé que Madeleine Arondel-Rohaut présente ici. Les conclusions du Conseil européen tenu à Lisbonne en mars 2000 visent explicitement à adapter l'individu aux fonctionnalités sociales et professionnelles aux dépens de l'humanisme des Lumières d'où s'était jusqu'ici largement inspiré notre idéal de formation.

Enfin, s'agissant de nos méthodes d'investigation dans les réalités économiques et sociales, le rapport que présente Bertrand Renouvin dans l'État de la Recherche d'un colloque consacré par plusieurs syndicats de l'Insee et des ministères au thème « Statistique et démocratie » est d'un effet critique salutaire. Savoir que nous évaluons mal, de façon tronquée, voire truquée, les réalités actuelles incite à recréer, là aussi, les conditions d'un pluralisme créatif sous l'égide d'un État dont le rôle est plus que jamais primordial.

---

---

*EDITORIAL*

Aux simulacres trompeurs des refondateurs du pacte social, il est clair qu'une résistance civique et intellectuelle est opposable. Mais il faut qu'elle atteigne sa maturité politique et utilise, au-delà des réflexes moraux idéalistes, les espaces et outils que des siècles de civilisation ont forgés et que certains croient pouvoir déclarer soudain dépassés. A dire vrai, plus l'histoire est perçue comme « mondiale », moins elle ne peut se passer des fondements éprouvés par l'expérience politique des nations.

**Luc de Goustine**

## Ils ont collaboré à *Cité...*

**Nous sommes particulièrement fiers de publier ici la liste des personnes qui, depuis notre création, ont donné des contributions à *Cité* :**

ABÉCASSIS Armand - AIMARD Frédéric - ARONDEL Philippe -  
AONDEL-ROHAUT Madeleine - AUMONT Yvan -  
BALMARY Marie - BARREAU Jean-Claude - -  
BARTHELET Philippe - BEAUROY Simon - BERLIOZ Jacques -  
BETBEZE Julien - BLANGY Jacques - BLESKINE Hélène -  
BOUESSÉE Joël - BOURDIN François - BOURDIN Bernard -  
BOURGUIGNON François - Michel BRISACIER -  
BRUCKNER Pascal - BUCHE Jocelyne - CAILLEUX Philippe -  
CANNAT Noël - CASTRO Jean-Luc - CASTRO Roland -  
CHALAS Yves - CHRÉTIEN Cyrille - CINGOLANI Patrick -  
COL Norbert - COLIN Pierre - COUTEAUX Paul-Marie -  
CRITON des ALPES - DANIEL Jean - DAVIGNON René -  
DECHERF Dominique - DELORME Philippe - DENIS-  
JUDICIS Xavier - DESAUBLIAUX Marc - DESSANTI Jean-  
Toussaint - DHAMANI Areski - DOLLÉ Jean-Paul -  
DOUTRELEAU Joël - DRAGON Michel - DUMOUCHEL Paul -  
DUPUY Jean-Pierre - FERNOY Sylvie - FLAMAND Alain -  
FLEUTOT François-Marin - FONTAURELLE Michel -  
FROSSARD André - GACHOUD François - GAKUBA Laurent -  
GALFO Ludovic - GALLOIS Pierre - GERLOTTO François -  
de GOUSTINE Luc - GRIFFITHS Robert -  
HALLEREAU Véronique - HANNOUN Michel - HAVEL Vaclav -  
HOSSEPIED Luc - HYBLER Martin - INCHAUSPÉ Nicolas -  
INSCHAUSPÉ Dominique - JACOB Jean - JAUBERT Alain -  
JULIEN Bertrand - KOPP Guillaume - KRIEGEL Blandine -  
LA MARCK Yves - LA RICHARDAIS B. - LA TOUR R. -  
LANDEVENNEC Yves - LAURIA Philippe -  
LAVAUDANT Catherine - LAZINIER Emmanuel - LE BRAZ Rémy -  
- LE DANTEC Jean-Pierre - LE ROUÉ Patrice -  
LECLERC Gérard - LEDURE Yves - LÉVINAS Emmanuel -  
LOUIS Patrick - LUSTIGER Jean-Marie - MARCILHAC Isa  
et François - MARKOVIC Marko - MARTIN Didier -  
MASCLET Olivier - MASSONNET Alexandre -  
MITROFANOFF Igor - MORIN Edgar - MORY Christian -  
MOUSNIER Roland - MOUSSET Emmanuel -  
NAVET Georges - NEMO Philippe - PALUMBO Nicolas -  
PARAIN-VIAL Jeanne - PARGUEZ Alain - PIHET Christian -  
PLOURDE Simonne - POULON Frédéric - PRINI Pietro -  
PROST Antoine - PRUDHOMME François -  
RENARD Jacques - RENAUD Alexandre -  
RENOUVIN Bertrand - Pierre ROSANVALLON -  
RUMIN Hervé - SAINT AIMÉ David - SARTORIS Ghislain -  
SFEZ Lucien - SIKLOVA Jirina - SOLARI Alain -  
SOLÉ Jacques - SUR Jean - TALBOT Rémy -  
TILLIETTE Xavier - TISSERAND Axel - TRAINAR Philippe -  
VETO Miklos - WARUSFEL Bertrand - ZALIO Pierre-Paul.

---

---

## GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE : LA FINANCE CONTRE LE TRAVAIL

**Philippe Arondel**

Economiste et socio-  
logue, spécialiste des  
questions syndicales

*Après des décennies marquées par la domination sans partage d'une technostucture jouant le jeu du compromis social, on assiste au retour en force, sur la scène de l'entreprise, d'un actionnariat désireux de reprendre les rênes du pouvoir pour exercer une véritable « dictature de la rentabilité ». Théorisée sous la formule de gouvernement d'entreprise, celle-ci vise à faire émerger un nouveau régime de croissance et d'accumulation, uniquement régi par la loi d'airain de la maximisation de la valeur actionnariale. Analyse de la montée en puissance d'un capitalisme dit patrimonial qui, par-delà certains aspects positifs, pousse à une déconstruction du rapport salarial établi et à une contre-révolution sociale de grande ampleur dans le champ de l'entreprise.*

Décidément, le capitalisme – du moins celui qui, au cours des décennies écoulées, s'était progressivement civilisé sous la pression sans cesse renouvelée du mouvement syndical et de l'évolution des esprits – n'est plus ce qu'il était ! Fini le temps où certaine technostucture chère à l'économiste américain Galbraith, en partie émancipée des contraintes de valorisation du capital, jouait la carte du compromis social, évanouie l'époque où les actionnaires avaient du mal à contrôler les structures de gestion des entreprises, envolée la courte séquence historique où l'on vit, à peu près sur toute la planète, la

---

---

## REFONDATION

PDGcratie porter haut les couleurs de son autonomie créatrice : désormais, sur fond d'impérialisme de la finance globalisée de marché et des grands gestionnaires de l'épargne collective, l'on assiste au retour en force des actionnaires sur la scène de l'entreprise, avec les retombées « décoiffantes » que cela entraîne, quasi mécaniquement, tant au plan pratique qu'idéologique.

### Un bouleversement salutaire ?

Au risque de choquer les esprits (de plus en plus nombreux en nos temps de détresse éthique) plus prompts à faire dans l'anti-libéralisme primaire qu'à essayer de prendre la mesure lucide des mutations en cours, l'on ne sera pas de ceux qui voient dans l'émergence d'un actionnariat activiste conscient de ses droits et responsabilités, soucieux de bousculer les oligarchies managériales établies, la preuve de l'existence du mal absolu.

L'expérience récente a en effet apporté la preuve (et ce à de multiples reprises) que le capitalisme de papa – un capitalisme étriqué et frileux, fonctionnant plus au jeu de l'auto-reproduction en vase clos et des connivences stériles<sup>1</sup> qu'à celui de la révolution stratégique permanente – était devenue totalement inadaptée à une nouvelle donne économique articulée autour des concepts clés de réactivité et d'inventivité technologique constante.

Qui serait assez inconscient pour tenter de nier la pertinence de ces réflexions de Michel Aglietta, l'un des chefs de file d'une « école de la régulation » qui n'a pas peu contribué à acclimater, dans l'esprit public, l'idéologie – contestable à bien des égards – du capitalisme patrimonial : « *La nouvelle logique de valorisation modifie aussi les indicateurs de gouvernance qui fondent la relation que l'entreprise a avec son environnement, en particulier avec les actionnaires qui la contrôlent. Dans le cas de la France, c'est un changement drastique : le système des noyaux durs s'est totalement effondré, car ce mode de contrôle de la propriété était totalement opposé à la logique de la valeur. Nos participations croisées entre grandes entreprises, où les titres en question n'étaient jamais mis sur le marché, de sorte qu'il n'y avait pas de possibilité d'introduire une concurrence sur le contrôle de la propriété, favorisaient l'enracinement des dirigeants. Il était tout à fait impossible, dans ce cadre, de mettre en minorité un*

■ 1 Cf. François Morin, *L'économie française face aux fonds de pension américains. Quelles leçons pour le système de retraite ? Retraites et épargne*, Conseil d'analyse économique.

■ 2 Michel Aglietta, *Structure de l'épargne et nature de l'actionnaire*, Cadres CFDT n° 392, juin 2000.

### Une mise aux normes “subversive”

« Ce qui est nouveau aujourd’hui, c’est la montée en puissance paradoxale des actionnaires minoritaires et de leurs représentants, les investisseurs institutionnels, gérants de l’épargne collective. William Crist, le président du fonds de pension américain Calpers, rappelle qu’il est rare que son fonds détienne plus de 1 à 3 % du capital des entreprises où il est présent. Comment ces investisseurs font-ils pour contrôler les entreprises ? Leur pouvoir est un pouvoir d’évaluation publique. On peut parler à son propos d’un pouvoir médiatique. Il s’agit de convaincre le marché de la pertinence de tel ou tel jugement. De cette manière, un acteur minoritaire peut peser durablement sur la gestion des entreprises. Or, il est difficile de convaincre le marché à partir de raisonnements très pointus liés à l’activité spécifique des entreprises.

La grande force des fonds institutionnels est d’avoir développé des évaluations fondées sur l’analyse abstraite de l’architecture organisationnelle des firmes. Leur idée est que l’on peut décider si une firme est bien ou mal gérée en regardant si l’organisation du pouvoir en son sein est favorable ou non aux actionnaires minoritaires. D’où les grands mots d’ordre du gouvernement d’entreprise mis en avant par ces investisseurs : une bonne représentation des actionnaires minoritaires aux conseils d’administration, une rémunération du dirigeant liée à la valeur des actions pour qu’il y ait convergence d’intérêts, etc. Il s’agit de critères abstraits auxquels tout actionnaire minoritaire ne peut qu’adhérer. »

André Orléans, *L’individualisme patrimonial*, Alternatives économiques, n°183, Juillet/Août 2000.

*management non performant. Le PDG de l’entreprise et les dirigeants s’auto-contrôlent puisqu’il n’y avait pas de contrôle externe. Enfin, l’Etat intervenait dans les transferts de propriété avec une rationalité pas toujours évidente. Il y avait donc des limites considérables au jeu du remodelage de la propriété, pas toujours positif, pas nécessairement négatif non plus, dans les cas stratégiques »?*<sup>2</sup>

### Un cheval de Troie idéologique

Il reste – et c’est sans doute le point crucial qui doit focaliser notre attention – que ce serait se méprendre sur le sens profond de la nouvelle et provocante Vulgate actionnariale en voie d’émergence que de ne s’en tenir qu’à cette version optimiste, quelque peu contaminée, par-delà son aspect purement descriptif, par les schèmes idéologiques de la pensée unique en vogue.

---

---

## REFONDATION

Théorisée le plus souvent sous la formule de « *gouvernement d'entreprise* » - une formule dont la polysémie avérée n'est pas pour faciliter une approche limpide des enjeux, notamment éthiques, qui structurent la naissance du nouveau capitalisme -, celle-ci ressortit plus, en effet, du désir de refaire de l'entreprise un espace dédié à la pure logique de la profitabilité qu'au souci de moderniser, dans un sens plus juste, un rapport salarial fordiste en plein déclin ! En d'autres termes, ce qui se dissimule derrière la rhétorique pesante, obsessionnelle, aux accents parfois quasi prophétiques, de la *shareholder value*<sup>3</sup>, c'est une tentative du capital pour reconfigurer à son seul profit le champ de l'entreprise, plus particulièrement les relations sociales qui s'y nouent.

On ne peut donc que se reconnaître dans l'analyse de Frédéric Lordon lorsqu'il écrit, se refusant à sacrifier à la langue de bois et au consensus mou régnants : « *Si l'on entend par corporate gouvernance l'ensemble des constructions institutionnelles qui donnent en quelque sorte à l'entreprise une « Constitution boursière », en organisant notamment la séparation des pouvoirs en son sein, alors il faut voir en elles une sorte de dispositif maximisant la transmission des influences en provenance de son environnement actionnarial. La corporate gouvernance peut ainsi être considérée comme l'infrastructure juridico-politique de l'entreprise qui garantit sa perméabilité – et sa soumission – au discours de la valeur, c'est-à-dire aux exigences du capital* ».<sup>4</sup>

### Une instrumentalisation du concept démocratique

Ce qui revient à dire – et de la manière la plus claire ! – que le discours récurrent sur la corporate gouvernance s'inscrit dans une offensive idéologique de grande ampleur visant à asseoir, tant que faire se peut, la légitimité du véritable processus de contre-révolution sociale actuellement en cours dans le tissu entrepreneurial. De fait – et sans qu'il soit besoin d'en diaboliser à l'extrême l'architecture philosophique intime –, les grandes problématiques de la maximisation de la valeur défendues par les gourous de la finance de marché participent de la volonté de remettre la figure de l'actionnaire au coeur des choix stratégiques de l'entreprise de ce XXI<sup>e</sup> siècle commençant, ou, pour le dire plus crûment encore, de faire de celle-ci une dérisoire et pseudo-communauté humaine réduite aux acquis d'un surprofit

■ 3 Littéralement, création de valeur actionnariale.

■ 4 Frédéric Lordon, *La «création de valeur» comme rhétorique et comme pratique. Généalogie et sociologie de la «valeur actionnariale», Fonds de pension et «nouveau capitalisme», L'année de la régulation*, La Découverte, 2000.

■ 5 L'EVA (*Economic Value Added*) est la valeur ajoutée par l'entreprise, au cours d'un exercice aux capitaux employés. L'EVA est donc un résultat économique après rémunération de tous les capitaux. Une EVA positive (but recherché) peut s'analyser comme un surprofit, puisqu'il s'agit alors d'un excédent du bénéfice sur le coût de capital.

mythifié, érigé en dogme managérial incontournable. Il n'est que de voir, par exemple, de quelle façon l'on a pu porter sur les fonts baptismaux une norme de rentabilité aussi insensée et aussi anti-économique que l'EVA<sup>5</sup>, pour comprendre combien l'entreprise, pour les chantres de la création de valeur actionnariale, est d'abord et avant tout perçue comme une machine à produire du profit maximal, loin de toute préoccupation, fût-elle des plus minimalistes, à visée humaniste. La fameuse démocratie actionnariale dont la presse économique branchée nous vante tout uniment les bienfaits n'a donc pas pour but, ainsi que pourraient le croire les naïfs abusés par le recyclage pervers des thèmes classiques du contrôle démocratique, d'oeuvrer à la construction d'une entreprise solidaire et transparente, mais, bien au contraire, de donner force de loi au despotisme – fort peu éclairé – des « zinzins »<sup>6</sup> et des fonds de pension.

Jean Peyrelevade, dont la connaissance technique en la matière ne peut guère faire l'objet de contestation, a vendu la mèche dans une superbe note de la Fondation Saint Simon, expliquant avec un cynisme rafraîchissant : « *L'actionnaire de base, n'est déplaise aux principes, n'est donc pas là pour gouverner, fût-ce par délégation. Seuls les actionnaires puissants, disposant d'une épargne significative, affectée et gérée par leurs soins, ont l'aptitude de se faire entendre des directions de sociétés, voire de leur tenir tête. Les petits actionnaires forment une piétaille que l'on met volontiers en avant, mais qui masque la force décisive d'investisseurs plus puissants : en France, 5 % seulement d'entre eux assistent aux assemblées générales et plus de 50 % déclarent ne jamais voter. Le corporate governance ne saurait donc être une théorie des relations de pouvoir entre le petit actionnariat et le management des entreprises, sujet creux s'il en est, mais plutôt entre ce dernier et les investisseurs institutionnels, capables d'influence et enclins à faire respecter leur point de vue.* »<sup>7</sup>

### Un contractualisme de tonalité libérale

Comment ne pas comprendre que, dans ces conditions, l'entreprise fordiste issue des Trente Glorieuses – une entreprise qui, dans le cadre d'un rapport de force progressiste, avait réussi à faire prospérer des formes élaborées de citoyenneté salariale – puisse éprouver, par les temps qui courent, une grande difficulté à perdurer dans son être, à pérenniser, ne fût-ce qu'à la marge, sa philosophie de l'intégration sociale ? Comment ne pas voir que, en proclamant, comme le fameux

■ 6 Grands investisseurs institutionnels.

■ 7 Jean Peyrelevade, *Le Corporate governance ou les fondements incertains d'un nouveau pouvoir*, Notes de la Fondation Saint-Simon.

■ 8 Cf. Raymonde Vatinet, *Le rapport Marini et l'évolution du droit des sociétés : vers une contre-réforme de l'entreprise ?* Droit social n° 6, juin 1997.

■ 9 Gilles Auzero, *La corporate governance et les salariés*, Droit ouvrier, avril 2000.

### Une déconstruction/reconstruction de la notion d'entreprise

« A l'opposé de la thèse de la "société-contrat", les partisans de la "société-institution" considèrent que l'intérêt social n'est autre que l'intérêt de l'entreprise elle-même. Cela permet alors de prendre en compte non seulement l'intérêt des associés, mais encore celui des salariés, des créanciers, des fournisseurs, des clients, voire de l'Etat.

L'intérêt social peut ainsi se définir "comme l'intérêt supérieur de la personne morale elle-même, c'est-à-dire de l'entreprise considérée comme un agent économique autonome poursuivant des fins propres, distinctes notamment de celles de ses actionnaires, de ses créanciers dont le fisc, de ses fournisseurs et de ses clients, mais qui correspondent à leur intérêt général commun, qui est d'assurer la prospérité et la continuité de l'entreprise".

Dans cette perspective, les dirigeants sont chargés d'une sorte de mission d'intérêt général au service de la collectivité et non des seuls propriétaires du capital.

Cette conception de l'intérêt social entendu comme l'intérêt de l'entreprise ou encore l'intérêt supérieur de la personne morale est celle qui est retenue par le droit positif français. Mais on se rend bien compte que l'intérêt social, même ainsi conçu, reste un concept imprécis. Ce qui est revanche certains, c'est qu'il de se confond pas avec le strict intérêt des actionnaires. Par suite, les dirigeants, tout en agissant dans leur l'intérêt social, peuvent prendre des décisions qui ne satisferont pas les actionnaires dans leur désir de voir ces derniers rendre maximale la valeur de l'entreprise.

On conçoit donc parfaitement que cette construction est éloignée, pour ne pas dire à l'opposé, des principes défendus par la corporate governance. On peut alors se demander jusqu'à quel point l'intérêt social ne pourra pas être peu à peu remplacé par l'intérêt des seuls actionnaires à mesure que progresse la corporate governance et que se fait sentir la pression de plus en plus forte des investisseurs institutionnels. »

Gilles Auzero, *La Corporate governance et les salariés*, Droit ouvrier, avril 2000.

rapport du sénateur Marini, en 1996, que la « *première raison d'être de toute société est l'enrichissement de ses actionnaires* »<sup>8</sup>, les théoriciens du nouveau capitalisme plaident pour une conception rigoureusement a-sociale de l'entreprise, où celle-ci « *conçue comme la chose des actionnaires, est aussi envisagée comme un contrat reposant sur le droit de propriété des associés matérialisé par la possession des titres de la société* »<sup>9</sup> ?

Il est à peine besoin de souligner que si jamais, par aventure, pareille thèse contractualiste extrême, inspirée par le libéralisme le plus archaïque, venait à s'incarner dans un pays comme la France, ce seraient toutes les conquêtes sociales en matière de citoyenneté d'entreprise, cristallisées et inscrites dans notre droit positif, qui risqueraient, à terme, d'être menacées. Dans un tel contexte idéologique, quelle chance de survie réelle aurait, par exemple, une notion comme celle de « l'intérêt social » – une notion fragile et objet de débats intenses et parfois confus –, dont la déclinaison pratique aura permis de conforter la résistance des salariés face aux prétentions hégémoniques du capital ?

### Oser le réalisme créateur

Ces dangers – bien réels –, qui pèsent aujourd’hui, au travers de la montée en puissance de la problématique de la *shareholder value* à tout prix, sur l’avenir du contrat social fordiste élaboré au lendemain de la seconde guerre mondiale, doivent-ils nous interdire d’explorer les potentialités re-régulatrices que peut recéler, en certains cas, l’idée de « gouvernement d’entreprise » ? Délaissez un conservatisme contre-productif, le moment n’est-il pas venu, ainsi que le soutiennent avec brio certains politiques et économistes, de jouer intelligemment du levier que représente la gestion paritaire de la grande épargne collective – une épargne mondialisée qui pousserait, selon eux, à une socialisation rampante du capital – pour orienter les flux d’investissement, c’est-à-dire, en bon français, pour exercer une sorte de droit de regard sur les choix stratégiques des entreprises ? Bref, l’émergence d’un actionnariat activiste de type syndical ne permettrait-elle pas, même de façon marginale, de damer le pion à la démarche purement capitaliste des actionnaires traditionnels ?

### Des syndicalistes pris au piège

Si les expériences grandeur nature menées dans des pays comme les Etats-Unis ou le Québec semblent autoriser quelque espoir en la matière, il convient cependant de ne point succomber au vertige de la surestimation naïve et irresponsable. Les quelques avancées positives recensées ne doivent pas masquer le fait – majeur – que le plus souvent les supposées pratiques de gestion alternatives de « l’argent des travailleurs » n’ont débouché sur aucune remise en cause pratique, sensible, du management étroitement capitaliste, au

■ 10 Catherine Sauviat et Jean-Marie Pernot, *Fonds de pension et épargne salariale aux Etats-unis : les limites du pouvoir syndical, Fonds de pension et «nouveau capitalisme», L'année de la régulation*, La Découverte 2000.

■ 11 Littéralement, les différentes parties prenantes de l’entreprise (actionnaires, salariés, fournisseurs, clients...)

---

---

## REFONDATION

sens le plus négatif du terme, des entreprises. C'est avec beaucoup de réalisme que Catherine Sauviat et Jean-Marie Pernot, dans une belle et roborative réflexion sur le rôle des syndicats américains dans la gestion des fonds de pension, notent, lançant un beau pavé dans la mare du consensus néo-libéral dominant : « *Les retombées de ce nouvel activisme sont pour le moins ambivalentes. En se situant sur le terrain de l'entreprise et du corporate governance, les syndicats parviennent à faire entendre leur voix dans le cercle des investisseurs institutionnels, et à gagner de la légitimité en tant que tels. Mais le prix à payer est élevé : ils doivent aligner leurs comportements et leurs votes sur ceux des autres actionnaires et revendiquer avec eux la maximisation de la valeur actionnariale. Car les FP syndicaux ont besoin d'alliances pour faire passer leurs résolutions, ce qui les constraint à rester dans le droit fil des revendications des autres actionnaires activistes. Ceci explique que les résolutions des FP syndicaux soumises aux votes soient pratiquement en tout point conformes à celles des autres actionnaires.* »<sup>10</sup> Et d'enfoncer le clou, pointant finement les dérives qui naissent inéluctablement de telles pratiques gangrenées par l'esprit du temps : « *Le syndicalisme de stakeholder<sup>11</sup> borne encore son horizon à l'entreprise sans que les employeurs ne lui accordent une légitimité quelconque à revendiquer un droit de regard sur la gestion. Dans ce contexte étroit et faute de pouvoir défendre une conception socialisée du salariat, il se limite à la défense d'une poignée de salariés, au risque de renforcer les effets de polarisation salariale et patrimoniale à l'œuvre dans la société américaine depuis les années quatre-vingt.* »<sup>12</sup>

### Demain, un salariat acteur de son destin ?

Si l'on veut éviter que, demain, en Europe, pareille « *fuite en avant dans la logique patrimoniale renforce l'individualisme des rapports sociaux* »<sup>13</sup> et ne vienne condamner à mort la société salariale solidaire, adossée à la norme de l'emploi convenable, ébauchée dans les décennies de l'après-guerre, il est de la plus extrême urgence de refaire du concept de participation l'axe central d'un nouveau et habile compromis réformiste. Plutôt que de s'engager sur la voie – dangereuse – consistant à militer pour « *exiger un droit de tirage sur le profit* »<sup>14</sup>, il faut lutter pour que l'entreprise, dépassant l'antagonisme capital/travail qui la sous-tend, devienne une véritable communauté de personnes, une communauté enfin démocratique dédiée au service du Bien commun.

■ 12 Ibidem.

■ 13 Ibidem.

■ 14 Ibidem.

---

---

## LA FINANCE CONTRE LE TRAVAIL

### Schizophrénie salariale : attention, danger !

« Plus récemment s'est développée, à partir des Etats-Unis, une sorte de militantisme d'actionnaire syndical qui consiste, pour les caisses de retraite syndicales, à donner de la voix en tant qu'actionnaire. L'AFL-CIO américaine a inauguré cette stratégie dans les années 90 et cherche aujourd'hui à étendre cette expérience au niveau international. Son exemple pourrait faire tache d'huile, au Canada comme dans d'autres pays. Pourtant, elle n'est pas exempte d'ambiguïté et révèle parfois le caractère antagonique des intérêts du capital et du travail. Au Canada, le montant des avoirs accumulés dans les caisses de retraite syndicales atteignait environ 400 milliards de \$ CAD à fin 1997 (dont près d'un tiers est investi en actions d'entreprise), ce qui représente un pouvoir potentiel relativement limité par rapport à l'ensemble des avoirs financiers du pays (7,5 %). Ces caisses ont en conséquence besoin de s'allier avec d'autres investisseurs institutionnels comme les fonds de pension du secteur public, qui sont plus puissants financièrement et aussi parmi les plus activistes. Le premier fonds de pension canadien provient lui aussi du secteur public : il s'agit de l'Ontario Teachers Pension Plan qui détient plus de 75 milliards de \$ CAD d'actifs sous gestion. Or ce fonds de pension public, important actionnaire du groupe agro-alimentaire Maple Leaf Foods, a sollicité le rachat de ce dernier en 1995 par un autre groupe (McCain). Cette opération, réalisée dans une optique de redressement des coûts et de restauration de la rentabilité, a conduit à la mise en œuvre d'une politique farouchement anti-syndicale en 1998. La nouvelle direction a exigé des concessions salariales drastiques lors du renouvellement des diverses conventions collectives, ce qui a conduit à une série de grèves et à un lock out et à des reculs importants dans certains segments de l'industrie, notamment l'abattage du porc. Cette logique d'actionnaire est donc venue heurter de plein fouet les intérêts des salariés du groupe industriel en question et ce, en dépit des protestations véhémentes et de la mobilisation du Syndicat des enseignants de l'Ontario lequel n'a rien pu empêcher.»

Catherine Sauviat, *La gestion des caisses de retraite : un nouveau levier de l'action syndicale pour la FTQ*, Chronique Internationale de l'IRES, n°68, janvier 2001.

Mais il convient d'en être conscient, pour que ce Bien commun n'en reste point au stade des intentions pieuses et des proclamations stériles, il est nécessaire que le salariat, enfin libéré de toutes ses aliénations, puisse accéder à un autre statut dans le cadre de l'entreprise, un statut progressiste lui garantissant la maîtrise de son destin professionnel. Emmanuel Mounier, en 1936, en une époque tourmentée où le débat social faisait rage, mettait l'accent, en une formulation quasi

---

---

## REFONDATION

lyrique dénuée d'ambiguïté, sur l'exigence « révolutionnaire » qui devait innover le souci politique d'émanciper la classe travailleuse : « *Dans le domaine de la production, l'exigence démocratique ainsi conçue veut que chaque travailleur soit mis à même d'exercer au maximum les prérogatives de la personne : responsabilité, initiative, maîtrise, création et liberté, dans le rôle qui lui est assigné par ses capacités et par l'organisation collective. Cette exigence n'est donc pas seulement une protestation négative contre la soumission du travailleur à l'appareil capitaliste. Elle est une revendication pour l'émancipation (au sens propre) des travailleurs, leur passage du rang d'instrument au rang d'associés de l'entreprise, en un mot pour la reconnaissance de leur majorité économique. Dans son essence, ce tournant historique n'est pas, comme le pensent certains critiques radicaux, la dernière vague destructrice du tumulte démocratique, mais sur un plan à vrai dire second, bien qu'il ne soit plus secondaire, une étape de la personnalisation progressive de l'humanité, c'est-à-dire de la spiritualité de l'homme. »<sup>15</sup>*

Ce beau programme prophétique est, hélas, toujours d'actualité.

Philippe Arondel

■ 15 Emmanuel Mounier, *Manifeste au service du personnalisme*, Coll. Esprit, Edition Montaigne, 1936

---

---

**« LE CHOIX, PAR LE PATRONAT,  
DU TERME DE *REFONDATION*,  
N'EST PAS INNOCENT »**

**Un entretien avec René Mouriaux**

**René Mouriaux**

est docteur d'État en Science politique, directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques. Il est un des meilleurs connaisseurs du syndicalisme français. Auteur de plusieurs ouvrages sur le syndicalisme en France et dans le monde, et particulièrement du « *Que sais-je ?* » intitulé *Le syndicalisme en France*. Il collabore à diverses revues, dont *Mots*, revue de linguistique et de politique.

**Cité** : Quelle explications donnez-vous à la tentative de « *refondation* » sociale lancée par le Medef ?

**René Mouriaux** : Il y a des causes de long terme et d'autres plus circonstancielles. Sur le fond, c'est l'aboutissement d'un long processus. Le patronat organisé a intériorisé l'évolution du système économique et a vu, dans la crise du keynésiano-fordisme, un moyen d'affirmer un libéralisme qui n'est pas simplement français, mais européen et mondial. Cette tendance s'enracine dans une série d'évolutions. Le patronat français a toujours eu un double versant : s'appuyer sur l'État et obtenir des subventions, d'un côté, et de l'autre tenir un discours et, si possible, avoir des pratiques sociales très libérales. En octobre 1997, suite au départ de Jean Gandois, prédécesseur d'Ernest-Antoine Seillière à la tête du patronat français, et l'arrivée d'un « *tueur* », le patronat français traverse la plus grave crise de son histoire depuis 1936. Le « *tueur* » représentait l'affirmation que le Medef n'entendait plus tenir compte de compromis sociaux mais qu'il entendait imposer ses grands choix. Cette évolution est la conséquence directe de la montée en puissance de patrons qui sont à la tête de multinationales. D'ailleurs François Perrigot, patron d'Unilever France, le premier président du CNPF, dirigeait une entreprise qui n'était pas de souche française. Ce nouveau type de patronat, qui a une conception des intérêts de la France en rapport avec une économie européenne et mondiale, a épousé des thèses qui écartent le keynésianisme pour revenir à un libéralisme non dirigiste reposant sur trois croyances. Un : le contrat est supérieur à la loi ; deux : le contrat individuel ou l'accord d'entreprise est supérieur à l'accord de branche, et, naturellement à l'accord interprofessionnel ; trois : dans l'entreprise,

---

---

## REFONDATION

ce qui est premier, c'est l'actionnaire. Et, là, je crois qu'on ne le dit pas assez : c'est une rupture très curieuse avec la doctrine des ressources humaines. D'un côté, on met en avant la nécessité d'obtenir le maximum de rendement par adhésion et, de l'autre, le gouvernement repose sur des choix qui sont essentiellement dictés par un taux de rentabilité de 15% minimum - chiffre indiqué par Jean Gandois au cours d'une réunion du Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes (CFPJ). C'est hallucinant, du point de vue économique.

*Cité* : Comment une entreprise peut-elle faire 15 % de bénéfice par an ? Où va-t-elle les prendre ? Sur les gains de productivité ?

**René Mouriaux** : Sur les salaires. La programmation des licenciements collectifs n'est pas faite en fonction d'une logique de concurrence qu'on pourrait, sans forcément l'approuver, comprendre et discuter, mais par un impératif de rentabilité financière. De fait, lorsqu'une entreprise qui fait des bénéfices annonce des licenciements, le cours de son action grimpe sur toutes les places boursières de la planète. Ce sont des choix très graves pour une société : cela veut dire qu'on est gouverné par des intérêts matérialistes, point final. Voilà pour les explications de fond.

Parmi les explications conjoncturelles, on peut penser qu'il y a une liaison avec le contexte politique : à droite, le désarroi du RPR, et l'incapacité relative du président de la République inhérente à la cohabitation ; à gauche, un gouvernement qui freine certains aspects de la politique patronale. Deuxième élément, il y a peut-être aussi, au sein du Medef, des luttes entre fractions. Une partie du patronat n'a pas accepté l'accession au poste de numéro deux de Denis Kessler, président de la fédération française des Assurances, et partisan de la politique du pire qui permettrait de faire passer plus facilement une réforme de la Sécurité sociale réduite à l'assistance, le reste étant renvoyé au privé pour le plus grand bien des sociétés d'assurance françaises qui sont naturellement de plus en plus sur le marché international. Ce sont des circonstances qu'il faut apprécier, parce que le Medef n'est pas une maison de verre et qu'il y a toujours une contradiction entre la théorie de la communication et la pratique. Peut-être, également, le Medef perçoit-il obscurément la naissance d'un front du refus du libéralisme et souhaite-t-il accélérer le processus de déstructuration, pour que les réformes qu'il souhaite se fassent le plus facilement possible.

---

---

## ENTRETIEN AVEC RENÉ MOURIAUX

**Cité** : Pourquoi, en janvier 2000, les organisations syndicales - unies - se placent-elles sur le terrain du Medef ?

**René Mouriaux** : C'est une question centrale sur le fonctionnement actuel des relations professionnelles. Personne n'a osé dire : « *Les questions posées par le Medef ne pouvaient être résolues que par une négociation pour le secteur privé et par les seuls représentants des salariés et du patronat* ». Personne n'a osé dire : « *Ces questions impliquent le public et entraînent des dispositions qui sont des dispositions légales ; il faut qu'il y ait tripartisme ; il faut que les réformes de base soient établies en concertation avec l'État et en tenant compte des problèmes du secteur public et de la Fonction publique* ». Personne, dans le contexte actuel, n'a le courage de dire : « *L'État existe, il convient d'en tenir compte* ». Cette absence de réaction est révélatrice de l'anti-étatisme qui s'est diffusé. Entre le « *tout à l'État* » et l'étatisme, d'une part, et le « *rien à l'État* » et le contournement, d'autre part, il y a probablement une troisième voie qui dirait : « *Il est souhaitable que l'État soit démocratique et non une superstructure, qu'il soit l'expression des citoyens et que, justement sur cette base, des règles générales soient édictées pour les acteurs sociaux du secteur privé puisqu'il y a là un paritarisme possible* ».

Il y a eu une erreur idéologique et stratégique aux conséquences catastrophiques. Prenons la nouvelle convention d'Assurance chômage qui a donné naissance au Plan d'aide au retour à l'emploi (Pare). L'État a été amené à dire que les choses n'étaient pas si simples, qu'il avait aussi son mot à dire. Il l'a dit à sa manière dans un contexte à la fois de cohabitation et de pré-campagne électorale. Après un peu de résistance, Lionel Jospin a mis au point un scénario qui a débouché sur un appel téléphonique du président du Medef au cours duquel les deux hommes ont cherché ensemble les bases d'un accord possible. Cette manière expéditive est signe d'un malaise. Voilà un grand sujet, qui aurait mérité une discussion, et qui se termine par une convention peu glorieuse élaborée dans l'opacité totale.

Cette illusion du « *tout entreprise* » a également posé des problèmes lors de la négociation sur les retraites complémentaires. Là, des résistances de toute sortes se sont exprimées, du côté des organisations syndicales, mais aussi au sein du patronat. Il faut se demander pourquoi. Le Pare jouait sur l'opposition entre actifs employés et

---

---

## REFONDATION

actifs chômeurs, il était facile de dresser les premiers contre les seconds. En revanche, les retraites touchent tout le monde ; qui plus est, la mutualisation des moyens est absolument nécessaire pour les petites et moyennes entreprises (PME). La création d'un système fondé sur l'assurance et des complémentaires d'entreprise serait possible dans les grandes, mais pas dans les petites. Les PME ont donc dit « *Non ; la mise en cause des régimes complémentaires nous met hors-jeu, on en a besoin* ». C'est, paradoxalement, par ce biais qu'on a vu ressurgir l'État. Le Medef a dit « *L'État réglera l'affaire* ». Si on dit aussi simplement aujourd'hui que l'État réglera l'affaire, c'est qu'on a oublié au départ, que l'État est garant de l'ensemble de la protection sociale. Le paritarisme a été mal conduit. Le mouvement syndical, dans son ensemble, a manqué de courage. On peut décomposer les responsabilités. La CFDT est sur la même ligne que le Medef.

Ce n'est pas le cas de la CGT qui sort d'une phase de sectarisme telle qu'elle a peur de son ombre. Elle a émis des réserves mais elles n'ont pas été perçues par le commun des mortels. On a donc eu le sentiment d'un ralliement. La CFE-CGC est en difficulté car c'est une centrale dont la légitimité sociale diminue, parce qu'elle n'a plus l'hégémonie dans le monde des cadres et parce que la frontière entre cadres et non-cadres n'a plus la pertinence d'autrefois. Elle navigue à vue. Elle veut sauver son existence et, selon les occasions, se durcit ou va dans le sens du courant. La CGT-FO, chantre du paritarisme, a dû, à cette occasion, reconnaître que la loi a aussi son mot à dire. Son discours de rectification n'est pas entièrement cohérent ou en tout cas intégré. La CFTC aurait pu tenir un discours sur ce tripartisme : si l'on reprend son vocabulaire, l'État est garant du bien commun, qui ne peut être défini simplement de manière contractuelle. Il n'y a pas eu de discours CFTC.

Dans le cas du Pare, c'est l'accord CFDT-Medef, symbolisé par l'organisation d'une conférence de presse commune, qui a été moteur. Cela a d'ailleurs beaucoup choqué ; même des adhérents favorables au Pare à la CFDT se sont émus de cette proximité. Comme me l'a dit un militant : « *Il y a eu des remontées d'huile* ». Elles ne sont pas apparues à l'extérieur car c'est la force de la CFDT de régler ses problèmes internes sans les exposer. La CFDT a répondu aux reproches qui lui étaient faits en prétendant que le Medef s'était rallié à ses positions. Cet argument n'est pas entièrement faux sauf à se demander à partir

---

---

## ENTRETIEN AVEC RENÉ MOURIAUX

de quel moment la CFDT a abandonné son projet de transformation sociale pour entrer dans la théorie et la pratique du compromis et de la modification à la marge.

**Cité** : Certains prétendent que seuls le Medef et la CFDT ont une véritable stratégie, que cette stratégie pourrait être commune, voire élaborée en commun. Est-ce votre interprétation ?

**René Mouriaux** : Il est vrai que des rencontres fréquentes ont eu lieu à la fondation Saint-Simon, dès sa création, entre Edmond Maire, alors secrétaire général de la CFDT, et des représentants du patronat. Une collaboration en est née qui se poursuit aujourd'hui, en liaison d'ailleurs avec certains journalistes, notamment Serge July, directeur de *Libération*. Cet univers n'est pas sans relation avec les médias : il faut bien véhiculer les idées. Mais je ne pousserais pas la théorie selon laquelle à tout moment tout est concerté. Il y a quand même l'obligation, pour les dirigeants de la CFDT, de passer par des instances ; il y a des congrès ; il y a la prise en compte de certaines revendications, de certains intérêts qui contrarient une harmonisation complète des points de vue. La CFDT a une tête qui théorise le fait qu'elle est représentante de l'intérêt général. Investie de cette mission, elle élabore la stratégie de l'organisation. Aux différentes composantes, ensuite, de la diffuser. Mais cela marche mal, car ce n'est pas dans la culture de la CFDT. Des résistances ont lieu et on a vu, par exemple, que sur les retraites complémentaires, la CFDT a été amenée à marquer une distance avec le Medef. Une communauté de réflexion CFDT-Medef existe, mais je ne suis pas d'accord pour dire qu'elle forme désormais ce qu'un plaisantin appelait le « *Medef-DT* ». On n'en est pas là, pour des raisons sociologiques et statutaires.

Reste que le passage de la CFDT au libéralisme social a rapproché inévitablement CFDT et Medef. Ce revirement remonte à la fin des années 1970, lorsque Edmond Maire abandonne l'idée de la planification démocratique lancée dans les années 1960 - qui se caractérisait par la volonté de maîtriser le marché, d'assujettir l'économie à des impératifs autres que la rentabilité - et se rallie à la logique de l'entreprise. Cet axe stratégique crée des tensions internes. Dans les rangs cédétistes, des militants d'accord avec le pragmatisme, le réformisme réformateur, pensent que la ligne Notat va trop loin. L'idéologie du « *tout entreprise* » ne peut pas fonctionner. Les salariés représentent un autre aspect décisif de l'entreprise et le fait ne vouloir l'étouffer

---

## REFONDATION

provoque des réactions considérables. Donc, la ligne CFDT passe mal dès lors qu'il y a des problèmes liés à ce qu'il faut appeler l'inégalité du rapport salarial. Une inégalité qui ne peut être compensée que par des éléments de convention collective, de droit collectif fondé sur les lois. Les autres syndicats n'ont pas - je le regrette - une stratégie suffisamment claire, suffisamment pensée parce que tout le monde est plus ou moins pénétré par le néo-libéralisme, par la suprématie d'un aïsin-nommé marché. L'idée selon laquelle le marché serait pur est une fiction parce que nous sommes dans une économie cartellisée que l'on fait fonctionner avec des règles internationales, européennes ou nationales néo-libérales favorables à certains intérêts. Le courant communiste, l'autre grand pôle du syndicalisme, a été complètement déstabilisé par la disparition de l'URSS ; il n'a pas eu les ressources intellectuelles pour faire la critique du stalinisme et opérer le tri entre ce qu'il y avait de juste dans la critique de l'économie capitaliste d'inspiration libérale et le dogmatisme du discours officiel.

**Cité** : Le gouvernement de la gauche plurielle est-il véritablement opposé à la « *refondation* » sociale, à la nouvelle convention Unedic et au changement de philosophie qu'elles introduisent ?

**René Mouriaux** : Il est, aujourd'hui, assez difficile de dire où passe la frontière entre le jospinisme et le seilliérisme. C'est un problème intellectuel ardu. Les déclarations de Lionel Jospin pour montrer qu'il n'est ni blairiste ni shröderiste sont contredites par ses actes. Il a plus privatisé qu'Édouard Balladur, il a consolidé le plan Juppé sur la Sécurité sociale qui, en fait, est un plan d'étatisation. Le Medef, en digne héritier du CNPF, n'a pas redemandé la négociation du plan Juppé. Lionel Jospin est obligé de marquer sa différence sans la creuser parce que, dans sa conception de l'État, il est libéral. Parallèlement à la « *refondation* » sociale, il y a une « *reformulation* » étatique qui a commencé avant Jospin et qui, comme la démarche de « *refondation* » sociale, remonte au début des années 1980. Cette « *reformulation* » étatique s'articule avec la « *refondation* » sociale autour de trois éléments. D'abord, l'étagement de l'État, avec un quasi-État européen, qui existe déjà – car, dans l'Union européenne, il n'y a pas que de l'interétatique, il y a déjà du supranational : le traité de Maastricht crée un gouvernement occulte en Europe : aucun gouvernement n'a la liberté d'embaucher des fonctionnaires et de gérer son budget selon ses normes : contrairement aux théories keynésiennes, il ne faut plus

---

## ENTRETIEN AVEC RENÉ MOURIAUX

de déficit budgétaire pour relancer l'activité. Il y a donc un étagement de l'État avec un gouvernement européen, un État français en pleine évolution, et des régions. Jospin s'inscrit pleinement dans une conception de l'État qui n'est pas nationale mais fédérale, européenne... Ensuite, la restructuration des tâches qui passe par la privatisation, la régionalisation, la déconcentration, et la contraction de l'État. Enfin, la contractualisation : le fonctionnement de l'État n'est plus régional, l'État contracte avec les régions, les entreprises, les associations... passe des contrats programme avec EDF, la SNCF, les universités et « *gère* » la Fonction publique comme on gère les entreprises. La signature de la convention Unedic en juin 2000 a fait naître une opposition de la part de Martine Aubry, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, qui a estimé que les partenaires sociaux allaient trop loin et ne pouvaient pas régler seuls dans leur coin certains problèmes où il y a nécessairement implication de l'autorité de l'État ; mais il s'agissait d'une opposition de façade. Sur le fond, elle n'était pas contre le Pare. Il y avait là du faux semblant mais chacun sait que Faux-semblant est un personnage du Roman de la Rose.

*Cité* : Ce syndicalisme « *d'accompagnement* » du système libéral n'est pas propre à la CFDT ; n'existe-t-il pas aussi à l'échelon européen, notamment à la Confédération européenne des syndicats (CES) ?

■ 1 Doorn : Petite bourgade de Hollande dans laquelle le DGB (principal syndicat allemand) et les confédérations syndicales belges, hollandaises et luxembourgeoises ont esquissé une ébauche de coordination de leur politique de négociation collective pour empêcher que le passage à l'euro ne se traduise, pour les salariés, par le règne du « moins disant social » et un *dumping* salarial.

**René Mouriaux** : Ce qui se passe en France a une dimension européenne, voire mondiale. Nous avons une élite et une culture transnationales qui acceptent le monde « *tel qu'il est* » et dont le problème est de bien « *gérer les conflits* ». Cette idéologie a pénétré la CES, et la CFDT n'y est pas venue par hasard : il y a, sans conteste, des rapports privilégiés entre la CFDT et la CES, il existe entre les deux organisations une articulation. La CES est d'autant plus marquée par cette dominante qu'elle est très proche de la Commission pour des raisons idéologiques, stratégiques, mais aussi financières. Je l'ai écrit, cela n'a jamais été réfuté. Mais cela ne va pas sans poser de problèmes. Le DGB (la principale organisation syndicale allemande) ne se reconnaît pas totalement dans cette stratégie (voir Doorn<sup>1</sup>). L'Allemagne a une culture salariale, un respect du monde du travail qui est plus fort. C'est un élément de résistance. La CES n'est pas interpellée par la vie quotidienne comme une confédération car c'est une confédération de confédérations. Elle a été obligée d'organiser l'euro-mani-

---

---

## REFONDATION

festation de Nice, en décembre 2000 : si elle veut conserver une légitimité, elle ne peut pas aller jusqu'au bout de son discours néo-libéral. Ces contradictions ne disparaîtront que si elles sont progressivement étouffées partout. La CES apparaîtra alors pour ce qu'elle est : d'abord un lieu de diffusion du credo libéral. Ou bien elle sera irriguée progressivement par la remontée des exigences venues de ses bases : alors, elle ne sera pas à l'abri de restructurations. Tout dépendra des chances de réussite des forces anti-libérales dans l'espace européen.

Le mouvement syndical, tout au long de son histoire, est traversé par un paradoxe que je n'ai jamais pu élucider : c'est au moment où les salariés ont le plus besoin du syndicalisme qu'ils y adhèrent le moins. Le chômage pèse objectivement sur l'action syndicale. Ce sont les syndicats qui sont considérés comme responsables du chômage ; les causes réelles sont évacuées. C'était vrai dans les années 1930. C'était vrai encore de 1974 à 1995. Mais depuis 1995, avec la multiplication des grèves et des mouvements sociaux, nous sommes entrés dans une phase anti-libérale qui ne s'amplifiera que s'il y a des propositions. Pour que ces grèves prennent de l'ampleur et comptent réellement, il faut qu'émergent des contre-propositions de faire autrement et sortir de ce « tout entreprise » et du marché cartellisé.

*Cité* : Où voyez-vous ces contre-propositions ? Peut-on dire qu'elles existent dans le syndicalisme non confédéré, comme à Sud, par exemple ?

**René Mouriaux** : Il y a des éléments de contre-proposition à Sud PTT, dans le groupe des dix et à la FSU. Mais pas uniquement ; on en trouve aussi à la CGT et à la CFDT dans l'opposition à Nicole Notat (la FGTE). Dans la Fonction publique, des syndicats élaborent des contre-propositions mais elles ne sont pas assez rigoureuses et n'ont pas été portées dans les débats sur la « refondation » sociale. Au moment des grèves contre le plan Sautter, la CGT a avancé des propositions sur la réforme du service des impôts. On y a vu des signes du corporatisme. Or, s'il y a un mot piégeant, c'est bien celui de corporatisme. Qui ose mettre en question le statut des membres du conseil d'État ou la Cour des comptes ? Voilà des élites bien protégées, dans des corps difficilement accessibles dont les priviléges sont énormes, et dont on ne dit rien, mais eux jugent le corporatisme. Bien sûr, on peut toujours suspecter les intentions, mais il y a un réel travail d'élaboration. Parmi les salariés des services publics, il y a des gens

---

---

## ENTRETIEN AVEC RENÉ MOURIAUX

qui y croient, qui sont conscients des défauts, et qui essaient d'élaborer des propositions. L'opposition entre privé et public sur lequel le Medef martèle, constitue un point clef pour le syndicalisme. Le 25 janvier 2001 jour de la mobilisation pour défendre le système de retraites complémentaires, Ernest-Antoine Seillière a cette phrase fantastique : « *nous ne progressons pas à cause de la partie publique des syndicats* ». Ainsi pour le patron des patrons français, les retraites complémentaires empêchent de penser l'ensemble du problème de la société. L'idée qu'elle sous-tend c'est que l'ensemble de la richesse viendrait du privé et que le public serait un coût. C'est très grave.

Les contre-propositions ne sont donc pas une spécificité des syndicats émergents, mais de tous ceux qui croient possible une alternative, qui font en sorte que le syndicalisme ne soit pas seulement un élément de correction à la marge. C'est quand même faible. C'est largement franco-français, même s'il existe des contacts avec l'Allemagne, la Grande-Bretagne... où les services publics sont très différents. Ce qui ne va pas sans poser de problème pour l'action européenne, et pas seulement parce que les pratiques de la grève sont différentes. Nous touchons, là, un autre débat : l'Europe est-elle un facteur d'uniformisation des législations et des cultures ? Oui et non. Oui, dans l'état actuel par libéralisme ou dérégulations interposés ; non, parce que rien n'a été pensé pour que s'articulent des conceptions différentes. Et curieusement, ceux qui sont fédéralistes ne pensent jamais comment articuler des fonctions publiques différentes.

**Cité** : L'histoire sociale montre que les revendications du mouvement syndical ne peuvent aboutir que lorsqu'elles sont en adéquation avec les propositions d'un parti politique. A part l'alliance entre le Medef, la CFDT et la gauche plurielle - avec toutes les nuances que vous y avez apporté - y a-t-il autre chose qui puisse servir d'alternative ?

**René Mouriaux** : L'histoire sociale le montre, la logique pousse à réfléchir à cette conjonction. Il y a bien, en effet, la société civile et l'État, il y a bien une sphère privée de la production et un lieu public de la politique. On a lancé le thème de la citoyenneté dans l'entreprise. Non, il n'y a pas de citoyenneté dans l'entreprise. Il faut le marteler : le rapport salarial est un rapport inégal. Il y a un propriétaire, un acheteur de la force de travail, individuel ou collectif, et un vendeur. Dans le vocabulaire des années 1930, que j'aime beaucoup, il

---

---

## REFONDATION

y a les salariants et les salariés. Cet univers est sous le registre du droit, de la loi. On ne voit pas comment les transformations ne passeraien que par le contractuel et les rapports entre syndicats et employeurs. Il y a donc la sphère de l'État et là intervient le parti. La crise actuelle des partis ne signifie pas leur suppression, mais leur redéfinition, leur restructuration, de même qu'on est dans une tentative de redéfinition des syndicats comme structure, idéologie... L'adéquation, pour le moment, c'est un des problèmes fondamentaux. Lorsque je disais : « *Il faut qu'il y ait une alternative pour que l'action syndicale se redéploie* », cette alternative passera par une expression politique. Pour le moment on est en pleine décomposition : la gauche plurielle n'est que la forme exécutive du problème.

La grande différence, en tout cas pour le courant socialiste et communiste, comparé à la période antérieure, c'est que ce rapport syndicat-parti a essentiellement été pensé dans un rapport de subordination. Ce rapport a échoué historiquement à travers le modèle de l'Urss où les syndicats se sont révélés incapables de peser, de corriger ; ils ont été un relais, un moyen pour obtenir des congés, la sécurité sociale... leur rôle social n'était pas nul mais n'était pas syndical. Aujourd'hui, le rapport syndicat-parti se fera à égalité. Il n'y aura plus instrumentalisation parce que les Français n'en veulent plus, c'est une des leçons à tirer de l'expérience du programme commun. Les syndicats qui gagnent sont ceux qui ont leur idéologie, leur ancrage. Ils auront leurs partenaires politiques, mais ils ne sont ni leur rabatteur électoral ni leur exécuteur relais une fois au pouvoir. C'est un rééquilibrage délicat qui va contrarier bien des habitudes, mais c'est dans cette voie qu'il faut réfléchir. Nous sommes dans une période de déstructuration qui dure depuis 1973-74, et la restructuration sera lente. Trente ans pour démanteler - et encore pas tout à fait, elle résiste - la notion de sécurité sociale, et combien pour reconstruire ? Le chercheur ne peut pas être prophète ; disons que le temps joue en faveur du néo-libéralisme.

**Cité** : Fin mai, tout s'est accéléré. Il y a d'abord eu, suite aux pressions du Parti communiste, le report du vote solennel du projet de loi de modernisation sociale. Puis une fois adopté par l'Assemblée nationale, la majorité sénatoriale, derrière laquelle se cache probablement l'Élysée, a demandé et obtenu un nouveau report au mois d'octobre, le temps de consulter les partenaires sociaux. Le gouvernement

---

---

## ENTRETIEN AVEC RENÉ MOURIAUX

a contre-attaqué en lançant une réflexion tous azimuts sur la démocratie sociale. Dans un récent article du *Monde*, Caroline Monnot soulignait la volonté du gouvernement de se rapprocher des organisations syndicales, notamment de la CGT, pour contourner le PCF. Le Medef a une nouvelle fois menacé de quitter les Caisses de Sécurité sociale... Comment analysez-vous cette effervescence ?

**René Mouriaux** : Caroline Monnot allait même jusqu'à évoquer la Social-démocratie. Cela me paraît éloigné de la réalité française où, en raison du poids du Parti communiste, le Parti socialiste n'a jamais su mettre en place un système comparable au système allemand. La CFDT essaie d'y échapper. Outre la CGT, il faut aussi tenir compte de l'Unsa et de la CGT-FO. Certes, aujourd'hui, le communisme est minoritaire dans le salariat, mais si le système qui a prévalu jusqu'à la chute du mur de Berlin s'est défait, ce n'est pas au profit de la sociale-démocratie. Laurent Fabius fait allusion aux relations privilégiées entre le DGB et le Parti social démocrate allemand (SPD), mais s'il savait ce que cela implique, il y regarderait à deux fois. Le SPD a dû tenir compte des revendications du DGB, notamment en matière de retraite. Je ne vois donc pas la mise en place de ce qui serait une sociale-démocratie à la française.

La « *refondation* » sociale, en raison de ses échecs, a entraîné une réflexion sur la démocratie sociale. On est encore dans une phase de confrontation et d'évitement. La reconfiguration n'est pas encore stabilisée. Tout le monde sait que tout peut être remis en cause après les élections de 2002. Le Medef espère tout faire passer en force avant ; après 2002, peut lui importe ! Mais il demeure affaibli, notamment par les échecs financiers et industriels de son président. Je remarque que, ces derniers temps, c'est surtout Kessler qui est monté en première ligne. Le rapport de force n'est pas cristallisé.

**Cité** : Une dernière question, qui s'adresse cette fois au collaborateur de la revue *Mots* : trouvez-vous le terme de « *refondation* » approprié ?

**René Mouriaux** : Il n'est pas innocent, de la part du patronat, d'avoir choisi cette expression qui signifie qu'on remet tout à plat puisqu'on reconstruit un nouveau système. En janvier 2000, au lendemain du lancement par le Medef de l'opération « *refondation sociale* », le quotidien *Les Echos* titrait : « *Notre après-guerre* ». Il avait

---

---

## REFONDATION

bien perçu les intentions du patronat de rompre avec le système social progressivement élaboré à partir de 1946 et de mettre en place un système plus favorable à l'entreprise... Le vocabulaire n'est jamais neutre, le vocabulaire est toujours un enjeu de politique. Les mots ne sont pas seulement les véhicules de la bataille politique, ils sont la bataille politique même, et le patronat a choisi avec intelligence « *refondation* ». Le mot vient de l'italien, à mon avis, parce qu'en français le bon mot serait refonte. Si l'on a fait un néologisme, c'est d'abord parce que le terme a été illustré par l'Italie, et, ensuite, parce que « *refondation* » est plus joli que refonte. Refonte suggère que la société est une glaise, qu'on la prend et qu'on lui impose une forme. « *refondation* » suggère, au contraire, une théorie « *contractualiste* », selon laquelle la société serait fondée sur un contrat social. L'expression met en évidence l'illusion du contrat social. Pour qu'il y ait contrat social, il faut qu'il y ait société. Or, on nous dit que c'est le contrat social qui la fonde. Le fait de dire qu'on va refonder revient à dire que le social est entièrement fabriqué volontairement : le compromis keynésiano-fordiste étant mort, on va faire autre chose.

Le terme de « *revitalisation* » utilisé par la CFTC est intéressant mais insuffisant parce qu'il ne marque pas assez le déplacement. Il ne s'agit pas de reprendre le passé et de lui donner un nouveau souffle comme le suggère le terme : des transformations ont eu lieu, il faut en tenir compte. On est obligé, par exemple, de prendre en considération la dimension internationale du système économique. Cela ne veut pas dire qu'il faille mettre à mal les États nationaux, cela veut dire qu'il doit y avoir des solidarités sur des problèmes mondiaux. Il est impossible, par exemple, de mener une politique de prévention écologique dans le seul cadre de la France... Sauf à penser qu'on peut mettre des barrières pour que le nuage radio-actif de Tchernobyl ne passe pas au-dessus du territoire national. « *Refondation* » est équivoque, revitalisation, insuffisant...

**Cité** : Si « *refondation* » est équivoque et « *revitalisation* » insuffisant, que diriez-vous ?

**René Mouriaux** : (Rire) *Re-formulation*. J'éviterais « *réforme* » qui me paraît également insuffisant. Nous évoquions tout à l'heure les grandes transformations auxquelles est confrontée la société. Par exemple, le code du travail n'était pas sexiste, mais il n'a pas été pensé dans l'égalité. Il faut que tout soit pensé dans l'égalité. Cela

---

---

## ENTRETIEN AVEC RENÉ MOURIAUX

me paraît être un axe re-formulateur très important. Cela ne veut pas du tout dire que le travail de nuit doit devenir la règle commune pour femmes et hommes. L'idéal est qu'il soit l'exception pour les femmes comme pour les hommes.

Toute notre difficulté repose sur le fait que nous n'avons pas le mot pour dire la chose parce qu'elle n'est pas encore là. Quel monde voulons-nous créer ? Nous ne lui avons pas donné de nom, hormis ceux de société post-industrielle, informationnelle, post-moderne... qui sont ne sont pas satisfaisants. Post-industrialisme, c'est faux, il reste de l'industrie, et c'est la base de l'activité économique. Post-modernisme, c'est porteur de trop d'illusions ; en outre, tout ce qui est en post est une définition en creux. Informationnelle, c'est galvaudé. Nous sommes dans une société capitaliste.

*Cité* : Peut-on conclure que, la chose et le mot, nous les trouvons ensemble, nous : tous les opposants au néo-libéralisme ?

**René Mouriaux** : Ça oui.

**Propos recueillis par Nicolas Palumbo**

# Trésors cachés...

**Nous attirons spécialement l'attention de nos nouveaux lecteurs sur certains dossiers ou articles parus dans d'anciens numéros de *Cité* encore disponibles.**

- Numéro 4 - Dossier René Girard.
- Numéro 6/7 - Entretien avec Jean-Marie Domenach.
- Numéro 11 - Entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie sur la nature du pouvoir royal.
- Numéro 12 - Entretien avec Marcel Gauchet sur la nature du lien social.
- Numéro 13 - Dossier Georges Dumézil.
- Numéro 14 - Numéro spécial sur Gabriel Marcel.
- Numéro 18 - Dossier sur la crise économique.
- Numéro 21 - Dossier « Révolution 1789 ».
- Numéro 22 - Dossier Sociologie.
- Numéro 23 - Hommage à Maurice Clavel.
- Numéro 24 - Dossier Immigration.
- Numéro 26 - Dossier Religion et liberté.
- Numéro 27 - Dossier L'État et le citoyen.
- Numéro 28 - Dossier Enseigner l'Histoire.

Tous ces numéros sont disponibles  
au prix de 6,10 € l'exemplaire.

Commandes à *Cité*,  
17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris.

---

---

## UNE SOMME IDÉOLOGIQUE

Sylvie Fernoy  
haut fonctionnaire

On ne s'intéresse jamais assez à la sous-littérature idéologique. Or elle joue un rôle décisif dans l'acclimatation des « *idées nouvelles* » et dans le changement des problématiques, qui se font par l'inlassable répétition des formules, des slogans et des mots d'ordre qui permettent les reconfigurations intellectuelles et sociales.

*Mots d'ordre*, en effet. A l'encontre de ce que professent les « *pragmatiques* » et les théoriciens de la « *fin des idéologies* », les batailles politiques, les luttes sociales et les guerres économiques commencent par un combat sur les *mots*, sur les « *concepts* » qui permettent de ré-organiser, ou plus précisément de soumettre à un nouvel ordre des groupes sociaux, des nations, des États.

### Propagandes

Même « *à l'heure d'Internet* », même dans la « *société de communication* », le monde se décompose et se recompose selon des théologies, des idéologies, des systèmes de pensée qui sont élaborés par de grands théoriciens, puis simplifiés (et souvent déformés) par des propagandistes plus ou moins talentueux en vue de la diffusion la plus large possible. L'exemple le plus frappant est celui du marxisme, qui a connu des lectures et des interprétations diverses avant de subir la réduction leniniste et le dogmatisme stalinien. Le même processus affecte le libéralisme, pensée politique fondamentale<sup>1</sup> théorie économique majeure, aussi impressionnante que discutable, devenu un « *concept* » aujourd'hui dégradé dans des textes de propagande médiocres mais efficaces, dans lesquels puissent les « *nègres* » chargés de rédiger les discours, les articles et les livres des ministres, députés et *apparatchiks* de tous rangs et de toutes variantes (ultra-libéraux, néo-libéraux, socio-libéraux, écolo-libéraux, socio-libéro-écologistes) qui utilisent la novlangue ultra-libérale avec la même habileté que les commissaires politiques de Staline : on manipule le langage pour masquer la brutalité des intentions et la dureté des effets,

■ 1 Cf. Lucien Jaume, *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, (Fayard, 1997), et *La liberté et la loi, Les origines philosophiques du libéralisme*, (Fayard, 2000).

on parle la langue de bois pour manifester son appartenance au groupe dirigeant, ou du moins son allégeance, on retourne les mots comme des gants afin d'en faire une signalétique pour affidés.

Car il y a bien adéquation entre l'idéologie dominante et les intérêts d'un milieu dirigeant qui s'inscrit résolument dans ce qui est désigné par Alain Minc comme « *cercle de la raison*\* ». Mieux vaudrait évoquer un flux d'ondes qui a sa source aux États-Unis, chez Milton Friedman<sup>2</sup> notamment, a été diffusé par Henri Lepage<sup>3</sup>, puis Guy Sorman<sup>4</sup> (pour l'économie), et Laurent Cohen-Tanuggi<sup>5</sup> (pour le droit), qui chauffe aujourd'hui les fourneaux sur lesquels ont été préparées les privatisations d'hier, et qui servent à mitonner les nouveaux programmes de gestion de nos affaires.

C'est pourquoi il faut étudier attentivement cette sous-littérature ultra-libérale, aussi pénible soit-elle à décrypter. On sait qu'on ne perd jamais son temps en lisant Adam Smith, grand esprit très cultivé, alors qu'on enrage de patauger dans des textes rédigés par de plats bureaucrates, par les petites mains d'officines spécialisées (je peux donner des adresses) ou par des journalistes pressés.

Sans doute pour expier de vieilles erreurs de jugement, et pour me châtier de trop d'inadvertisances, j'ai donc lu, plume à la main, les sept cent quatre-vingt quinze page de ce qui se présente comme « *le livre vérité de la fonction publique* », publié sous la direction de MM. Fauroux et Spitz<sup>6</sup>. Pire : je tiens à infliger la lecture de mes relevés aux lecteurs de *Cité*, car *Notre État* est construit comme un réservoir dans lequel viendront puiser directement les socio-libéraux, et qui sera pour partie recopié par la fraction de droite du milieu dirigeant. Décidée à ce que chacun boive, avec moi, la vinassee jusqu'à la lie, j'ai ajouté des citations tirées d'une lecture non moins attentive de deux essais à la mode – ceux de Jean-Marie Colombani et d'Alain Minc<sup>7</sup>.

Ayant ainsi composé mon *corpus* idéologique, j'accompagnerai mon analyse d'un petit dictionnaire *novlangue/français* afin de faciliter la lecture des citations<sup>8</sup>.

### Traité de démolition

En trois ouvrages, les trente auteurs examinés ont composé, ou du moins entériné un programme que revendique clairement notre très bourgeoise *Bande des Quatre* (Minc, Colombani, Fauroux, Spitz) : la

■ 2 Dans un entretien publié par *Commentaire* (n° 92/ Hiver 2000-2001), Milton Friedman conteste certaines des assertions de ses disciples, sur le gouvernement mondial, l'euro et l'indépendance des banques centrales tout particulièrement.

■ 3 Henri Lepage, *Demain le capitalisme*, Le livre de Poche/Pluriel, 1978.

■ 4 Guy Sorman, *La solution libérale*, Fayard, 1984.

■ 5 Laurent Cohen-Tanuggi, *Le droit sans l'État*, Puf, 1985.

■ 6 Roger Fauroux, Bernard Spitz, *Notre État, le livre vérité sur la Fonction publique*, Robert Laffon, 2001, (NET - suivent les initiales de l'auteur de la contribution).

■ 7 Jean-Marie Colombani, *Les fortunes de la République*, Grasset, 2001 (JMC) ; Alain Minc, [www.capitalisme.fr](http://www.capitalisme.fr), Grasset, 2000 (AMC-CAP).

■ 8 Les termes de *novlangue* de notre glossaire sont signalés par une astérisque\*.

---

---

## IDÉOLOGIE

destruction de l'État, la décomposition de la nation française, la liquidation de l'économie nationale, la soumission de la plupart des groupes sociaux à la dictature du « *marché* » - c'est-à-dire à l'oligarchie technocratique et financière.

Bien entendu, ce résumé sera récusé par les auteurs des ouvrages précités, qui peuvent aligner de nombreuses citations attestant qu'ils veulent sauver l'État, défendre la France, et préserver la population des conséquences extrêmes du libéralisme sauvage. Mais ce sont des textes « *de couverture* », des formules de précaution, des incantations sans portée qui relèvent de banales techniques de mise en condition. Staline proclamait que « *l'homme est le capital le plus précieux* » et nul n'ignore comment ce capital humain a été mis au travail ou physiquement liquidé. Les quatre maîtres d'œuvre précités cultivent la même hypocrisie.

Par exemple, MM. Fauroux et Spitz affirment leur refus du libéralisme et écrivent que l'État n'est pas un simple prestataire de services : il a « *le devoir de recréer sans cesse le lien social, toujours en passe de se rompre, même dans une nation aussi apparemment apaisée que la nôtre* » (NET, 14) ; d'où la nécessité de préserver ses missions traditionnelles : arbitrer les conflits d'intérêt (NET, 15), maintenir l'unité de la nation (NET, 16), rendre la justice, protéger les faibles (NET, 17). Mais ces excellents principes sont inscrits dans une implacable logique de modernisation\* et le lecteur se trouve soumis à un chantage : l'État, la nation et la société disparaîtront si les réformes\* de la « *dernière chance* » ne sont pas entreprises. Le désastre ou le salut, le libéralisme ou la mort lente : telle est la seule alternative concevable, qui prédétermine le choix. Une place dans l'Europe du chancelier Hitler, ou l'invasion bolchevique ? Pas d'autre choix que la Collaboration. Devenir rouge, ou être mort ? Pas d'autre choix que le pacifisme. Rester un pauvre chômeur en état de mort sociale, ou devenir un travailleur pauvre ? Pas d'autre choix que la précarité, la flexibilité et la pleine employabilité\*.

« *Pas d'autre choix* » en effet que celui du libéralisme, parce que le choix contraire (celui du passéisme, du conservatisme), à supposer qu'on veuille le faire, conduit à défendre des positions qui sont broyées par le mouvement irrésistible d'une histoire réduite au processus de mondialisation. Dans la *novlangue* ultra-libérale comme

---

---

## REFONDATION

dans le bas-marxisme, tout est implacable, inéluctable, inévitable. Ainsi, les auteurs de *Notre État* formulent une nouvelle interprétation du sens de l'histoire : « *nous entendons par [crise de l'État] l'écart désastreux qui est en train de se creuser entre ses règles de fonctionnement, héritées à peu près telles quelles du siècle dernier et abritées du changement par mille tabous, et le mouvement vertigineux qui entraîne la société française et la planète à se « réformer » à toute allure* ». (NET-FS-12).

D'où la nécessité, pour les militants modernisateurs, de faire sauter tabous\* et verrous afin que la société comble ses retards puis accélère son évolution – voire sa révolution. Car l'imagerie ultra-libérale fait constamment référence au passage de l'Ancien au Nouveau, grâce à l'utilisation répétée de clichés évoquant le passé historique de la nation française. Ce qui est à détruire se nomme corporatisme\*, colbertisme\*, monarchie\*. Le programme de destruction est ouvertement politique. Les bouleversements révolutionnaires sont présentés comme la conséquence forcée de l'évolution des infrastructures économiques et financières, mais il s'agit implicitement de détruire l'œuvre économique et sociale de la Libération et, explicitement, de liquider le gaullisme. Jean-Marie Colombani évoque par exemple la « *déconstruction maligne de l'œuvre du général de Gaulle* » depuis l'arrivée d'Édouard Balladur aux affaires en 1986 (JMC-110) et se félicite, comme son frère Alain Duhamel, de l'effondrement progressif de la monarchie gaullienne. Le tout est résumé en quelques lignes par le directeur du *Monde* : « *Il y a désormais à l'œuvre, dans notre pays, une « autre logique »... imparable celle-là. Elle lie le transfert de pans entiers du pouvoir à l'Europe à l'assouplissement des contraintes qui enserrent le pouvoir législatif, à l'émancipation des régions, enfin à l'acceptation de l'émergence d'un véritable pouvoir judiciaire. Cette nouvelle logique-là, in fine, conduit à remettre en cause le cœur même du système : la convergence de tous les fils, de tous les rouages, de toutes les protections, vers la présidence de la République, véritable sommet de la pyramide étatique* » (JMC-91).

C'est bien l'État en tant que tel qui est à détruire car Jean-Marie Colombani, exploitant l'imagerie de la Révolution française, oppose clairement le jacobinisme\* des défenseurs de l'État aux nouveaux girondins dont il serait l'éminent directeur de conscience.

La déconstruction de ce qu'ils appellent « *l'Etat -nation* » s'opère dans divers domaines et de plusieurs manières. Passons-les en revue.

### Thème de la crise de l'État

Reprenons Colombani. Pour lui, la République jacobine est caractérisée par « *une présidence absolue, un pays centralisé, une justice soumise* » (JMC-111). La reconnaissance du rôle de la société civile\* conduit à une « *évolution* » qui « *nous amène sur un terrain proprement philosophique. L'État descend de son piédestal. Ce n'est plus un Etre impersonnel, tout-puissant, animé de la seule conscience du Bien public et incarné par le juge d'instruction, mais un avocat de la République, qui se confrontera à d'autres avocats, ceux des simples citoyens, au fil d'un débat où l'argument de l'un n'aura plus aucune raison, dans l'attente du jugement, d'être perçu comme intrinsèquement supérieur à l'argument de l'autre. C'est donc bien une philosophie tout autre que celle de nos républicains-jacobins qui est à l'œuvre. Elle met l'individu et ses droits au cœur du processus judiciaire et de la République « plurielle »* » (JMC-133). Qu'est-ce qu'un État qui n'est plus l'unique serviteur de l'intérêt général ? Un partenaire social. Qu'est-ce qu'un intérêt général qui est défendu par plusieurs acteurs et avocats de la société civile : un regroupement d'intérêts spécifiques parmi d'autres intérêts particuliers plus ou moins organisés en syndicats, groupes de pression et associations.

L'État, dans sa fonction propre, se trouve ainsi détruit. Il n'est pas étonnant que *Le Monde* soutienne ardemment le député socialiste Montebourg dans l'attaque portée contre Jacques Chirac, que le parti girondin voudrait faire juger par la Haute Cour.

Bien entendu, personne ne va jusqu'à avouer, du moins publiquement, qu'il veut détruire l'État. Il suffit de faire passer le thème de la crise de l'État, en montrant la généralité (tous les États européens sont touchés) et la globalité (toutes les fonctions sont atteintes) de phénomènes qui affectent gravement l'identité étatique. Tel est le thème développé par Pierre Joxe :

« *Au regard des analyses inspirées par l'intraduisible multilevel governance, tous les États voisins de la France, pour ne parler que d'eux, se trouvent sinon en crise du moins en phase de transition spectaculaire.*

---

---

## REFONDATION

*« Tous subissent la mondialisation et s'interrogent sur elle et sur eux-mêmes. Tous adaptent leur droit – et parfois leurs mœurs – à l'Union européenne dont ils sont membres, ou aspirent à l'être. Tous traversent une crise de la représentation politique qui atteint en premier lieu leur parlement. Tous enfin ont remodelé ou remodèlent leur administration locale.*

*« Tous sont confrontés à ces acteurs nouveaux pesant sur la vie publique locale, régionale, nationale ou internationale : ONG et associations, entreprises et multinationales, mouvements identitaires et minorités ethniques, presse et nouveaux médias, tous ces agents ignorés par les théories politiques et juridiques classiques.*

*« Tous, y compris l'Union européenne elle-même, mais celle-ci affrontant à la fois son extension (de quinze à trente ?) et son approfondissement institutionnel, vivent cette époque comme une crise de croissance, lorsque la France jacobine la vit comme une crise d'identité. »* NET-PJ 36-37.

Soucieux de mettre en évidence la radicale nouveauté de la situation, afin de justifier des bouleversements non moins radicaux, Pierre Joxe se laisse aller à de bien étranges affirmations pour un homme qui possède une forte culture politique et une solide expérience des affaires publiques. Comment ignorer, par exemple, que le monde de 1913 était plus « *globalisé* » que celui de l'an 2000 ; comment oublier tout à coup les innombrables analyses sur l'internationalisation du capital, sur le rôle très ancien de ce qu'on appelait pas encore les Organisations non gouvernementales (Croix Rouge, Secours catholique, Alliance israélite universelle, Mouvement antifasciste Amsterdam-Pleyel, mouvements politiques, syndicats), sur les groupes de pression en France et en États-Unis notamment ? Tous ces facteurs et tous ces acteurs n'empêchaient pas les États de remplir plus ou moins bien leurs missions, sans que les hommes d'État proclament soir et matin qu'ils ne peuvent « *rien faire* ». Or c'est l'idée de cette impuissance que Pierre Joxe veut démontrer, en dressant de manière notariale « *quatre constats* » :

*« 1) la mondialisation introduit la concurrence au cœur même de notre État, jadis construit comme souverain ;*

---

---

## IDÉOLOGIE

*« 2) la construction européenne dépossède notre État de son majestueux rôle de source unique du droit ;*

*« 3) l'affaiblissement de notre Parlement aboutit à une crise de notre droit financier au moment précis où le Parlement européen développe et expérimente ses pouvoirs ;*

*« 4) notre tradition centralisatrice entrave notre gouvernance locale, dans une Europe où le local government est en plein essor. »* NET-PJ 37

Même si cela paraît fastidieux, il faut expliciter le point n° 1 par trois citations supplémentaires, afin de souligner un aspect important de l'idéologie dominante. Pierre Joxe insiste sur le fait (?) que les États sont devenus « *non plus seulement acteurs, mais objets d'une compétition internationale* ». « *La libéralisation des échanges, la levée des frontières douanières, l'intégration poussée des économies de certains États dans plusieurs parties du monde, et d'abord en Europe, placent dans un espace économique ouvert les États en concurrence entre eux mais aussi avec d'autres acteurs : grandes entreprises industrielles, financières ou de communication, souvent plus riches et plus puissantes que la plupart des États.* » (NET-PJ-37). Et de préciser que les privatisations établissent de nouvelles règles : « *Le service public soumis à la concurrence, c'est le système institutionnel lui-même qui finit – à sa grande surprise – par être mis en concurrence avec d'autres* » (NET-PJ 38) avant de conclure sur la « *pénétration progressive de la concurrence dans le droit de l'État.* » (NET-PJ 38).

Anne Lauvergeon reprend cette thématique, en portant quelques coups à ceux qui défendent la souveraineté de l'État :

*« L'État, puissance intellectuelle et financière, maître du mouvement, fut également longtemps le maître du temps. Selon la belle formule de Philippe Delmas, il était le « maître des horloges ». Il le reste dans certains secteurs, mais ils sont de moins en moins nombreux dans le domaine économique. Et même pour ceux-ci, d'autres rythmes se font entendre, que l'État est de plus en plus obligé de prendre en compte.*

*« Soit qu'il l'ait voulu, soit qu'il l'ait subi, l'État a vu son champ d'action économique se reconfigurer et se resserrer. Il a*

---

---

## REFONDATION

*dû s'adapter au nouveau périmètre de ses activités. La question est désormais pour lui de faire en sorte de l'assumer entièrement, de ne pas se contenter de prendre acte de la diminution de son pré-carré et d'assimiler que le schéma de l'horloge unique a vécu.*

*« L'État n'est plus seul à battre la mesure. Les marchés financiers et les médias sont en partie les métronomes de ce début de siècle.*

*« Les premiers ont accéléré le tempo et imposé leurs critères. Leur influence a largement débordé les seules entreprises cotées. Leurs exigences, leurs ratios gagnent du terrain. L'État ne peut plus, sans graves conséquences, refuser de les entendre ou prendre des retards sur des décisions attendues. Les sanctions sont immédiates et sévères. Elles tombent sur les entreprises concernées ou sur la monnaie.*

*« Quant aux seconds, ils ont leurs exigences propres. Ils composent ou recomposent l'agenda au gré des événements, des révélations, des modes, des sondages et de la popularité des dirigeants.*

*« Dans ce contexte, il est ardu de se positionner en stratège. Surtout lorsque l'État, ou ceux qui l'incarnent, sont remis en cause et que le reflet de l'image des gouvernants dans l'opinion du moment prime. »* (NET-AL 456).

Dans ce remarquable condensé de l'idéologie dominante, on note la reprise du thème de la concurrence dans l'État, qui est absurde si l'on considère les fonctions essentielles (législation, diplomatie, justice, défense) et l'administration (qui est au service de l'intérêt général, selon les principes fondamentaux du droit mais qui peut se comprendre si l'on envisage seulement les tâches bureaucratiques – la collecte de l'impôt, la gestion des hôpitaux par exemple. Toute la critique ultra-libérale de l'État vise en fait la techno-bureaucratie, qui a engendré la petite caste des grands commis convertis à l'ultra-libéralisme. C'est cette techno-bureaucratie qui est visée par Roger Fauroux lorsqu'il écrit que la fonction publique est un « *bloc d'improductivité* (qui) *n'a intégré aucune des conquêtes des systèmes modernes, la déconcentration des responsables, le fonctionnement en réseaux\*, la transparence\*, l'émulation interne, la primauté donnée à*

*l'innovation, la rapidité de la transmission des informations, la curiosité vis-à-vis de l'extérieur* » (NET-RF 21). Toutes tares qui doivent disparaître grâce à « *une gestion intelligente du personnel de l'État* », « *une politique systématique de décentralisation des pouvoirs* » et si l'on se décide à « *remettre de l'ordre dans les relations incohérentes qui persistent entre l'État national et l'Europe* ».

On verra que ces belles intentions cachent, au mépris de l'impératif de transparence, des visées proprement subversives.

Dans le texte d'Anne Lauvergeon, il importe aussi de noter les trois puissances devant lesquelles l'État a abdiqué : les marchés, les médias, l'opinion publique. C'est ce que le disert Alain Minc nomme la « *sainte-trinité* ». Selon lui ce n'est plus le couple antagoniste État-marché qui structure la réalité, mais « *le marché ; le droit avec son grand prêtre, le juge ; l'opinion publique à travers ses prophètes, les médias* » (AM-CAP, 51-52). L'allusion religieuse rend le schéma de Minc plus radical que celui de Lauvergeon : le juge remplace l'État dans sa fonction arbitrale, et l'opinion publique se résorbe dans le discours médiatique – comme si les partis politiques qui concourent à l'expression du suffrage universel et les choix électoraux n'avait plus de sens ni de portée.

C'est bien ce que dit Alain Minc : « *Au triptyque à la Montesquieu – exécutif, législatif, judiciaire -, s'en est substitué un autre : la justice, les médias, l'opinion. La même révolution est à l'œuvre dans la vie économique : le droit et son militant de choc, le juge, sont d'autant plus solides face au marché qu'ils s'enracinent dans les mouvements de l'opinion publique* » (AM-CAP, 60). Comme « *l'opinion publique* » est exprimée par les médias, il existe donc un couple justice-médias : « *de la même manière qu'un journaliste d'investigation et un juge d'instruction sont unis par des réflexes identiques et une vision commune du monde, un journaliste économique et un analyste financier pourraient eux aussi « roquer »* » (AM-CAP, 61) », ce qui semble indiquer que le juge, à peine désigné comme Tiers, est renvoyé à un rôle de partenaire des médias, sous la pression de l'opinion exprimée par les médias. Le pouvoir politique abdique donc au profit de puissances qui ne s'équilibrent pas par un jeu de *checks and balances* précédemment évoqué (AM-CAP, 52) mais qui se mêlent dans une confusion propice à l'action de divers

---

---

## REFONDATION

réseaux. Ceci en toute « *transparence* », bien entendu.

Mais Alain Minc est un maximaliste (ou un homme qui publie ce que d'autres murmurent), alors que Jean-Marie Colombani respecte les préceptes officiels de l'idéologie dominante en portant le juge au pinacle. « *Dans chacun de ces domaines, il importe d'inventer un nouvel équilibre et, pour cela, de mettre en chantier une nouvelle séparation des pouvoirs intégrant dans le champ des acteurs de la démocratie moderne la figure de pouvoir qui a surgi : le juge* » (JMC-IR 111). L'État, conçu par Jean-Marie Colombani comme un groupement d'intérêts, plaiderait ainsi sa cause face à un « *juge* » indépendant, qui dirait le droit et qui ferait valoir son arbitrage !

Mais on notera avec soin que ce juge est vénéré dans une perspective européenne de régulation des marchés, mise en évidence par Pierre Joxe : « *L'Union européenne, dont les institutions s'enracinent à leur aise dans les cités du prémonitoire Benelux, terreau des franchises municipales, des démocraties capitalistes et des confédérations d'intérêts, cette Europe adolescente, est une grande fabrique juridique : elle fabrique du droit comme les athlètes font du muscle* » (NET-PJ 37).

### Thème de la décentralisation

L'éloge de la décentralisation paraît sympathique, mais il se situe à l'opposé de ce qui a été tenté par le général de Gaulle et réalisé par François Mitterrand puisque les nouvelles étapes dans la décentralisation sont conçues, dans une perspective européenne, pour réduire encore le rôle de l'État.

C'est bien pour annuller l'État centralisé que Jean-Marie Colombani vante une « *seconde vision (qui) consisterait à organiser un territoire vaste et articulé qui ne prendrait plus Paris comme le centre du monde, mais la France comme le cœur de l'Europe, en jouant l'émergence de quelques grandes entités, dotées de leurs métropoles, de leurs spécialisations, de leurs ouvertures au monde, pour tirer parti de toutes leurs richesses* » (JMC, 147). Cette nouvelle vision, « *girondine* » se retrouve dans les schémas de « *l'archipel éclaté* » (JMC, 147-48) et du « *polycentrisme maillé* » (JMC, 148-149). Ces conceptions techno-bureaucratiques de la décentralisation s'acquittent fort bien de la célébration de

l'autonomie corse par Jean-Marie Colombani (qui impliquerait, aux dires des indépendantistes, une « *corsisation* » des emplois, donc une sélection sur critère ethnique) et de l'apologie réactionnaire des racines. Ainsi Jean-François Merle affirme que « *si la patrie est ce que l'on emporte à la semelle de ses souliers, le territoire (ou le terroir) est ce vers quoi l'on revient pour retrouver ses racines, pour exprimer son identité, pour revendiquer son appartenance* » (NET-JFM 269), déclare que « *redonner aux territoires un espace d'autonomie, de liberté, de responsabilité est à la fois indispensable et possible* » et conclut par un discret chantage : la volonté de « *corriger* » une histoire tourmentée « *ne doit pas conduire à instiller les ferment du communautarisme dans notre vie publique* » mais « *la vigilance est d'autant plus nécessaire que rien, dans la construction européenne, ne nous prémunira contre ce risque. L'Europe, qui s'est édifiée autour d'autres valeurs que celles d'universalité des droits et de laïcité, pourrait s'accommoder de communautés ethnorégionales.* » Nous sommes prévenus ! Cependant, le lyrisme de Jean-François Merle célébrant l'émergence des territoires et des terroirs – « *ces territoires de l'imaginaire et de l'affect (!)* » - ne l'empêche pas de réclamer la limitation des compétences du département et des transferts de compétences à des régions réduites en nombre (NET-JFM 775).

### Thème du partage du revenu national

Sur ce point, une élucidation minutieuse des textes est inutile, puisque la gestion économique depuis 1983 a manifestement consisté à avantager les profits au détriment des salaires. C'est ce que confirme Jacques Mistral dans une phrase lapidaire : « *La réduction du coût salarial, en particulier au bas de l'échelle, a été la pierre angulaire de cette politique* » de croissance plus riche en emplois. (NET-JM 313). Constat qui est développé (NET-JM 319) par trois assertions écrites en langage codé :

- Face à un important taux de chômage, « *c'est prioritairement par la hausse de l'emploi qu'il faut rechercher l'augmentation de la masse salariale* ». Il n'est pas précisé qu'il s'agit, en général, d'emplois flexibles et faiblement rémunérés.
- En période de tension sur les capacités de production, il faut que « *la dynamique de l'investissement continue à tirer la croissance* ». La phrase est particulièrement obscure mais on croit comprendre qu'il

---

---

## REFONDATION

faut privilégier l'offre (augmentée par de nouveaux investissements) et certainement pas la demande, ce qui supposerait une augmentation de la masse salariale.

« *Enfin, last but not least, l'accélération des coûts salariaux unitaires en période de difficultés sérieuses de recrutement serait un signe menaçant pour la Banque centrale* ». Ce qui signifie qu'il faut trouver le moyen d'empêcher la hausse des salaires, au mépris de la prétendue loi de l'offre et de la demande sur le marché du travail, qui fonctionne quand ça arrange les employeurs.

Mais comment peut-on, dans tous les cas de figure, réduire au minimum les salaires pour dégager le maximum de profits ? Par la régulation européenne, et plus précisément par l'euro.

### Thème de l'Europe

Nicolas Baverez explique fort bien comment joue cette police des salaires camouflée en une technique de régulation monétaire confiée à la Banque centrale européenne : « *La naissance de la monnaie unique et la formation de l'Euroland ont amplifié le phénomène avec le basculement, au plan européen, de la régulation macroéconomique, via la politique monétaire confiée à une banque centrale privée de toute forme de contre-pouvoir ou de réassurance politiques.* » (NET-NB 603-604). Autrement dit, les États ont abdiqué de leurs responsabilités en faveur d'une Banque européenne dont la mission est de lutter contre l'inflation ! qui ronge ou détruit la rentabilité du capital.

Telle est également l'analyse de Jacques Mistral : « *Le support de cette coordination à venir [de la politique européenne], c'est la comparaison systématique des coûts que permet la monnaie unique. Non plus des statistiques ésotériques réservées au spécialiste, mais des prix directement comparables par l'usager et par conséquent la possibilité, jusqu'ici impossible, d'une évaluation coût/bénéfice comparative pour chaque fonction collective, pour chaque service public. Ces comparaisons joueront un rôle comparable à ce que fait la concurrence dans le secteur marchand* » et elles seront appliquées aux administrations publiques : « *Organiser le benchmarking\* systématique des fonctions collectives est sans doute l'un des leviers les plus efficaces pour préparer le terrain et accélérer la réforme de*

*l'État providence* » (NET-JM 318). Telle est la grande idée reprise par Roger Fauroux dans sa conclusion : « *Concurrents par les services rendus, les États le sont également et surtout par leurs coûts, qui pèsent directement sur la croissance et l'emploi* » (NET-RF 606). Gardons en mémoire cette réduction de l'État à une sorte de « *station service* » concurrentielle, pour examiner les avantages généraux d'une « *intégration européenne* » dont les ultra-libéraux attendent beaucoup sur le plan monétaire.

Jean Peyrelevade détaille les « *avantages* » de l'euro dans une longue étude dont je me borne à reprendre les points saillants :

La politique anti-inflationniste de la Banque centrale européenne conduit à durcir la concurrence entre les firmes, puisque celle-ci doivent absolument réduire leurs prix au lieu de jouer sur les modifications de tarifs.

Toute augmentation globale de l'inflation (surtout les augmentations de salaires) poussera les entreprises à se délocaliser vers les pays où le coût du travail est le plus faible : « *à l'intérieur de la zone euro, l'emploi se déplacera là où le coût du travail par unité produite, résultat de l'évolution comparée des salaires et de la productivité, sera le plus faible. Le niveau de chômage, sanction des erreurs commises, sera bien la variable d'ajustement des déséquilibres intraeuropéens. Les économies de petite taille, moins diversifiées, plus ouvertes sur l'extérieur, sont à cet égard plus menacées*

 » (NET-JP 631-632).

Mais la concurrence par les bas salaires ne suffira pas : il faudra encore réduire le déficit budgétaire pour serrer encore plus les prix et pour offrir une « *fiscalité plus compétitive* », favorable aux entreprises et aux jeunes qui s'installent plus qu'aux familles.

Comme une politique sociale trop généreuse provoquera des pertes de compétitivité (soit par augmentation des charges des entreprises, soit par alourdissement des impôts) il faudra réduire la protection sociale : « *Dans l'un et l'autre cas, l'État national, pourtant régulateur social vis-à-vis de l'opinion, ne peut plus développer une politique sociale qui soit quantitativement très décalée (protection du consommateur, importance des transferts sociaux) sans handicaper la valeur de ses entreprises directement (par la baisse des rentabilités), ou indirectement (par la hausse des*

---

---

## REFONDATION

*prélèvements). Le social ne peut être valablement posé qu'au niveau européen. »* NET-JP 637.

*« Un État qui décide localement de faire relativement moins de social qu'un autre, à taille comparable bien sûr, engrange dans ce jeu non coopératif des effets externes positifs en terme de compétitivité économique. De cela, il faut être conscient pour pouvoir, le cas échéant, essayer de s'y opposer. Toute la politique sociale doit donc être pensée de manière différente et intégrer la notion de compétitivité territoriale ».* NET-JP 637.

*« C'est ainsi : la concurrence entre nations dans le monde de demain se jouera de plus en plus au niveau de la performance globale de leur appareil d'État ». Et, plus loin : « Seuls les États efficaces seront en mesure de réguler la mondialisation et de peser sur elle plutôt que de la subir ».*

Tout s'éclaire ! La concurrence entre les appareils étatiques se fera à la baisse : le gagnant est celui qui baissera le plus les salaires des fonctionnaires, les impôts sur les entreprises et les dépenses sociales. La comparaison des coûts dans une même unité de compte favorisera ce processus.

### Stratégie du libéralisme

Les conclusions d'ensemble sont données par les stratégies de la « révolution libérale », tellement sûrs de leur victoire qu'ils abattent leur jeu. Ainsi Jean Peyrelevade qui, exposant « une stratégie pour la croissance », nous informe que :

*« Comme tout État européen, [l'État français] vient en effet de perdre en quelques années quatre des cinq degrés de liberté, interdépendants, dont il disposait traditionnellement :*

*« - le premier est l'action sur le niveau général des prix, c'est-à-dire sur la capacité d'influer sur les anticipations et, par ce biais, sur le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits ;*

*« - le deuxième est le déficit budgétaire, c'est-à-dire la capacité de reporter dans le temps (plus tard) et dans l'espace social (sur les riches, sur les moins riches immobiles, sur les rentiers !) la charge de la régulation publique ;*

---

---

## IDÉOLOGIE

*« - le troisième est la dette publique, c'est-à-dire la possibilité d'accumuler du retard d'ajustement, cinq ans, dix ans, quitte à attendre des moments plus propices, ou à en réduire la charge réelle par l'inflation (la fameuse euthanasie des rentiers) ;*

*« - le quatrième est le change, c'est-à-dire la capacité de diminuer la valeur du travail local pour acquérir ou reconquérir des parts de marché externes, au détriment donc du niveau d'activité des pays étrangers, mais avec la contrepartie automatique que les avoirs nationaux se trouvent relativement dépréciés et donc plus aisés à acquérir par autrui ;*

*« - le cinquième est la valeur des actifs, dont les prix montent en cas de bonne gestion de l'économie nationale, qui baissent dans le cas inverse et cela indépendamment des effets de change mentionnés plus haut ! » (NET-JP 627-628).*

Et d'ajouter que « *la réconciliation de l'État et des valorisations d'entreprises, de l'État et des sources de richesse est une condition sine qua non de la paix sociale dans un monde plus concurrentiel qui oppose espaces productifs, c'est-à-dire aussi espaces sociaux.* » Il y a « *évidemment une place pour l'État en France* » mais : « *Les hommes politiques de droite comme de gauche ont quelque mal à admettre que l'État doit se contenter aujourd'hui de valoriser la sphère privée et l'épargne locale, notamment dans le temps. En ce sens, l'État devient lui-même un agent de l'économie de marché et, disons-le au risque de choquer, un agent au service du capitalisme local* ». (NET-JP 629-630).

Gilles de Margerie, quant à lui, ne craint pas de choquer. Décrivant « *La révolution libérale masquée* », il vante l'efficacité du mensonge qui a permis d'instaurer en France un système dont la plupart des Français ne voulaient pas :

*« La révolution libérale a bien eu lieu en France ; le passé du pays lui rendait a priori ces changements plus difficiles qu'à d'autres ; il les a accomplis étonnamment rapidement et facilement. Cette révolution non avouée a été menée avec une remarquable constance par les gouvernements qui se sont succédé pendant vingt ans, alors même que le pays décidait de changer de majorité*

---

---

## REFONDATION

*parlementaire chaque fois que l'occasion lui en était donnée, et elle le fut plutôt deux fois qu'une.*

*« Rien de tout cela ne s'est réellement incarné politiquement : la droite libérale n'a jamais retrouvé le souffle qu'elle avait eu au début des années 70 et lors de l'élection de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence ; la victoire à gauche de l'idée que le marché marche s'est faite à condition de ne pas le clamer sur les toits et de reléguer dans les soupentes les hérauts de la deuxième gauche tout en adoptant leurs idées.*

*« Le prix à payer a été la loi du silence : ne dites pas aux Français que leur économie est maintenant une économie de marché comme les autres, raisonnablement efficace et moderne : ils se croient encore les héritiers des figures tutélaires de l'entrepreneur d'État et de l'intervention publique. »* (NET-GM 497).

### La fin annoncée de la démocratie

Tel est le programme ultra-libéral. Il est appliqué depuis vingt ans sans que les peuples aient été consultés sur les véritables conséquences de la « lutte contre l'inflation » et du « passage à l'euro », et les élections législatives ou présidentielle (en 1988 et en 1994) n'ont rien changé à la ligne générale. De droite ou de gauche, les dirigeants se sont engagés à lutter contre le libéralisme (Jacques Chirac décidé à réduire la « fracture sociale », Lionel Jospin élu sur un projet de défense du socialisme à la française) puis ont affirmé qu'ils ne pouvaient rien faire face aux marchés. Maintenant, on nous dit clairement qu'il y a eu mensonge et imposture. Et on commence à susurrer que la démocratie représentative va elle aussi évoluer de manière radicale.

Écoutons Jean-Marie Colombani : « *Alors que la vision « républicaine » n'admet que la représentativité procédant de l'action du suffrage universel, la reconnaissance d'un pluralisme représentatif conduit à reconnaître que la justice à son tour devient un pouvoir, aussi important, dans le réseau d'équilibre et de « checks and balances » vers lequel nous devons tendre, que d'autres modes d'expression de la volonté générale. Cette reconnaissance n'est jamais qu'un moyen d'accroître le rôle de la « société civile » dans le processus politique* » ( JMC-IR 115). La fiction de la « société

*civile* », connue par les sondages et exprimée par les médias (dont le journal de Jean-Marie Colombani) permettra de révoquer la souveraineté nationale : les organes judiciaires européens (non élus) serviront de médiateurs, et la Banque centrale européenne (composée de dirigeants non élus) servira de grand régulateur. Le directeur du *Monde* va plus loin : « (...) *le renoncement au droit de battre monnaie, qui fut sous tous les empires le signe même de l'autorité, sera suivi logiquement et promptement, n'en doutons pas, par l'abandon du droit de fixer souverainement l'essentiel des impôts, d'où sont nés les Parlements* ». Et de conclure, avec un superbe détachement : « *La souveraineté n'est pas le dernier mot de notre Histoire. Elle n'en est qu'un moment, qui cédera la place à un autre* » (JMC-IR 154). Le propos est pertinent : la destruction de l'État et de la nation entraîne la suppression de la démocratie.

Il est non moins pertinent de proposer un choix simple : ou bien l'ultra-libéralisme, ou bien la démocratie... libérale.

### Remarques terminales

Faute de pouvoir entreprendre ici la critique méthodique et détaillée de ce dispositif idéologique, je me bornerai à quelques indications sommaires sur les références, les préjugés et la sociologie des propagandistes de l'ultra-libéralisme.

Quant aux références, on notera les éloges appuyés de Lionel Jospin, de Dominique Strauss-Kahn, d'Elisabeth Guigou, à l'adresse de « *la démocratie sociale incarnée par Nicole Notat !* » (NET 778), et plus généralement l'apologie des États-Unis, chez Jean-Marie Colombani (JMC, 142) comme chez Roger Fauroux (NET- 609) et bien entendu chez Alain Minc.

Au chapitre des préjugés de classe, on relèvera que Roger Fauroux fustige en introduction à *Notre État* « *une société anesthésiée par le bien-être* » (NET-RF 13), ce qui, je pense, se passe de tout commentaire.

Sur le plan sociologique, on relèvera que, sur les trente auteurs de *Notre État*, dix-neuf sont des anciens élèves de l'ENA, les autres sortants de grandes écoles (Mines, Polytechnique, INA) à l'exception de Nicole Notat. Formée pour le service de l'État et de la nation, l'élite administrative a décidé de détruire la *Res publica* sans rien

---

---

## REFONDATION

céder de son pouvoir et en augmentant considérablement ses gains, puisque beaucoup des éminents signataires des textes cités sont entrés dans la sphère financière.

Nous sommes confrontés à une idéologie de classe, qui épouse remarquablement les intérêts de l’oligarchie financière.

### Dictionnaire novlangue-français

**Benchmarking** : c'est « *une technique utilisée par les entreprises pour se comparer à leurs concurrents* » dit Alain Minc (AM-CAP, 47, note).

**Cercle de la raison** : l’oligarchie néo-libérale, au pouvoir en France depuis 1995 sous deux variantes incarnées successivement par les équipes Juppé et Jospin : membres de la haute administration, financiers, affairistes, patrons de presse.

**Colbertisme** : terme disqualifiant toute volonté de rétablir l’État dans son rôle de maître d’œuvre de la politique économique.

**Corporatisme** : toute forme de résistance syndicale ou professionnelle, toute réaction spontanée de travailleurs aux opérations de désintégration sociale qui accompagnent le processus ultra-concurrentiel.

**Gouvernance** : c'est « *la philosophie d'équilibre des pouvoirs, la transparence dans la manière de gouverner, et surtout le moralisme* » écrit Alain Minc (AM-CAP 73). Quant au pouvoir, la gouvernance consiste à ne plus gouverner. Quant au moralisme, se reporter à la chronique judiciaire quotidienne (prise illégale d’intérêts ; délits d’initiés par exemple). Pour la transparence, voir à ce mot.

**Employabilité** : selon la conception anglo-saxonne, situation d’attente dans laquelle se tient le salarié au chômage, formé ou en formation, toujours disposé à prendre n’importe quel emploi selon des conditions de rémunérations fixées par l’employeur. Le « plein emploi » dont parlent les ultra-libéraux est le masque séduisant de la pleine employabilité.

**Moderne** : Synonyme de libéral. Le néo-libéral reconnaît le système de la concurrence absolue et accepte de s’y soumettre. L’ultra-libéral est partisan de ce système. On nomme « *jospiniste* » le néo-libéral

qui trouve son intérêt dans le système ultra-concurrentiel.

**Modernisation** : Casser toutes les structures pour mettre en application le principe ultra-concurrentiel.

**Monarchie** : terme disqualifiant, utilisé comme synonyme d'État. La « *monarchie de droit divin* » et l'État « *républicain-jacobin* » constituent une seule et même réalité institutionnelle condamnée par la logique modernisatrice.

**Contrainte** : mot caméléon. Selon les cas, la contrainte est :

- un choix soigneusement délibéré en privé, mais dénié en public (« *On n'a pas le choix* ») ;

- un non-choix confessé en privé (« *on n'a plus le choix, on ne peut plus rien faire face aux marchés* ») mais nié en public : « *nous ne sommes pas libéraux, car nous allons réguler l'économie de marché* ».

**Réformes** : mouvement général ou sectoriel de libéralisation, déréglementation conduisant à faire prévaloir en tous domaines le principe concurrentiel.

**Régulation** : Emprunté à l'école néo-keynésienne de la régulation, le mot est employé à contre-sens : non plus imposer des règles (au marché) et les faire respecter par l'État, mais se défausser sur des « *autorités administratives indépendantes* » (mais de quoi ?) d'un vague pouvoir assorti de sanctions (rarement appliquées) qui aboutit à laisser faire le marché.

**Réseaux** : concept à la mode, objet d'une littérature surabondante, destiné à remplacer la souveraineté, mais qui se réduit dans la pratique à la banale (et pernicieuse) influence des groupes de pression et des amicales occultes qui contredisent, de facto, l'objectif de transparence.

**Société civile** : concept polysémique. Au sens ultra-libéral : tout ce qui n'est pas exercice des droits politiques et sociaux du citoyen (élections, partis politiques, grèves) et, par conséquent, tout ce qui n'est pas gênant : associations de solidarité, comités d'usagers, Nicole Notat, José Bové.

---

---

## *REFONDATION*

**Transparence** : ce qu'on exige de l'autre, afin de cacher ses propres turpitudes : par exemple, la presse contrôlée par les groupes financiers exige la parfaite transparence des services de l'État.

**Sylvie Ferno**

---

---

## REFONDATION SOCIALE : LE RETOUR DES VERSAILLAIS ?

Philippe Arondel

Pendant longtemps, le patronat, toutes tendances confondues, aura excellé dans l'art du double langage et de la dissimulation perverse. Mesuré, fin stratège sachant tactiquement reculer quand il le fallait, pratiquant la religion de l'arnaque sémantique avec un brio hors de pair, il aura donné la fausse impression, notamment pendant la période dite des « *Trente Glorieuses* », d'être l'un des plus fervents soutiens du compromis social de progrès élaboré au lendemain de la seconde guerre mondiale. Récemment encore, un Jean Gandois ne faisait-il pas dans l'humanisme avancé, distillant, dans des médias tout acquis à sa cause, la philosophie rien moins qu'ambiguë de l'entreprise citoyenne ? Et que dire de certain patronat chrétien se payant le culot, dans des publications aussi luxueuses que conceptuellement nullissimes, de tenter une synthèse entre la doctrine sociale de l'Eglise et la pensée unique à front de taureau ?

### Un cynisme rafraîchissant

On saura donc gré à la nouvelle classe patronale qui a porté sur les fonts baptismaux ce *Poliburo* de la plus pure des réactions capitalistes qu'est le Medef<sup>1</sup> - une classe patronale qui s'est donné pour chefs des « *tueurs* » nés - de jeter le masque en osant un parler vrai décoiffant. Le duo de choc Ernest-Antoine Sellières - Denis Kessler, par delà la très compréhensible aversion qu'il peut susciter, a, en effet, le rare mérite, en des temps marqués par le souci des convenances langagières, de dire tout haut, crûment, ce que les mandataires du capital pensent tout bas : l'heure est désormais venue d'en finir avec toutes les protections qui entravent l'argent dans son désir - infini - de dominer et de réifier tous les champs de l'activité humaine.

Fini donc le temps où le patronat acceptait de jouer le jeu du compromis social, oubliée la parenthèse -heureuse ? - des « *Trente Glorieuses* » pendant laquelle l'entreprise se pensait et se vivait comme un espace d'intégration citoyenne, révolue l'époque qui vit certaine bourgeoisie nationale militer pour un patriotisme économique à finalité

■ 1 Mouvement des entreprises de France qui a succédé au Conseil national du patronat français (CNPF) en 1998.

---

---

## REFONDATION

progressiste: en ce début de millénaire, les têtes pensantes du Medef plaident, sans états d'âme particuliers, pour une mise à mort de ce que tous les libéraux de la planète vont brocardant sous la formule d'« *exception française* ». Ce qui est en effet au cœur de la stratégie dite de refondation sociale - une stratégie tout à la fois arrogante et habile qui sait se parer de toutes les séductions de la philosophie romantique du *re-commencement* - c'est la volonté, sans cesse réaffirmée, de faire émerger un système de régulation sociale de type anglo-saxon, soumis aux diktats d'une logique marchande redevenue libre de tous ses mouvements.

### Une gouvernance pilotée par le marché

Alors qu'il y a peu encore, le patronat affectait d'être le meilleur pilier du pacte keynésiano-fordiste, il se bat désormais pour un basculement sociétal de grande ampleur, se fixant pour objectif ultime de faire de l'entreprise la matrice d'un ordre juridico-social nouveau où le contrat l'emporterait sur la loi, où l'Etat serait réduit à un rôle subsidiaire et subalterne, cantonné dans une besogne de gestion des droits privés. Pour les *think tanks*<sup>2</sup> qui gravitent dans l'orbite du Medef, l'actuelle mondialisation des échanges imposerait que l'on déconstruisît le vieux modèle fordiste issu des rapports de force de l'immédiate après-guerre, pour faire de l'espace entrepreneurial le centre d'un nouveau dispositif de gouvernance piloté intimement par le marché.

Il n'est guère besoin d'être grand clerc pour comprendre que si, par aventure, pareil paradigme contractualiste - un paradigme contractualiste ressuscitant les pires errements du libéralisme originel - venait à s'incarner, c'est tout notre universalisme citoyen et égalitariste qui vacillerait sur ses bases, poussant ainsi, quasi inéluctablement, à une balkanisation féroce des rapports sociaux, notamment salariaux. Devenues, *stricto sensu*, créatrices et gestionnaires de leurs propres normes, les entreprises « *re-féodaliseraient* » à marche forcée tout le champ social, avec les retombées négatives que l'on peut imaginer au plan de l'équité sociale.

### Une entreprise créatrice de son propre droit

Procédant à un décryptage sans concession de la problématique à la mode de l'auto-réglementation de l'entreprise - une problématique perverse qui est l'axe idéologique central de la guérilla de « classe » menée actuellement par le Medef - le juriste Alain Supiot, dont on ne sache point qu'il soit le chef de file de l'anti-libéralisme militant, a pu

■ 2 Groupes de pensée.

---

---

## LE RETOUR DES VERSAILLAIS

noter fort justement : « *La thèse qui présente l'auto-réglementation de l'entreprise comme une restitution à la société civile de ses prérogatives naturelles est, à bien des égards, trompeuse. Car c'est, jusqu'à présent, l'hétéronomie qui a permis d'introduire dans l'entreprise quelques unes des règles de la société civile qui se trouvent normalement rejetées par le « despotisme de la fabrique », autrement dit par l'absolutisme des pouvoirs patronaux.* »<sup>3</sup>

### La fin d'un certain modèle citoyen

Une autre manière de dire que seule la loi républicaine - et plus particulièrement la transcendance progressiste qu'elle fait régner dans un espace régi par les mécanismes de la souveraineté nationale - est à même, dépassant la dialectique mortifère de « *la guerre de tous contre tous* », de donner au mot citoyenneté sa vraie valeur et son impact socialement subversif. Historiquement, que cela plaise ou non, ce qui a arraché le prolétariat à la déréliction de la nuit capitaliste, lui a permis, ne fût-ce qu'à la marge, de conquérir des droits vitaux, c'est moins l'enracinement de l'on ne sait quelle politique contractuelle que la montée en puissance d'un phénomène de régulation politique, de réglementation de type étatiste, baromètre fidèle du rapport de force entre les classes.

### Un néo-traditionalisme libéral

Or, c'est très précisément cette « politisation », au meilleur sens du terme, de la question sociale que le Medef entend conjurer, au moyen d'une philosophie du partenariat social pensée et exaltée comme une alternative fine et radicale au supposé impérialisme de la norme d'origine législative. La démarche dite de refondation sociale, au-delà de ses aspects froidement et haineusement versaillais, s'inscrit donc, en fait, dans une visée théorique qui ne se propose rien moins que d'invalider - et aussi de subvertir à sa racine démocratique - tout le processus « révolutionnaire » qui, depuis plus de deux siècles, a fait parcourir à la nation française le chemin menant du traditionalisme à tonalité nominaliste à la modernité de l'émancipation collective, par le détour - créateur, unifiant - de l'universalisme concret de la loi.

Bref, pour le petit monde des « *évangélistes du marché* »<sup>4</sup> qui donnent le *la* à l'activisme actuel du Medef, il serait plus que temps de donner le coup de grâce à l'esprit frondeur d'une Révolution française qui continue sourdement, notamment au gré de brèves explosions

■ 3 Alain Supiot,  
*Déréglementation des relations de travail et autoréglementation de l'entreprise*, Droit social 1989.

■ 4 Cf. Keith Dixon,  
*Les évangélistes du marché*, éd. Raisons d'agir, 1998.

---

---

## REFONDATION

emblématiques comme celle de décembre 1995, de « travailler » le corps social, risquant, à chaque instant de donner toute sa force subversive au concept de droits acquis... que la pensée unique abomine. Revenu, comme tant d'autres, d'un stalinisme flamboyant sans intelligence ni mesure, l'historien François Furet pouvait, dès 1989, énoncer le credo tout à la fois néo-conservateur et libéral qui sous-tend la volonté du patronat le plus bête du monde de diaboliser - et de quelle manière absurde ! - la notion de volontarisme démocratique : « *Nous sommes pris dans une tension entre le marché et les inégalités qu'il crée. Chaque fois qu'on parle de droits, on court le risque de donner des droits supplémentaires à l'Etat, parce qu'il faut qu'il y ait un garant, et le garant est un garant supra-social, jusqu'à nouvel ordre. On n'a pas encore vu d'Etat démocratique qui décroisse depuis deux cents ans.* »<sup>5</sup>

### Le singulier contre l'universel

Des propos rigoureusement réactionnaires qui nous aident à décoder ce qui fait le fond de commerce conceptuel de la *Weltanschauung* patronale en matière, par exemple, d'articulation des différents niveaux de la négociation collective. Contrairement, en effet, à ce qu'une vaine et expéditive polémique voudrait nous faire accroire, le patronat de ce temps ne poursuit pas le dessein d'éradiquer toute forme de régulation sociale, mais bien plutôt celui de substituer - et c'est là que se situent de véritables enjeux de civilisation - à la soumission à la règle universelle et démocratique celle du foisonnement de micro-contractualismes d'essence entrepreneuriale, de façon à soumettre tout le champ salarial à la loi d'airain de la « *création de valeur actionnariale* ».

### Des normes juridiques instrumentalisées

Autrement dit, il s'agit pour le Medef - et c'est cela qui fait sens par-delà les fausses et dérisoires péripéties de la refondation sociale surmédiatisées à loisir - d'acclimater dans les esprits l'idée que seul le passage à un corporatisme *new look*, branché sur les mouvements erratiques du capital, serait à même de permettre à la France de tirer son épingle du jeu dans « la guerre économique en cours »... et de sauver ses emplois. Comment ne pas comprendre que pareil bouleversement de notre tradition réglementaire, fondée, on le sait, sur la notion si précieuse d'ordre public social, se traduirait inéluctablement par une mise en jachère de toutes les protections et de tous les contre-pouvoirs ayant permis au salariat, tout au long de ces dernières décennies, de se libérer des formes

■ 5 CFDT  
*Aujourd'hui* n° 93, décembre 1989, p. 105.

---

---

## LE RETOUR DES VERSAILLAIS

les plus dures de la domination du capital ? Devenu un pur instrument au service de la mystique de la valeur ...pour la valeur, le droit - ou ce qui, de manière fantasmée, donnait l'impression d'en tenir lieu - n'aurait plus pour fonction que d'« accompagner », de donner une pseudo-légitimité au processus de mise aux normes libérales de l'espace productif français.

Cette longue citation du juriste Yves Cartuyvels permet de saisir de manière très fine la dynamique contre-révolutionnaire à l'œuvre dans un domaine juridique, en l'occurrence celui du droit du travail, jusque-là dédié bon an mal an, à un encadrement éthique du capitalisme : « *La crise qu'affronte aujourd'hui l'Etat social est plurielle. Déstabilisé comme vecteur central d'institution politique par des évolutions d'ordre géopolitique, l'État affronte en outre une double crise normative et sociale. Tant l'éclatement des références normatives, source d'une « dilution du rapport à la norme », que l'hégémonie d'une rationalité économiste productrice d'inégalités et d'exclusions contribuent en effet à transformer profondément la vie sociale dans nos sociétés « post-modernes » (...) Renonçant à la rationalité téléologique de l'État, le droit étatique « post-moderne » se replie aujourd'hui sur la gestion à court terme de réalités sociales, dont les tenants lui échappent en grande partie. Ce repli gestionnaire se traduit par l'irruption d'un droit de la régulation, souple et flexible, adaptable et révisable. Instrumentalisé, le droit contemporain soumet de moins en moins le contrôle de son action et de ses orientations au verdict d'un regard axiologique, de plus en plus au seul critère de l'efficacité gestionnaire. »* »

### Le règne de la marchandise

Bref, sur les ruines d'une norme républicaine niée dans son essence, dans sa recherche d'un dépassement des intérêts privés (et donc de certaine société civile qui en est le reflet tout à la fois fidèle et déformé), ce qui, demain, pourrait enfin s'enraciner, c'est le règne sans partage de la loi absolue, de la loi éternelle, de la loi étant au commencement et à la fin de tout projet dit « moderne » : celle d'une marchandise fétichisée à l'extrême, pilotant intimement l'agir humain et ses multiples déclinaisons tant pratiques que théoriques.

Ce rêve - ou plutôt ce cauchemar - d'une société où le totalitarisme du *spectaculaire marchand*, pour reprendre la formule de Guy Debord, en aurait fini avec les archaïsmes normatifs offrant aux salariés la possibilité d'échapper à leur esclavage économique, n'en connaîssions-nous pas les premiers balbutiements dans la quasi-totalité des pays européens ?

### L'Europe, fourrier du néo-capitalisme actionnarial

Le sommet de Lisbonne, en mars 2000, dont l'histoire retiendra qu'il fut celui qui entérina le ralliement communautaire aux thèses blairistes, n'a-t-il pas marqué une étape décisive sur le chemin menant à l'instauration d'une « société de l'information » puisant directement ses références dans la *doxa* archéolibérale américaine ? Au nom de la nécessaire adaptation à un réel instable et pluriel, constamment réécrit sous la dictée du capital financier, ne s'efforce-t-on point à Bruxelles, depuis de nombreuses années, de promouvoir une philosophie du travail centrée sur la notion d'*employabilité*, c'est-à-dire en bon français, sur le désir de rendre responsables les salariés de leur réussite ou de leur échec, la nouvelle logique d'accumulation financière régissant le capitalisme étant déclarée intouchable ?

### Oser une militance de rupture

Si nous voulons donc avoir quelque chance d'enrayer une offensive en règle sachant, sur fond de démagogie poisseuse, utiliser tous les canaux institutionnels, il est de salut public de refuser tous les atermoiements et compromis qui ne sont que l'antichambre de la résignation au pire. Alors que le syndicalisme « installé », quelle que soit la sensibilité dont il se réclame, peine à orchestrer la résistance à l'agression de classe du Medef, il nous faut, dans l'urgence, réinventer des formes de lutte susceptibles de mettre un grain de sable dans la machine à broyer les acquis et à marchandiser tous les rapports humains. Mise sur pied par une coordination de salariés touchés par la vague actuelle des plans sociaux, la manifestation - réussie - du 9 juin dernier a apporté la preuve qu'il y avait une vie militante possible... hors des bureaucraties syndicales et de leur « pétainisme » rampant. Elle a surtout montré qu'il suffirait d'un rien, d'une seule étincelle pour embraser le front social et *refaire du salariat un sujet historique révolutionnaire, capable de diriger la contre-offensive anti-libérale*.

### De la résistance à la révolution ?

Les mois qui viennent, dans un contexte marqué par l'épuisement du cycle de croissance inauguré en 1997, seront, en ce sens, décisifs. Les exploités et les oubliés de l'expansion, les précarisés et les flexibilisés, les travailleurs pauvres et les annualisés de force, sauront-ils, rejetant enfin le passé de division qui leur colle à la peau, conjuguer leurs colères et leurs

---

---

## LE RETOUR DES VERSAILLAIS

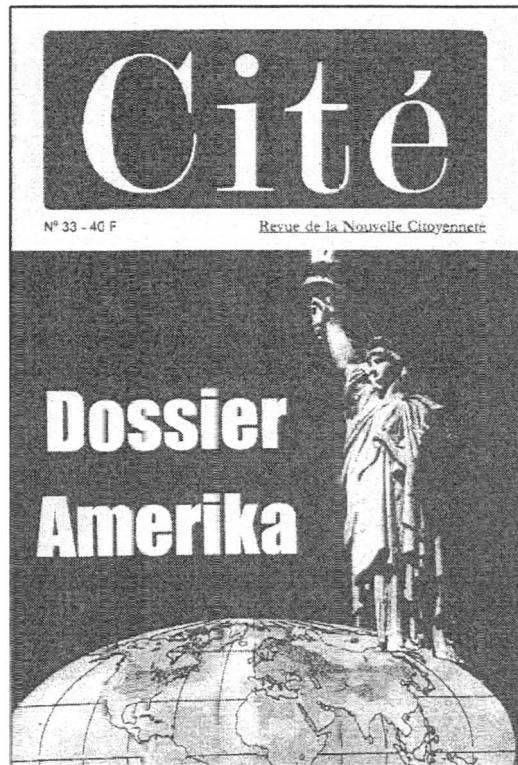
espérances pour ouvrir une brèche dans la ligne Maginot du capital ? De leur capacité - de notre capacité - à mettre l'imagination au pouvoir et à exorciser le spectre de la barbarie, dépend finalement la possibilité offerte aux hommes de ce temps d'inventorier les chemins d'une histoire purgée de ses pulsions régressives.

Peu de temps avant la seconde guerre mondiale, dans son chef-d'œuvre<sup>6</sup>, Paul Nizan lançait ces mots terribles: « *Homo economicus marche sur les derniers hommes, il est contre les derniers vivants et veut les convertir à sa mort .* » Ayons le courage d'entrer en résistance pour exister ...et le faire mentir. Il y va de l'avenir d'une certaine idée de l'homme en une époque sacrifiant le néant du temps marchand.

Philippe Arondel

■ 6 Paul Nizan, *Aden Arabie* (p. 177), La Découverte, 1996.

Avez-vous lu nos dernières livraisons ?



ces numéros sont disponibles  
au prix de 6,10 € chaque.

---

---

## L'ÉCOLE : CHRONIQUE D'UNE MORT PROGRAMMÉE

**Madeleine  
Arondel-Rohaut**

Philosophe, auteur de  
*Exercices philosophiques*, PUF,  
1996-99

« *Inadaptation du système éducatif à la française : il faut le réformer !* » (Ne fait-on pas que cela depuis 1968 ?) ; encyclopédisme insupportable dit-on, mais « *Ils ne savent plus rien !* » se lamente-t-on aussi ; élèves, parents, professeurs et... ministres y vont tous de leurs critiques de l'école, mais aussi des uns et des autres ! La liste serait longue des propos les plus contradictoires où l'unanimité règne, néanmoins, sur l'attaque en règle de l'enseignement, son contenu, ses méthodes, ses rythmes, ses acteurs et toute l'institution en tant que telle.

Difficile dans ces conditions de ne pas s'interroger : que comprendre ? De quoi s'agit-il réellement ? Car enfin, débats houleux récurrents, avalanche de réformes, contradictions - apparentes ou réelles - ne feront croire à personne qu'il ne s'agit là que de simples rectifications et améliorations nécessaires au bon fonctionnement du système éducatif. Des changements toujours plus profonds s'annonçant, il faut plutôt se demander si ce qui est plus fondamentalement en jeu, ce n'est pas le sens même et la finalité propre de l'école dans son rapport à la société, avec la question : quelle école pour la nouvelle société que nous sommes en train d'édifier ? Celle même que posaient les fondateurs de notre école républicaine, mais, ne serait-ce pas, cette fois, pour justement... lui donner une toute autre réponse ?

### **Du rêve du siècle des Lumières... au rêve de l'Europe néo-libérale**

Dans un de ces documents que l'Europe ne cesse de produire, sous le titre sans ambiguïté : *Accomplir l'Europe par l'Éducation et la Formation*, on peut lire que, « *pour proposer un rêve européen à sa*

---

---

## REFONDATION

*jeunesse* », l'Europe entend procéder avec ses États membres à une refonte complète des systèmes éducatifs, en redéfinir les missions et opérer les changements qui s'imposeront de ce point de vue.

Si l'on considère que notre école actuelle nous vient directement d'un autre rêve, républicain, celui d'une école émancipatrice, tant de l'ensemble du corps social qui doit pouvoir exercer pleinement sa souveraineté, que de chacun d'entre nous pour son épanouissement personnel, il va falloir reconnaître que, face à cela, le « *rêve européen* », né d'un libéralisme économique à l'anglo-saxonne, exige, pour bâtir la société capitaliste telle qu'elle n'a d'ailleurs jamais existé, d'entrer en rupture totale et absolue avec la conception française de l'école, issue des Lumières et de la Révolution Française.

En effet, en France et ce, jusqu'à aujourd'hui malgré les bouleversements de l'Histoire, on peut dire que l'école s'est toujours plus ou moins identifiée à cette philosophie humaniste de « *l'honnête homme* » et des Lumières, au sens où le développement de la conscience, de l'esprit et des connaissances est conçu comme le moteur de toute libération véritable, tant sociale que personnelle, de cette autonomie permettant aux hommes de s'approprier de mieux en mieux leur vie et leur destin.

D'une toute autre nature est le « *rêve européen* » néolibéral, dont les soubassements philosophiques sont à l'opposé même de ce « *rationalisme constructiviste* » des Français que dénonce Hayek. Passer de la liberté comme qualité naturelle de l'homme, à une théorie naturaliste globale qui considère que le jeu spontané des mécanismes économiques instaure de soi l'harmonie, a pour conséquence d'exclure l'idée même de politique, au sens où ce sont les hommes qui projettent et élaborent eux-mêmes un certain type de société politique.

En ce sens naturaliste, l'école n'a rien à bâtir de spécifique. A-t-elle même besoin d'exister ? En tous cas, si elle est là, qu'elle se coule dans le mouvement économique, qu'elle l'accompagne, qu'elle l'épouse, mieux : qu'elle le serve !

Notre fameuse « *crise* » de l'école n'est sans doute pas ailleurs : la société du « *nouveau capitalisme* » qui s'instaure est parfaitement au clair avec ce qui, dans « *Les Lumières* », lui est profondément antinomique, et encore vif chez nombre de défenseurs

---

---

## ECOLE

de l'école. Ce qui fait crise, c'est donc l'écart trop important, tant institutionnel qu'idéologique, entre la société de consommation et de marché qui se construit, et une école qui procède, de par l'Histoire et les idées, d'une toute autre perspective.

L'instruction publique est un véritable pouvoir, notait déjà très lucidement Talleyrand dans son rapport de 1791 sur l'école<sup>1</sup>. Détruire ce pouvoir tel qu'il existe encore actuellement pour pouvoir construire le sien est, dès lors, la tâche du libéralisme économique.

Ce patient processus de déconstruction commence dès les années 1960, au nom de la modernité, des sciences nouvelles, de la liberté, de l'autonomie et de l'école pour tous. La mise en oeuvre de ses différentes phases provoquera des remous, mais, au nom de si beaux principes, les opposants aux diverses réformes du français, du lycée, de l'histoire, des langues, du brevet, du bac... seront taxés de mauvais esprits.

Cet immense chantier, qui s'étend sur plusieurs décennies, pourrait s'appréhender selon trois axes : celui concernant les contenus de l'enseignement - on commencera, de fait, par là pour ne plus s'arrêter (cf. dernières réformes du français et de la philosophie pour la rentrée de 2001) - puis celui concernant l'institution elle-même dans ses modalités et surtout sa finalité, enfin, celui que constitue l'évolution organisée de la société pour parvenir enfin à l'absorption finale, dans l'harmonie la plus consensuelle possible, et ...à l'échelle européenne.

### **Ne plus enseigner comme on enseigne... pour ne plus enseigner ce que l'on enseigne**

Si combattre l'ignorance, c'est combattre la servitude, une société qui entend reposer sur la liberté et qui se veut de progrès, ne peut que vouloir en finir avec l'analphabétisme de ses membres. Ce sera, en effet, la tâche prioritaire des quatre générations qui suivront 1789. Travail parfaitement réussi : des examens comme le Certificat d'Études et le Brevet ou BEPC, que l'on passait encore dans les années 1950 et 1960, attestent de l'acquisition, pour la plupart des Français, d'une certaine maîtrise orale et écrite de la langue française, des mathématiques, de l'histoire et de la géographie de la France, des sciences naturelles.

■ 1 *Vive l'école républicaine, textes et discours fondateurs.*  
Anthologie présentée par Philippe Müller.  
Coll. Librio.

---

---

## REFONDATION

Or, précisément en ces années, issue d'un courant psychologique s'opposant à la conception analytique traditionnelle, voilà qu'apparaît une méthode qui entend révolutionner l'apprentissage de la lecture : la fameuse « *méthode globale* » s'appuie sur l'idée que la perception immédiate, visuelle et auditive, est d'emblée synthétique. Notre langue écrite n'est-elle pas pourtant alphabétique, donc de nature analytique ? Qu'à cela ne tienne ! Si, dans la pratique quotidienne, nous procérons globalement, il doit en être de même pour la lecture, donc basons-en l'apprentissage sur ce même mode d'appréhension !

C'est alors qu'on voit apparaître l'idée clef avancée par tous les réformateurs de l'école : conjurer l'échec scolaire. Argument purement manipulatoire ? Pas si sûr. Parlons plutôt de double langage : travailler à instaurer une école vraiment faite pour tous peut s'interpréter tout autant en un sens humaniste et démocratique à la française, qu'en un sens libéral et capitaliste où l'école doit être en phase avec la société qui, tout entière dans l'école, fait que cette dernière contient tout le monde sans le moindre hiatus. C'est même le modèle français qui est boiteux, donc à réformer. En effet, puisque la révolution démocratique maintient des élites aux pouvoirs jalousement gardés, il y aura hiatus entre les nombreux citoyens formés, instruits, compétents, autonomes, que l'école aura produits et une élite dirigeante volontairement réduite pour garder ses pouvoirs. En réalité, une société qui se veut de plus en plus marchande n'a absolument pas besoin d'une école performante pour tous « *à la française* » !

L'enseignement « *de masse* » doit plutôt s'orienter vers une approche technique et opérationnelle des savoirs que de se perdre dans les hautes sphères de la culture générale et de la formation intellectuelle qu'il convient de réservier aux « *décideurs* » et, selon la formule de Robert Reich<sup>2</sup>, aux « *manipulateurs de symboles* » qui représentent dorénavant la nouvelle élite. C'est pourquoi l'école qui entend se mettre à la portée de tous va s'attacher à diversifier, pluraliser, toutes ses réformes se référant essentiellement au traitement de la « *difficulté scolaire* ».

Pour ce, il faut de nouvelles méthodes. Les méthodes n'étant jamais neutres, de fait, on dit très clairement ce qui est dénoncé dans les anciennes et visé dans les nouvelles : l'approche trop intellectuelle de l'enseignement doit céder le pas à un « *traitement* » des savoirs,

■ 2 Ancien ministre de Bill Clinton.

---

---

## ECOLE

en termes de savoir-faire, d'efficience et de résultats dont il faut élaborer les systèmes d'évaluation.

A cet égard, la méthode globale pour l'apprentissage de la lecture, en tant que se référant au mode sensible de la perception plutôt qu'au mode intellectuel de la compréhension, constitue incontestablement le premier maillon de cette philosophie anti-intellectualiste qui ne cessera d'infilttrer la réalité sociale et culturelle, au point de constituer aujourd'hui la pensée dominante. Et si la méthode globale s'est avérée désastreuse, c'est eu égard au critère classique d'une maîtrise conceptuelle et syntaxique de la langue ...qui n'a jamais été le critère retenu par les réformateurs. Cela démontre, s'il en était besoin, qu'on est bien dans une démarche idéologique, l'efficacité n'ayant pas à jouer ici, mais ailleurs.

### Une patiente déconstruction qui se confirme

L'offensive va se poursuivre en entamant résolument la finalité par trop intellectuelle du lycée. Réformer le français et - littéralement - « *casser* » le lycée avec le Collège de M. Haby de la 6ème à la 3ème, constitueront les étapes suivantes de cette savante et délicate déconstruction. Le terrain sera prêt, alors, pour modifier, sur le fond, le contenu de tous les enseignements. Ainsi, dès 1972, l'enseignement du français voit entrer l'approche linguistique et son jargon dans les classes, les devoirs, les épreuves d'examens... Dorénavant, il est question de champs lexicaux, de connecteurs logiques ou temporels, de registre didactique, politique, psychologique... du discours (en fait, un texte de Voltaire, Pascal ou autre) et d'éléments intertextuels à repérer plutôt que... d'analyser des sentiments, situations, caractères et personnages et comprendre vraiment le sens des propos tenus.

D'une approche pensée de la réflexion d'autrui et des savoirs transmis, on passe à une approche technique et procédurière ne visant pas à fonder un jugement mais permettant une évaluation formalisée et éclatée. Il s'agit de savoir comment faire et de faire sans pour autant vraiment comprendre de quoi il s'agit sur le fond : depuis 1996 le premier sujet proposé en français au baccalauréat consiste en questions sur un texte de réflexion générale où le barème permet de toutes façons, même en cas de contresens absolu, d'obtenir la moyenne ! (Ex : « *Trouvez qui le pronom personnel « je » désigne*

---

---

## REFONDATION

*dans le texte* » - 2 points - etc.) Il en est de même dans les épreuves écrites des langues vivantes au baccalauréat où il faut compléter des phrases à trous, traduire quelques lignes du texte et répondre succinctement à quelques questions. La réforme en cours du français accentue encore - s'il en était besoin ! - ce phénomène en réduisant les textes littéraires - entre autres - à de simples prétextes à exercices linguistiques !

Quand s'ajoute à cela, au nom d'une abstraction jugée tant tyrannique qu'inutile, un enseignement des mathématiques diminuant l'importance de la démonstration, l'acquisition du sens et des concepts, pour privilégier la mécanique opératoire et le mimétisme, on est bien, là encore - tout aussi clairement affiché qu'en lettres et en langues - dans la préférence accordée à l'acquisition de purs procédés de résolution de problèmes (cf. textes européens).

La réforme de la philosophie pour la rentrée 2001 ira dans le même sens. Moins radicale certes, car dans cette discipline, il s'agit d'un premier temps ; il faut donc se garder de trop heurter, l'enseignement de la philosophie ayant toujours soulevé, dès qu'on semblait s'y attaquer, une véritable levée de boucliers. Apparemment imprenable, ce dernier bastion de la culture humaniste doit pourtant céder : la notation au bac est en dissidence totale avec les autres disciplines qui ont, elles, changé leurs critères. Dès lors la philosophie doit être réformée face à des élèves à qui, peu à peu, on a ôté les moyens de faire ce que l'on continue « *archaïquement* » à leur demander (Ex : la dissertation, qu'ils découvrent en Terminales).

### Les questions qui se posent

#### Les interrogations naïves

Quand la continuité chronologique s'estompe au profit de séquences surévaluées (la démocratie athénienne, l'ère industrielle...), quand la littérature est épargnée en thèmes et textes sans support temporel et historique, il est évident, au cœur d'un ensemble si éclaté, que l'idée même d'ensemble reste imperceptible, que situer ses connaissances, et se situer soi-même dans la culture et l'histoire, relèvent du défi qui ne vient même pas à l'esprit - sauf milieu social adéquat ! Comment s'investir et se passionner, dans un simple premier degré devenu introuvable ? Car enfin, la formalisation,

l'approche linguistique relèvent de l'« *après-coup* », supposent synthèse et maîtrise d'un savoir pour parvenir à un second savoir, celui de la rationalité qui saisit le premier savoir.

Dès lors, avec un tel enseignement qui commence par la fin, opère une transmission totalement atomisée des connaissances, privilégie les techniques de procédés pour des évaluations dont l'élève ne peut s'approprier l'enjeu, quel intérêt peut bien susciter l'école, quand, de surcroît, elle ne joue plus le rôle d'ascenseur social ?<sup>3</sup> Comment se sentir concerné par l'école, intellectuellement et même existentiellement, alors même que nombre de disciplines, sur le fond, le permettraient ?

Plus grave encore: pourquoi une école censée intégrer de plus en plus de jeunes, pour élever toujours plus le niveau de connaissances, de réflexion et de jugement de l'ensemble des citoyens, en arrive-t-elle, de réformes en réformes, au résultat inverse ? Certes, c'est aussi le refrain qu'entonnoient avec délices les accusateurs de l'école. Toutefois, prenons-y garde : l'accusation relève de deux interprétations totalement opposées quant à l'objectif visé. En effet, déplorer que l'école n'assume plus son rôle essentiel de transmission des savoirs, d'apprentissage et de formation intellectuels, est une chose, accuser pour accélérer le processus de déconsidération de l'école qui doit conduire à une autre conception de l'école, en est une autre.

### La vraie question: « *A qui profite le crime?* »

L'école ne peut ressembler à un îlot ou à un sanctuaire, séparée du corps social, politique, économique et culturel au sens large, « *sociétal* », du terme. C'est pourquoi l'intérêt et la motivation qu'elle doit susciter sont fonction du projet de société.

Si selon « *Les Lumières* », école et instruction sont les facteurs essentiels de l'émancipation individuelle et sociale visée, « *formation et éducation* » le sont tout autant « *pour accomplir l'Europe* » ! Le problème actuel, c'est que la société démocratique qui projette d'offrir à tous une instruction de qualité cède le pas à une société marchande de plus en plus prégnante, consumériste et fantasmagorique.

Si l'économie qui s'est développée après-guerre est bien restée une économie de marché, elle s'est néanmoins « *mixée* » avec une

■ 3 De 1996 à 1970, on comptait 15% d'étudiants d'origine populaire à l'ENA, l'ENS, X... quand de 1989 à 1993 on n'en compte plus que... 7%

---

---

## REFONDATION

politique de nationalisations et de fort développement des services publics. Or, avec la signature du Traité de Rome en 1957, la France opère un virage décisif, en cherchant avec ses voisins européens à établir une communauté européenne économique qui permettrait le développement d'un véritable libéralisme pour des États unis d'Europe, à l'instar des États-Unis... d'Amérique. Pour ce, il va falloir se préoccuper de mettre en phase progressivement tous les secteurs clefs de la société.

Si, dans ces années, l'école reste prestigieuse aux yeux de l'opinion publique (importance de l'instruction, des diplômes et des cursus, respect de l'institution et de ses représentants...), la société de consommation qui progresse se chargera de présenter d'autres attraits, ce qui aura pour effet de marginaliser progressivement l'école, ses exigences comme ses contenus.

De l'amélioration des conditions de vie quotidienne des parents et adultes, on va passer au marché « *jeunes* », avec le triomphe du gadget, du spectacle et du jeu. Peu à peu l'ensemble de la société française glissera dans le consumérisme aigu : jeunes et moins jeunes, scolaires ou professionnels, tous, quelque soit le milieu social sont atteints !

L'offensive libérale a sans doute aussi tiré les leçons de mai 68. Les étudiants et les intellectuels de l'époque entendaient opposer une résistance farouche et clairvoyante à une école au service des entreprises, des exigences patronales, elles-mêmes modelées sur celles des multinationales engagées dans une logique de mondialisation. Le message eut le mérite d'être extrêmement clair.

La déconstruction va alors s'attacher à faire que ce ne soit plus l'école qui puisse être critique de la société, mais la société, critique de l'école...

### Quelle école en France à l'heure du libéralisme européen ?

En dépit des soubresauts, mouvements intempestifs et protestations méritantes qui ont, ici et là, troublé le laminage médiatique quotidien, le nouveau *look* de l'école s'installe résolument. La première approche qui en est faite est celle, saisissante, des enseignants, les premiers à être concernés directement dans leur

enseignement par les réformes, et... les derniers prévenus, sinon mis devant le fait accompli, quand ils ne sont pas directement agressés pour leur entêtement archaïque à, précisément, continuer de vouloir enseigner !

### Y a-t-il encore un élève dans la classe ?

Et la « *force des choses* » rend cette mission de plus en plus impossible. Car, comme le souligne Adrien Barrot<sup>4</sup>, pour pouvoir enseigner, encore faut-il qu'il y ait des élèves ! Or que trouve-t-on dans les classes ? Des jeunes, dit le ministre, et avec lui, toute l'institution. Pure démagogie ? Non, changement de statut. Si l'élève est appelé - comme le suggère le mot - à s'élever, à évoluer et s'ouvrir en apprenant - fondement même de l'enseignement - le jeune, en revanche, est jeune. Il se définit comme appartenant à cette catégorie de la population dotée de ce que la société marchande lui attribuera comme spécificités : habillement, revues, émissions de radio et de télévision, musiques, films, bandes dessinées mais peu de livres pour les plus âgés, à quoi s'ajoute un langage, un comportement, des activités et préoccupations propres. Dès lors, pourquoi sortir de ce monde fabriqué sur mesure pour les faire désirer, rêver, se divertir sans efforts (téléphones portables et calculettes sont dotés de jeux intégrés) et qui permet la plupart de leurs relations et conversations ? Pourquoi se dépayser en allant voir du côté de la planète du « *prof* » qui a l'air de parler d'autre chose ? Car c'est un fait, l'école, pour l'instant, les arrache encore quelque peu à ce présent et semble leur demander autre chose. Mais précisément, c'est ce qui s'avère de moins en moins supportable: « *les jeunes (et même les très jeunes) n'en veulent plus !* ». Le ministre Claude Allègre les a entendus et compris : dont acte. Légaliser ce constat serait, d'ailleurs, répondre à une demande générale : parents, enfants, médias ! Robert Redeker<sup>5</sup>, analysant dans *Le Monde* un sondage rapporté dans ce quotidien du 19 novembre dernier sur « *Les Français et leur école* », montre à quel point la société dite civile veut une école qui valorise « *la culture* » en méprisant la pensée : culture de consommation immédiate, d'animation et de convivialité dans une horizontalité telle que l'idée même de hauteurs auxquelles on pourrait s'élever en devient incongrue. « *La société, dit-il, attend la mort de l'école afin de pouvoir se mirer dans son cadavre, et d'y contempler l'image aussi idéale qu'insipide qu'elle se fait d'elle-même.* » : pas de

■ 4 Adrien Barrot,  
*L'enseignement mis à mort*, coll. Librio,  
Essai.

■ 5 Philosophe, auteur  
d'articles dans *Les  
Temps modernes*.

---

---

## REFONDATION

licenciements, des relations humaines réglées par la politesse, le respect et « *l'insouciante convivialité parapublicitaire* » en lieu et place des conflits et férocités du rapport des forces sociales.

Alibi et support de la société, l'école n'a plus à instruire - ce qu'on soupçonnait déjà depuis l'appellation du ministère devenu celui de l'Éducation nationale - mais à conduire (éduquer) sa jeunesse là où elle l'entend, et à former sinon formater.

Certes, accusée à juste titre de reproduction de classe et de « *dressage* », l'école républicaine n'a pas toujours été à la hauteur de ses ambitions. Mais là, on ne peut plus parler de déviation, le libéralisme marchand en fait, lui, l'officielle finalité de l'école.

### « *Par l'éducation et la formation, construire la citoyenneté et maintenir la cohésion sociale* »

Dans cette société de consommation, tous ne peuvent se procurer ce que la publicité rend désirable sinon indispensable. Or, si « *la démocratisation de l'éducation et de la formation a été remarquable en Europe, en revanche, l'égalité des chances a eu beaucoup plus de difficultés à devenir une réalité.* » (Il faut donc prendre) *conscience de la dangerosité de la situation actuelle, des tensions sociales qu'elle occasionne (...et) mettre en place de nouveaux moyens d'intégration : Il n'y aura pas d'adhésion de long terme au nouveau modèle technologique et marchand qui se met en place s'il est vécu comme socialement injuste.* » (p.1 à 7). Le Groupe de Réflexion sur l'Éducation et la Formation constitué à la fin des années 1990 fixera donc parmi les objectifs « *à satisfaire significativement d'ici l'an 2000* » la construction de la citoyenneté et le maintien de la cohésion sociale. Le Conseil européen, lors de ses conclusions à Lisbonne en mars 2000, confirmera qu'en matière d'éducation, les aptitudes sociales ont à figurer parmi les cinq compétences de base à faire acquérir au jeune européen. (§ 26)

Dans ce contexte, on voit mieux pourquoi enseigner devient travailler à faire coïncider acquisition des savoirs et acquisition des comportements, c'est-à-dire non pas à faire comprendre sur le fond, ce qui entraîne forcément capacité réflexive et critique, mais à entraîner plutôt l'esprit à manipuler des techniques d'adaptation à toutes sortes de changements et s'adapter soi-même par un comportement social

---

---

## ECOLE

souple où, les situations étant mobiles, tout peut donc devenir psychologiquement acceptable. En outre, vouloir toujours offrir « *l'égalité des chances* » permet de donner « *leur légitimité aux élites et rend acceptable une position sociale moins avantageuse.* » (p.6). On comprend mieux aussi pourquoi, pour la grande majorité, « de ce point de vue, le développement de pédagogies de groupe, de projets, visant à développer les « pouvoirs faire collectifs « *paraissent à généraliser.* » (p.4).

Sur ce point, la France opère une avancée européenne tout à fait convenable grâce à l'ECJS, les TPE en lycée, et la prochaine suppression de la référence « *classe* » au collège que réforme M. Lang - reprenant ici des dispositions du « *rapport Legrand* » qui avaient, à l'époque de M. Haby, parues trop prématurées.

L'éducation et la formation à la citoyenneté sont entrées dans les programmes du lycée (ECJS), ainsi que les Travaux personnalisés encadrés où l'élève réalise un dossier sur un thème de son choix, (et souvent quels choix : le pastis à Marseille et la bière à Strasbourg, être champion de tennis....). Ces dossiers permettent-ils un véritable travail de réflexion, d'analyse et de synthèse en s'appropriant les informations collectées ? Non, en réalité, il s'agit de s'adapter au « *rôle croissant sinon dominant, de la communication et de l'information dans la société cognitive de demain.* » qui exigera surtout de savoir manipuler les savoirs sans pour autant aborder le fond pour les penser soi-même.

Enfin, l'éclatement de la classe en groupes variés dans lesquels, selon le niveau et les goûts de chacun, on passera alternativement, permettra un parcours plus personnalisé. Néanmoins, ne soyons pas naïf : s'agit-il vraiment de cela, ou plutôt de plonger l'enfant dans une mobilité permanente, une constante adaptabilité ? Se fixer, avoir des repères - même quand il s'agit seulement de la classe ! - pourrait freiner, sinon permettre de contester l'exigence d'action et de changements professionnels nécessaire aux entreprises pour « *se mouvoir dans un environnement international* ». C'est donc dès le collège qu'il faut y préparer le jeune.

## Entreprises et marché mondial : les nouveaux maîtres d'école

Certes, le projet avait bien été perçu dès 1968 par la critique étudiantine. Cette fois, il est clairement posé et sans précautions oratoires qu'un des objectifs de l'éducation et de la formation est de « *renforcer la compétitivité européenne et préserver l'emploi* ».

On a beau être quelque peu éberlué par ce qui, dorénavant, devra constituer une préoccupation centrale de l'école, c'est bien au nom de cet objectif fondamental (p. 4, 5, 6 du rapport, repris § 26 des conclusions de Lisbonne) que se déploient les exigences à poser et les mesures à prendre.

### Former

Outre les moyens cités, mis en oeuvre par le système français, pour l'adaptabilité et la mobilité tant spatio-temporelle que cognitive (les objets de savoirs) et technique (les comment faire et les pouvoirs faire), mais aussi sociales (l'aptitude sociale), il faut essentiellement former en langues étrangères, compétences technologiques de l'information, culture technologique et à l'esprit d'entreprise (§ 26 des conclusions de Lisbonne). Ces compétences sont à faire acquérir à tous les niveaux de l'enseignement général secondaire, avec l'amélioration exigée de la validation de ces compétences.

Plus précisément, les systèmes éducatifs européens doivent, dès lors, « *former aux métiers les plus demandés, (mais aussi) définir une gamme limitée en nombre des métiers génériques de base, préciser les nouveaux profils professionnels* (pour l'avenir, déterminant du même coup) *les nouvelles compétences à développer.* (Ainsi, le système éducatif permettra) *que les entreprises améliorent leurs capacités de gestion prévisionnelle des emplois.* (Bien sûr, on ne veut pas complètement oublier que) *la réalisation de la personne est l'objectif suprême de l'éducation,* (mais on signale qu'il va tout de même falloir développer cet objectif) *dans un contexte de recherche de qualité de la ressource humaine au sens où l'entendent les entreprises.* » (p. 4)

Compte-tenu de ces options sans ambiguïté retenues pour l'école, on ne sera pas étonné de lire dans ces rapports décisionnels qu'« *il faut limiter en pédagogie l'application du modèle déductif*

---

---

## ECOLE

*abstrait pour promouvoir plutôt des pratiques de résolution de problèmes. (Ce sera) placer correctement l'Europe dans la société cognitive (que de) ne plus sélectionner préférentiellement les meilleurs cerveaux selon la capacité déductive et le sens de l'abstraction. »*

Enfin, il conviendra d'« *impliquer fortement l'entreprise dans la formation professionnelle parce qu'elle le fait mieux !* » (sic !)

### Faire entrer l'entreprise dans l'école

Puisque c'est en s'adaptant aux caractères de l'entreprise que les systèmes d'éducation et de formation pourront contribuer à la compétitivité européenne et au maintien de l'emploi (p. 4), le mieux est alors de faire connaissance en invitant les entreprises et leurs représentants à venir s'exprimer, si ce n'est même opérer, à l'école.

Les premiers à ouvrir le bal furent des organismes bancaires, d'abord en faisant parvenir, via l'administration, des propositions alléchantes d'ouverture de comptes pour les futurs bacheliers, ou, comme l'an dernier, en venant eux-mêmes dans les lycées avec l'accord des chefs d'établissement faire participer les élèves à un jeu-concours leur faisant gérer un portefeuille fictif d'actions en bourse. Documents à distribuer et remplir, jeu à faire, empiètent, de fait, sur les heures de cours, tout en permettant aux banques de se constituer des fichiers gratuitement, et de disposer tout aussi gratuitement des locaux du service public dont on n'imaginait pas que la mission fût de servir de vecteur aux visées publicitaires et commerciales du secteur privé. Coopérer hautement avec l'entreprise, comme le recommandent les directives européennes, c'est aussi coopérer avec le patronat, comme ce lycée des Yvelines accueillant le Medef pour une conférence, et où le chef d'établissement n'a rien vu là de contraire à la définition du service public d'enseignement.

Certes, à la suite des protestations qui ont eu lieu, un texte d'avril 2001 stipule un « *code de bonne conduite* » que les établissements sont invités à respecter afin d'éviter les dérives, particulièrement publicitaires ou commerciales, trop contraires aux statuts du service public français...

Néanmoins, la victoire doit savoir se faire modeste. Les directives européennes sont on ne peut plus claires : « *Il faut que*

---

---

## REFONDATION

*l'école accepte que l'entreprise y pénètre, d'une façon ou d'une autre, (...) qu'entreprises et institutions éducatives coopèrent étroitement sur les filières générales comme professionnelles, (...) que soient mis en place un système d'évaluation et des grilles de compétences identiques à celles de l'entreprise, (...) que l'on développe des examens où interviennent les partenaires sociaux » (p. 6)*

### L'école, partenaire interactif de tous les secteurs de la vie sociale, technique et marchande

Les textes réservent le terme d'école à des contextes négatifs qu'on ne mentionne que pour valoriser la nouvelle optique, soit seulement trois fois sur un texte de douze pages. On parle plutôt d'éducation, de formation, d'instances, d'organismes, de systèmes... Est-ce un hasard ? Certainement pas, car il s'agit, en fait, de « désinstitutionnaliser », ce qui se fera, entre autres, en décloisonnant l'école pour ne faire plus d'elle qu'une instance d'éducation et de formation parmi d'autres. Ainsi, tous les acteurs de la vie socioprofessionnelle, mais aussi toutes les nouvelles technologies, sont invités à déployer leur dynamisme, leur vigueur et leurs ambitions pour tout ce qui concerne l'éducation et la formation.

*« Le temps de l'éducation hors l'école est venu » (p. 8) et au-delà de l'idée que cela devrait permettre de « débarrasser l'enseignant de nombreuses tâches pour mieux se concentrer sur les approfondissements méthodologiques », on n'hésite absolument pas à dire que, par là, on pourra enfin en finir avec cette spécificité et cette autonomie de l'école, totalement insupportables aujourd'hui : « la libération du processus éducatif rendu ainsi possible aboutira à un contrôle par des offreurs d'éducation plus innovants que les structures traditionnelles. » Au cas où nous n'aurions pas bien compris, le texte précise (p. 9) : « la résistance naturelle de l'enseignement public traditionnel devra être dépassée par l'utilisation de méthodes combinant l'encouragement, l'affirmation d'objectifs, l'orientation vers l'utilisateur et la concurrence, notamment celle du secteur privé. » Pour activer cette transformation, « il serait également nécessaire de créer au niveau national ou européen, un concurrent virtuel public de l'enseignement traditionnel, tel qu'une école ou une université virtuelle. » Bref, en organisant la concurrence entre établissements publics - réels, et pas virtuels du tout à l'heure actuelle*

---

---

## ECOLE

actuelle ! - « *en poussant le monde de l'éducation à s'ouvrir sur la collectivité (développer toutes sortes de partenariat avec les collectivités locales et les mouvements associatifs), à revoir sa relation aux élèves, à participer à la formation tout au long de la vie... et envisager la mise en place de sociétés de capital à risque permettant le développement de produits pédagogiques innovants*

### Le nouvel être entrepreneurial de l'école

Au cœur d'une région, les établissements scolaires et universitaires ont, dorénavant, à faire valoir leurs *offres éducatives*. Ils organisent des « *portes ouvertes* », concoctent des brochures et des dossiers plus luxueux les uns que les autres proposés au public. En fait, chaque établissement, en fonction de la population environnante, mais aussi de ses options, ses résultats, ses possibilités « *culturelles* », ses partenariats, est amené à faire régulièrement le point en termes de marketing afin d'améliorer ses offres et ses performances, particulièrement s'il note que certains publics - on n'ose pas encore dire clients - restent peu ou pas touchés par l'attraction qu'est censée opérer le collège, le lycée ou l'université.

Le personnel est partie prenante de cette nouvelle démarche, non seulement par les diverses réalisations auxquelles il se livre : élèves, professeurs, secrétaires, aides éducateurs, infirmier accueillent des partenaires sociaux, culturels et professionnels, organisent des expositions, des actions humanitaires, des concours, des ateliers, des concerts et autres manifestations tout au long de l'année. Ici ne nous méprenons pas : que l'école puisse être le lieu permettant aux élèves de révéler leurs talents les plus variés dans une reconnaissance mutuelle enrichissante ne peut que les aider à se construire. Hélas ! la finalité n'est pas ici d'épanouir la personne humaine dans ses multiples dimensions, y compris les plus élevées, mais de « *contribuer à la compétitivité européenne et au maintien de l'emploi* . »

Dès lors, non seulement tous participent à la vie, assez agitée finalement, de ce lieu d'animation culturelle qu'est devenue l'école, mais chacun se fait VRP : le proviseur et ses adjoints, de leur établissement, les enseignants, de leur discipline. Les premiers, s'ils ne vont pas à l'étranger comme nos politiques pour vendre le TGV ou

---

---

## REFONDATION

le métro, vont vanter leur « *produit* », en collège s'ils sont en lycée, en primaire, s'ils sont en collège, mais aussi auprès de tous les partenaires possibles : conseil régional, collectivités locales, associations... Les seconds font la même chose auprès des élèves et des parents pour les persuader de prendre, par exemple, l'allemand en première langue, ou la section SES ou Lettres pour le bac... S'ils veulent garder suffisamment d'élèves dans leur discipline pour n'être pas muté ailleurs ou, bientôt, faire autre chose (la multidisciplinarité des enseignants est prévue dans les textes européens et cela explique un recrutement bien modéré), ils ont intérêt à faire eux-mêmes la promotion de leur « *produit* » ! On a assez compris le sens des larges extraits cités des textes européens pour savoir que ce n'est pas l'État qui le fera, lui que l'on sermonne déjà pour accélérer le processus de passage à l'Europe de son système éducatif !

Désormais en effet, il faut passer au nouveau statut que cela engendre. Ainsi, après avoir privilégié le mouvement régional plutôt que national des mutations pour les enseignants, on essaye maintenant d'aborder le recrutement direct par le chef d'établissement (vacataires des ZEP<sup>6</sup>). « *Externaliser* » des compétences éducatives (entendez tel enseignement) pour lesquels on sollicite parfois les professeurs est une manière de faire admettre ensuite la réciproque : la présence dans les établissements de toutes sortes d' « *intervenants* ». C'est ainsi que l'on parle dans les textes ministériels de la professionalisation du métier d'enseignant, expression qui en a fait s'étrangler plus d'un, à l'idée que sa formation, les concours spécifiques et l'expérience acquise en ces années d'incessantes transformations ne faisaient pas de lui un professionnel, mais que, resté dans un système coupé de la seule réalité sérieuse qu'est cette société, il n'était qu'un petit amateur !

Bref, dans la mobilité et la précarité, sa valise à la main sur l'échiquier international, un compte en banque plus ou moins garni selon les opportunités et les aléas du marché, VRP ou même nouveau prolétaire offrant ses compétences, tout en s'adaptant à la demande, voilà l'avenir auquel préparer nos jeunes et la fameuse réhabilitation de la fonction enseignante, elle-même issue de la revalorisation de l'école, à laquelle il convenait de procéder avec urgence, tant il était vrai que plus personne n'en voulait en l'état ...sauf à être d'un autre âge !

■ 6 Zone d'éducation prioritaire.

---

---

## ECOLE

En absorbant l'école jusqu'à ce que celle-ci lui soit identique, la société technique et marchande entend éliminer la principale source de résistance et de contestation possible de son être<sup>8</sup>. La différence a toujours quelque chose de menaçant. Un avenir radieux serait en vue si l'école se résorbait dans le « même », l'échange marchand et la consommation étant censés instaurer le consensus absolu.

L'idéologie libérale du bonheur par le marché est alors en marche, à pleine vapeur : c'est l'Europe qui en brandit le drapeau.

### Réaliser son rêve, certes, mais... lequel ?

Voilà donc le rêve du libéralisme économique venu concurrencer celui des « *Lumières* ». Chacun ayant sa part de réalité bien en œuvre au cœur de la société française, le choc en est d'autant plus puissant. Mais, en même temps, aucun des deux n'a encore trouvé son plein accomplissement. Si les intérêts économiques de nos bourgeoisie républicaines ont toujours plus ou moins plombé l'idéal démocratique de l'école, le libéralisme marchand pourra-t-il faire oublier que l'émancipation de toute tutelle n'est pas que celle des marchés ?

Qu'il s'agisse des mouvements s'opposant à la mondialisation libérale et financière, du refus croissant de céder à l'appétit des actionnaires, de la contestation majeure des enseignants ayant obtenu la démission de leur ministre et des concessions - sinon la rémission - en philosophie pour la rentrée, les hommes veulent se souvenir qu'apprendre, connaître et penser est un vrai plaisir, que le virtuel de l'Internet et des médias les plus démagogiques ne remplacera jamais la réalité, tant naturelle qu'humaine, qu'une vie meilleure doit être possible pour tous, compte tenu des richesses que le travail et le progrès technique permettent aujourd'hui.

Se demandant quelle planète et quels enfants ils veulent pour demain, ils découvrent le combat du troisième millénaire : se libérer de la marchandise, omniprésente et modèle absolu de toute réalité sociale, professionnelle, culturelle et ...personnelle !

Si certains ont décidé un certain type d'avenir pour l'humanité, d'autres ont compris que pour maintenir et déployer une dimension pleinement humaine au monde de demain, il fallait travailler à s'inventer un autre destin.

■ 7 On se souvient évidemment des murs de 1968 : « La société est une fleur carnivore... »

**Madeleine Arondel-Rohaut**



# LE KRACH DE L'EURO

Accompagné d'un grand battage médiatique, le « passage à l'euro » semble un fait irréversible. Mais est-ce aussi certain que cela ?

Les milieux dirigeants ne se sont jamais interrogés sur les conditions politiques d'un bouleversement d'une ampleur inégalée dans l'histoire de la monnaie. Or ces conditions ne sont pas réunies :

- La monnaie est l'acte d'un pouvoir souverain. De toute évidence, un tel pouvoir n'existe pas dans l'Union européenne.
- La confiance des utilisateurs d'une monnaie est indispensable pour qu'elle circule effectivement. Quant à l'euro, c'est pour l'instant la méfiance qui prédomine dans les opinions publiques des douze pays de cette zone monétaire.
- Cette méfiance risque de se transformer en un refus violent pouvant conduire à un krach monétaire qui ébranlera l'ensemble de l'Union européenne. Tel est l'avertissement qui est donné dans ce livre établi sur de solides travaux théoriques, étayé par une information technique puisée aux meilleures sources, et illustré par de nombreux exemples.



## BON DE COMMANDE à découper ou à recopier

- Je vous passe commande de « *Le Krach de l'euro* », au prix de 13,72 € franco.

NOM/Prénom : .....

Adresse : .....

.....  
.....  
.....

à retourner à

**"Cité", 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris**  
accompagné du règlement à l'ordre de "Cité".

---

---

## L'ÉTAT DE LA RECHERCHE STATISTIQUE ET DÉMOCRATIE

**Bertrand Renouvin**

ancien membre du  
Conseil économique et  
social, directeur poli-  
tique de *Royaliste*

Depuis quelques années, des ministres de premier plan ont pris de telles libertés avec l'information statistique que les principaux syndicats de fonctionnaires ont été contraints de réagir, par voie de communiqués mais aussi par une lettre ouverte au Bureau du Conseil national de l'information statistique.

Ces protestations n'ont rencontré qu'un faible écho dans la presse. Certes, on s'est ému de la circulaire de janvier 1999 interdisant aux inspecteurs du travail de s'exprimer sur les dispositions de la première loi sur la réduction du temps de travail, parce qu'un inspecteur connu, Gérard Filoche, était menacé de sanctions disciplinaires par Martine Aubry. Nous avons aussi en mémoire les invraisemblables « *données* » sur l'absentéisme des professeurs, lancées par Claude Allègre. S'agissait-il de « *dérapages* » fâcheux mais somme toute mineurs ? Ces menus incidents pouvaient-ils effacer la politique d'évaluation démocratique mise en œuvre par les socialistes, et tout particulièrement par la « *deuxième gauche* » ?

Les faits rapportés par les syndicats, et jamais démentis par les ministres mis en cause, montrent que les services statistiques, les fonctionnaires et les citoyens sont victimes de diverses manœuvres et manipulations qui portent atteinte au débat public et au jugement porté sur les décisions politiques. On présente des statistiques tronquées. On enjolive les résultats par des sondages, effectués dans des conditions obscures par des organismes privés. On jette dans le public des chiffres trompeurs qui alimentent des polémiques rentables sur le plan électoral. On diffère la publication des enquêtes et des rapports qui dérangent. On néglige les études de fond. D'une manière générale, l'information est sacrifiée à la « *communication* » des ministres. En termes moins choisis, les outils statistiques, ou présentés comme tels, sont utilisés comme argument de

---

---

## CHRONIQUES

propagande gouvernementale. Avec des effets pervers bien connus : les chiffres manipulés sont tôt ou tard perçus comme tels et l'ensemble des données statistiques se trouve mis en doute, ainsi que les services qui les établissent.

Colère, découragement, perte de repères : c'est pour affronter cette situation à tous égards inquiétante que les syndicats CGT et CFDT de l'Insee et de plusieurs ministères ont décidé de consacrer un colloque aux questions touchant la statistique, l'évaluation et la démocratie<sup>1</sup>. Les débats ont été d'autant plus intéressants que la mise en cause des pratiques gouvernementales a été d'emblée inscrite dans une réflexion générale sur la construction, l'interprétation et l'utilisation des statistiques.

### Evaluer ?

Dans sa mise en perspective historique, le professeur Joseph Fontaine a montré que le thème de l'évaluation est apparu au moment où la planification française était entrée en déclin et après l'importation des Etats-Unis de la méthode dite de « *Rationalisation des Choix budgétaires* ».

Née dans les milieux de la deuxième gauche, mise en forme par Patrick Viveret en 1989 dans deux rapports commandés par Michel Rocard, l'évaluation est conçue comme un moyen de revitaliser la démocratie face au corporatisme des grands corps qui s'arrogent le contrôle des politiques publiques. Après maints débats, un décret de 1990 crée un Conseil scientifique de l'évaluation (CSE) et plusieurs rapports d'évaluation des politiques publiques seront publiés – sans que l'opinion publique y accorde un quelconque intérêt.

Dans sa conclusion, le professeur Joseph Fontaine souligne les ambiguïtés de l'évaluation, par laquelle la gauche tenta de résister à la mise en cause de la légitimité de l'action publique. Mais elle a abouti à nombre de colloques et de rapports qui n'ont intéressé que les seuls spécialistes sans que le fameux « *déficit démocratique* » s'en trouve pour autant résorbé.

Plus brutalement, je dirai que l'évaluation est fragile en tant que telle car nul ne sait comment évaluer les évaluateurs – ce qui conduit à ajouter de nouvelles structures d'expertise à celle qui existent déjà. Par ailleurs, les critères de l'évaluation ne cessent de faire débat, car une optique de contrôle de gestion est très différente d'une ambition qualitative – cette dernière étant difficile à apprécier. Enfin, il est paradoxal de créer des structures d'évaluation sans s'interroger sur le rôle des institutions de la République –

■ 1 *Statistique publique, évaluation et démocratie*, colloque organisé le mercredi 21 mars 2001 à Paris, à l'initiative des syndicats CGT et CFDT de l'Insee, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (administrations centrales), du ministère de l'Education nationale, du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement.

Assemblée nationale, Sénat, Conseil économique et social – qui sont faites, aussi, pour porter des jugements de valeur sur l'action gouvernementale et sur la manière dont les ministres dirigent leurs services.

### Défauts de construction

Après cette tentative réussie d'évaluation des procédures d'évaluation, le colloque s'est orienté vers l'analyse critique de l'outil statistique, sans excès de technicité. Pour saisir les véritables enjeux des débats, il faut simplement chasser deux idées reçues :

- il n'y a pas de « *vrais chiffres* » ;
- il n'y a pas de « *données* » statistiques immédiates, qui s'imposeraient après relevé scrupuleux de séries de faits qui seraient l'exacte représentation du réel.

Les statisticiens rappellent sans cesse deux points de méthode : ils construisent des représentations d'une réalité qui reste toujours, pour partie, insaisissable ; leur construction s'inscrit dans un ensemble d'idées, dans un système de normes, dans des orientations idéologiques et politiques par rapport auxquels les chiffres prennent sens. Par exemple, si l'on demande de compter les hommes qui sont dans une pièce, on peut compter tous les êtres humains, ou exclusivement les personnes de sexe masculin, ou seulement les adultes.

Il n'est donc pas étonnant que les statistiques présentent des défauts de construction que les statisticiens sont les premiers à souligner. Par exemple, l'analyse comparée de la croissance économique aux Etats-Unis et en Europe est sujette à caution. Jean Gadrey note que « *une bonne partie du soi-disant déficit de croissance de l'Europe par rapport aux Etats-Unis, déficit dont on nous a rebattu les oreilles pour nous inciter à adopter les recettes du capitalisme américain et de sa « nouvelle économie », serait fictif, en ce sens que si les pays européens utilisaient tous les méthodes nouvelles des comptes nationaux américains, le déficit en question serait très modeste* ».

La question du seuil de pauvreté laisse tout aussi perplexe car ce seuil est fonction de la définition de la pauvreté que l'on adopte. On peut estimer la pauvreté en termes monétaires et fixer le seuil de pauvreté à 3 500 F par mois. Comme l'explique Pierre Cioncaldi, il est sans aucun doute plus réaliste de considérer l'ensemble des conditions de vie et en conclure

---

---

## CHRONIQUES

qu'une personne seule peut être pauvre avec le montant du Smic net, ce qui change la perception globale du phénomène : selon l'Insee, la France compte 1,3 millions de travailleurs pauvres, mais le chiffre peut être doublé si l'on prend une définition moins restreinte du revenu.

Dans d'autres domaines, les défauts de la construction statistique procèdent d'une intention maligne comme le montre Dominique Baubéau en examinant de manière très précise la manière dont on évalue la « *performance des hôpitaux* : « *Comparer n'est pas classer. Les opérations de sélection et de pondération des critères ont été effectuées de façon arbitraire et sans légitimité scientifique ni démocratique.* »

Ces observations et ces critiques ne discréditent pas le travail des statisticiens, mais devraient conduire à le maintenir dans des limites qu'ils sont les premiers à réclamer. Comme le dit ironiquement Christian Cuvier, « *il faut des experts de très haut niveau pour compter des pommes et des poires dans une unité de référence commune qui est la carotte* ». Pour lui, il est absurde de vouloir monétariser la totalité de la réalité économique et sociale, et il importe de résister à la demande simpliste et simplificatrice des hommes politiques qui voudraient pouvoir considérer une société homogène (donc facilement analysable et prévisible) et qui voudraient que les statisticiens leur fabriquent de l'homogène et gomment par conséquent la complexité des relations d'échange et l'influence des comportements de classe.

### Trous noirs

Dénonçant l'illusion d'une « *transparence* » qui serait spontanément produite par la collecte des statistiques, les statisticiens et nombres de chercheurs qui travaillent sur les données chiffrées indiquent très clairement les zones d'ombre et les trous noirs que les journalistes pressés et les hommes politiques avides de « *vrais chiffres* » veulent ignorer.

Ignorance volontaire pour ce qui concerne la pauvreté. Les chiffres officiels sont consternants, ce qui n'incite pas à affiner les analyses. « *L'absence de connaissances sérieuses sur la question de l'exclusion aujourd'hui permet aux pouvoirs publics de mener en quelque sorte une politique de l'autruche et favorise un traitement social d'affichage [loi sur la lutte contre les exclusions, plans d'urgence] au détriment d'un traitement sur le fond* » explique Jean-Baptiste Eyraud. Et l'animateur de Droit au

Logement de raconter le long combat qu'il a mené pour qu'on introduise dans le questionnaire du recensement une échelle de 25 m<sup>2</sup> (au lieu de 40 m<sup>2</sup>) pour la pièce unique. Ceci afin que les conditions de vie pour les deux ou trois millions de personnes qui vivent dans une seule pièce soient mieux appréhendées. De même, il n'y a pas d'analyse approfondie du sous-emploi en France, ni de connaissance réelle des exonérations fiscales, qui représentent pourtant des centaines de milliards de francs.

Mais il y a aussi des ignorances qui tiennent à l'infinie complexité de la « matière » observée. Ainsi, il est très difficile de mesurer l'activité du commerce de détail, et les approximations qui sont faites conduisent à des absurdités bien soulignées par Jean Gadrey : « *on en revient toujours à mesurer la croissance économique dans le commerce à partir du volume des biens vendus, et non à partir de la croissance du volume des services rendus. Cela conduit à des absurdités : si la prestation commerciale s'enrichit en services toutes choses égales par ailleurs en volume de biens vendus, la croissance et les gains de productivité, tels qu'ils sont mesurés, déclinent mécaniquement. Mais c'est un déclin totalement fictif. Il n'y a pas déclin de la productivité, il y a déclin de la pertinence de ce concept, incapable d'intégrer la dimension de service du produit commercial, c'est-à-dire son essence.* »

## Manipulations

A ces problèmes fondamentaux, viennent s'ajouter des manipulations qui s'effectuent au vu et au su de tout de monde, mais contre lesquelles bien peu osent protester. Pourtant, ce ne sont plus les experts qui risquent de s'abuser et les concepts qui perdent de leur pertinence : ce sont les citoyens que les milieux dirigeants cherchent à tromper ou qui entérinent, avec plus ou moins de complaisance, les erreurs d'interprétation commises par les médias.

Les preuves de ces manipulations ont été apportées de manière surabondante lors du colloque. Certaines participent du processus d'aveuglement de l'oligarchie : par exemple la mesure de la masse monétaire par l'indicateur M3, qui a été établi sans aucun débat par la Banque centrale européenne alors que le montant de la masse monétaire ainsi calculé fonde certaines décisions majeures : on se soumet aux faits qui vous arrangeant.

D'autres manipulations permettent d'échapper aux contraintes embarrassantes, y compris à celles qu'on s'est fixée en prenant l'opinion

---

## CHRONIQUES

publique à témoin. Les fameux « *critères de Maastricht* » constituent à cet égard un cas typique, expliqué avec clarté et virulence par Jacques Bournay. On se souvient que, pour participer au système de monnaie unique, un pays devait avoir un déficit budgétaire inférieur à 3% du PIB. Pour atteindre cet objectif, les tours de passe-passe ont prouvé, si besoin était, le caractère inventif de l'être humain : la France a réduit son déficit de 0,5% en se faisant avancer par France Télécom plusieurs dizaines d'années de retraites de ses fonctionnaires. Les Italiens ont créé en 1997 un impôt qui a augmenté les recettes de l'Etat en vue de l'examen de passage, et cet impôt a été remboursé aux contribuable à partir de 1999. La dette publique ne devait pas dépasser 60% du PIB, mais comme trop peu de pays satisfaisaient à ce critère, on a fermé les yeux sur l'endettement public de l'Allemagne, de la Belgique et de l'Italie ! Et les truqueurs de bilans de se congratuler sous le regard attendri des gens de médias.

La manipulation des statistiques du chômage a été cent fois expliquée. L'exercice est facile car le gouvernement s'appuie sur la statistique des demandes d'emploi déposées à l'ANPE, qui sont très contrôlables et qu'on peut présenter de manière rassurante en faisant glisser des chômeurs de catégorie 1 en catégories 2 et 3. Comme c'est la courbe du chômage de catégorie 1 qui est présentée, le gouvernement retrouve dans le résultat mensuel les éléments favorables qu'il avait placés à la source.

Plus grave encore, la présentation des chiffres de la délinquance et de la criminalité en France, qui font chaque année l'objet de débats passionnés suivis de fermes promesses gouvernementales sur la répression accrue de l'insécurité. Bruno Aubusson de Cavarlay montre qu'il s'agit là d'un débat qui repose sur des données complètement faussées : « *la statistique du ministère de l'Intérieur ne peut prétendre être un outil pour mesurer la délinquance. C'est une statistique liée à l'activité de la police* ». Et Dominique Monjardet précise, exemples concrets à l'appui, que, dans une localité où la police se contente d'une activité routinière, la délinquance (constatée) baisse fortement, alors qu'un service qui fait du zèle voit augmenter les chiffres de la délinquance dans son secteur.

De même, une campagne de prévention, incitant une certaine catégorie de victimes à porter plainte, provoque une augmentation statistiques des délits dénoncés – dûment reçus et enregistrés dans les commissariats. Devons-nous pour autant considérer que l'augmentation globale de la délinquance est un fantasme ? Non, car beaucoup de victimes ne déposent pas de plaintes. Donc, on ne sait pas trop ce qui se passe, et le

---

---

## STATISTIQUE

ministère de l'Intérieur se résigne à publier chaque année des chiffres absurdes sur lesquels il est jugé et souvent condamné. Pourquoi ? C'est peut-être l'effet de l'inertie administrative. Mais plus sûrement, selon Dominique Montjardet, un choix délibéré : « *le ministère de l'Intérieur préfère avoir un chiffre imbécile, un chiffre qui peut éventuellement avoir des fluctuations erratiques, mais qu'il maîtrise, dont il est le seul producteur, plutôt que de perdre le contrôle, fût-il apparent ou illusoire, de cette donnée.* »

La présentation des effets sur l'emploi des lois Aubry constitue un cas d'école, quant au sacrifice de l'information sur l'autel de la communication ministérielle. On efface les données publiées par les propres services du ministère en se servant de sondages. On retarde la publication de rapports gênants, on fait des enquêtes en posant des questions qui impliquent presque automatiquement les réponses que l'on attend. A la suite de l'exposé très documenté de Catherine Bloch-London, il devient clair qu'on a été victime d'une propagande méthodiquement organisée. Trop tard, le tour est joué.

L'ensemble de ces réflexions pourraient provoquer une amertume rageuse. Il n'en est rien. Les travaux du colloque permettent de bien situer les points de résistance, qu'il faut renforcer, et de tracer de nouvelles perspectives.

Défendre la comptabilité nationale, malgré ses carences, et l'affiner autant que possible.

Défendre le service public de la statistique face à une privatisation qui place les organismes réputés indépendants sous la coupe du patronat.

Envisager une « *évaluation plurielle* », selon l'expression de Guy Neyret, qui implique la pluralité des approches idéologiques, la pluralité des indicateurs et la pluridisciplinarité des enquêtes.

Autant de thème qui pourraient être débattus lors de « *journées de déontologie statistique* ». Qu'on organise les premières aussi vite que possible !

Bertrand Renouvin

- Numéro 1 (épuisé) - Quelle défense nationale ?
- Numéro 2 - L'épreuve du terrorisme - Le dialogue social (Emmanuel Mousset) - Libéralisme : le vent d'Amérique (Alain Solari) - La psychiatrie en question (1) (Julien Betbèze) - Littérature (Philippe Barthelet) - Les lectures talmudiques d'Emmanuel Levinas (Ghislain Sartoris) - Fausses promesses de Monsieur Garaudy (Alain Flamand).
- Numéro 3 - La psychiatrie en question (2) (Julien Betbèze) - Les hommes du pouvoir (Emmanuel Mousset) - Libéralisme à l'américaine (Alain Solari) - Quelle politique industrielle ? (entretien avec Jean-Michel Quatrepont) - Défense : nouvelles données (entretien avec le général Pierre Gallois) - Hugo von Hofmannsthal (Philippe Barthelet) - « Finnegans Wake » de James Joyce (Ghislain Sartoris).
- Numéro 4 - Introduction à l'œuvre de René Girard (Paul Dumouchel) - Table ronde avec René Girard et Jean-Pierre Dupuy - Municipales 1983 (Emmanuel Mousset) - « Polonaise » (Luc de Goustine) - Le théâtre de Gabriel Marcel (Philippe Barthelet).
- Numéro 5 - Tocqueville et la démocratie - « La Révolution conservatrice américaine » de Guy Sorman (Bertrand Renouvin) - L'Après féminisme (Emmanuel Mousset) - Réflexion sur l'insécurité (entretien avec Philippe Boucher) - Voyage en URSS (Michel Fontaurelle) - « Le sanglot de l'homme blanc » de Pascal Bruckner (Alain Flamand) - « Le sujet freudien » (Julien Betbèze).
- Numéro 6/7 - Entretien avec Jean-Marie Domenach - Citoyenneté et politique professionnelle (Léo Hamon) - La France peut-elle avoir une ambition ? (Alain Solari) - Pouvoir et liberté chez Benjamin Constant - Pour une croissance autozentré (Patrice Le Roué) - L'extériorité du social (Marcel Gauchet) - Deuxième gauche : premier bilan (Emmanuel Mousset) - Voyage en Chine (1) (Michel Fontaurelle) - La fée de Noël (Rémy Talbot) - La sagesse de Raymond Abellio (M. Dragon) - « Fiasco » d'Olivier Poivre d'Arvor (Catherine Lavaudant).
- Numéro 8 (épuisé) - Entretien avec Edgar Morin.
- Numéro 9 - L'Union soviétique (entretien avec Marko Markovic) - La politique et la conscience (Vaclav Havel) - La pensée dissidente dans les pays de l'Est (Martin Hybler) - Voyage en Chine (3) (Michel Fontaurelle).
- Numéro 10 - Racisme : nature et différences (Jean-Pierre Dupuy) - La clé de voûte (Noël Cannat) - Héritérité et pouvoir sacré (Yves La Marck) - L'année de Gaulle (R. Latour) - Voyage en Chine (4) (Michel Fontaurelle).
- Numéro 11 - La nature du pouvoir royal (entretien avec Emmanuel Le Roy Ladurie) - A propos de Jan Patocka (Martin Hybler) - L'alliance et la menace (Yves La Marck) - Analyse du R.P.R. (Jean Jacob) - Le tournant historique de 1984 (Jean Jacob) - A propos de Sollers (Alain Flamand) - République et politique étrangère (Paul-Marie Couteaux).
- Numéro 12 - La nature du lien social (entretien avec Marcel Gauchet) - La main invisible (Jean-Pierre Dupuy) - Vertus et limites du déséquilibre (Yves La Marck) - Regard sur l'Allemagne (B. La Richardais) - Grall et Clavel : les complices (Rémy Talbot) - Richard III de Walpole (Martin Hybler).
- Numéro 13 - Entretien avec Georges Dumézil - Dumézil et l'imaginaire indo-européen (Yves Chalas) - Portrait de G. Dumézil (Philippe Delorme) - A quoi sert le « Figaro-magazine » ? (Emmanuel Mousset) - René Girard, lecteur d'Hamlet - Mario Vargas Llosa (François Gerlotto) - Nigéria, le mal aimé ? (F. et I. Marcilhac) - Le succès de Jacques Bainville (Igor Mitrofanoff).
- Numéro 14 - Numéro spécial sur Gabriel Marcel avec Joël Bouëssé, Miklo Veto, Pietro Prini, Jeanne Parain-Vial, Simone Plourde, René Davignon, Yves Ledure, Pierre Colin, Jean-Marie Lustiger.
- Numéro 15 - Les chemins de l'État (Blandine Barret-Kriegel) - La notion de souveraineté (Patrick Louis) - L'État capétien (X<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) (Philippe Cailleux) - Qu'allez-vous voir à Jérusalem ? (Yves La Marck) - L'individu, l'État, la démocratie (B. La Richardais) - Jorge-Louis Borges (Joël Doutreleau) - Jakub Deml, le prêtre maudit (Luc de Goustine) - Du gouvernement selon saint Thomas (Bernard Bourdin).
- Numéro 16 - Entretien avec Léon Poliakov - Le phénomène monarchique dans l'histoire (Roland Mousnier) - Théorie de la justice chez John Rawls (Bertrand Julien) - Recherches sur l'individualisme - Hiérarchies (B. La Richardais) - Comprendre le Japon (Christian Mory).
- Numéro 17 (épuisé) - Numéro spécial sur Emmanuel Levinas.
- Numéro 18 - Du libéralisme économique (Alain Parguez) - Comprendre la crise (table ronde avec Paul Dumouchel, Christian Stoffaës, Gérard Destanne de Bernis et André Grjebine) - « Les métamorphoses de la valeur » de G.-H. de Radkowski (Philippe Trainar) - Théorie du circuit et condamnation du libre-échange (Frédéric Poulon) - Un flâneur à San Francisco (Michel Fontaurelle) - Maurras et Comte (Emmanuel Lazinier).
- Numéro 19 - Le système Gorbatchev (Martin Hybler) - Antigone en Russie (Luc de Goustine) - Comprendre l'Union soviétique (entretien avec Alexandre Adler) - Pays de l'Est : à la recherche de l'histoire (Martin Hybler) - L'Europe en revues (B. La Richardais) - Une solution pour les pays en voie de développement (Areski Dahmani) - Maurras et Comte (Gérard Leclerc).
- Numéro 20 - Critique de la communication (entretien avec Lucien Sfez) - Trois remarques sur la culture (Yves Chalas) - Crise de l'éducation (Philippe Cailleux) - Crise de la littérature (Luc de Goustine) - Est-ce la mort de l'Art ? (Alain Flamand) - Splendeur et misère de la critique cinématographique (Nicolas Palumbo) - Intellectuels et politiques (Yves Landevennec) - James Buchanan (Xavier Denis-Judicis) - Découverte à Glozel (François-Marin Fleutot) - Les droits, la loi (B. La Richardais) - Nouvelles littératures chinoises (G. Guiheux).
- Numéro 21 - Dossier « Révolution 1789 » : Entretien avec François Furet - Colloque « Célébrer 1789 » (interventions de Blandine Barret-Kriegel, Jacques Solé et Lucien Sfez) - Les prémisses de la Révolution en Limousin (Luc de Goustine) - L'opinion avant la Révolution (Philippe Cailleux) - Événements méconnus de la Révolution (Philippe Delorme) - Burke et la représentation nationale (Norbert Col) - David, l'Art et la Révolution (Alain Flamand) - Images des Seychelles (Michel Fontaurelle) - Note sur les États-Unis (François Prudhomme).

→ suite de la liste page 92

---

---

## LA CATA, C'EST SYMPA

Vous, oh ! vous qui éprouvez quelque amitié pour le vieux Criton, courez à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, télégraphiez à la Central Intelligence Agency, téléphonez au FBI, accablez les agences de presse yankees de communiqués pour transmettre le message d'un humble ratiocineur aux maîtres du monde mondialisé :

Toute ressemblance entre Criton des Alpes et Saddam Hussein, Slobodan Milosevic ou Ben Laden est absolument dénuée de tout fondement. Et le président George W. Bush, chef suprême des escadrilles du Bien, doit être au plus tôt informé, au cas où il voudrait malgré tout faire un exemple sur le territoire national, que Criton ne vit ni ne se cache dans les Alpes. Ni sur leurs sommets, où ne souffle pas l'esprit mais un vent glacial qui prend la tête et gèle le fondement. Ni dans leurs vallées où rôdent des personnages falots – tel cet étrange bonhomme, mélange de corteggiano replet et de mamamouchi à la triste figure, qui se prit quelque temps pour le Premier ministre de la France.

Criton se dit « *des Alpes* » par référence à l'un des jurons préférés du capitaine Haddock (« *crétin des Alpes* ») et non par appétence pour un lieu géographique – que nul stratège ne saurait par conséquent prendre pour cible.

De surcroît, Criton n'est ni un fondamentaliste enfouraillé, ni un déiste néo-heideggerien faisant fi du progrès technique, ni un sceptique rigolard, ni un cynique étranger aux malheurs du pauvre monde. Si d'aventure les agents de la CIA, les grandes oreilles de la NSA et les services fiscaux de Breuzon-sur-Bachelotte parviennent à localiser Criton, ils découvriront que l'alpestre penseur regarde

---

---

## CHRONIQUES

souvent la télévision - en couleurs. Et s'il commente en bougonnant ce qu'il voit, le peuple américain n'est jamais l'objet de son acrimonie.

C'est dire que Criton observe les règles de la Pensée Correcte, et peut prétendre aux plus hautes fonctions médiatiques dès qu'il aura soutenu en Sorbonne la thèse intitulée comme suit : « Méta-théorie de la Catastrophe, métaphores et scénarios ».

Méta-théorie : ce qui est au-dessus de la théorie. Non pas une théorie de la théorie, ou une pensée de la théorie, ni l'être de la théorie, mais des êtres vivants, charnus et parfois rebondis qu'il faut nommer méta-théoriciens, maîtres-es-catastrophes ou encore Catastrophistes. Non pas les auteurs de la catastrophe, mais ses commentateurs et ses acteurs, ses profiteurs et ses parasites : comptables, prêcheurs, bureaucrates, pleureuses, et la gent menu des experts – psychiatres, requins de finance, sociologues, analystes de marché, fausses barbes, astrologues, géomètres-arpenteurs et j'en passe qui occupent à toute heure l'ensemble du champ médiatique quand l'Événement se produit.

### Waouh ! Génial !

En exergue de sa thèse, Criton a placé le cri du cœur désormais célèbre d'un présentateur du service public de la télévision, découvrant sur un écran de télévision, alors qu'il était filmé par une équipe de télévision d'une autre chaîne (privée) les images de l'avion percutant le première tour du World Trade Center, le 11 septembre : « Waouh ! Génial ! ». Dans la même salle de rédaction on entendra bien d'autres remarques avisées (« Super ! », « C'est mieux que le Concorde ! ») qui n'annonçaient pas le torrent de formules compassionnelles déversées pendant huit jours sur les téléspectateurs. Dans les salles de rédaction, on ne rencontre que des professionnels : ils assistent à un spectacle et se préparent à le vendre en espérant doubler les chaînes concurrentes. « *Avec Diana, nous avons fait 80% de parts de marché* », disait-on dans les couloirs de la première chaîne privée de télévision dans les jours qui suivirent la mort accidentelle de la pauvre jeune femme. Criton ne ment ni n'affabule : il a entendu de ses propres oreilles la proclamation à tous vents de ce bilan comptable alors qu'il déambulait dans les couloirs de la tour de verre, déguisé en jeune cadre.

---

---

## LA CATA C'EST SYMPA

Mais revenons sur le caractère « *génial* » de l'événement du 11 septembre qui était alors considéré comme un accident. La catastrophe filmée est déclarée « *géniale* » par ce qu'elle engendre : de la belle image qui engendrera elle-même d'autres belles images, lesquelles engendreront des commentaires, puis des commentaires de commentaires qui transformeront l'antenne en machine à produire de l'intense émotion.

Mais pourquoi « *Waouh !* » ? L'exclamation nous fait entrer spontanément dans l'univers américain. *Waouh !* c'est le cri qu'on entend dans les *supermovies* et sur les terrains de base-ball. *Waouh !* est le cri de la modernité proche de la nature et de sa pure animalité (le *Waouh* peut être un *Wouah*) qui remplace significativement l'interpellation divine (Oh ! Mon Dieu !) et la brutale invocation du Créateur : « *Nom de Dieu !* ».

### Jeux de rôle

Le caractère génial de l'Evénement, c'est qu'il paraît auto-producteur de lui-même. C'est pourquoi il est déclaré « *inoui* », « *jamais vu* », et tellement exceptionnel que « *plus rien ne sera plus jamais comme avant* ». Le télé-journaliste est celui qui semble mettre en musique la symphonie du nouveau monde.

Simple apparence, car il s'agit d'un misérable air de pipeau mille fois amplifié par le mégaphone de la mégamachine ! Car l'*Inoui* est inscrit dans une logique coût-rentabilité qui est elle-même fonction d'un décompte en mort-kilomètre : en temps d'antenne, dix morts à cinq kilomètres de Paris valent plus que 10.000 morts en Afrique australe, avec des coefficients variables selon que les morts sont au Sud ou au Nord, à l'Est ou à l'Ouest. En outre, l'Evénement digne de figurer dans les grandes catastrophes est rapporté à une échelle de valeurs implicite mais rationnellement fondée. Faute de pouvoir publier ici la hiérarchie complète des catastrophes, Criton donnera les principaux exemples :

1/ Mort tragique d'une vedette « olympienne » (demi-dieu ou mieux demi-déesse) telle que Marylin et surtout Diana. Thème de la vie brisée par la Fatalité, très rassembleur car tout le monde est pour les belles jeunes femmes et contre le mauvais Destin. Emotion unanime, facile à cultiver.

---

---

## CHRONIQUES

2/ Catastrophe Naturelle, sur le modèle de la Grande Tempête de Décembre. Thème de la Nature déchaînée, lui aussi très rassembleur car tout le monde est contre les Eléments en Furie. Solidarité générale, simple à exalter. Mais en France seulement, car les enturbannés du Bengla Desh dans la patouille, Coco, on l'a vu des centaines de fois.

3/ Attentats extrémistes tuant des « *civils innocents* », ce qui laisse supposer que les militaires sont coupables par nature. Le sujet est plus délicat car l'opinion publique peut se diviser, ce qui est mal vu par les annonceurs : on n'est pas content d'un reportage sur un plasticage en Corse, on ferme son poste et les écrans publicitaires ne servent à rien. C'est pourquoi les massacres commis en Algérie et au Proche-Orient ne sont guère appréciés. Au contraire, toutes les actions terroristes qui touchent des populations blanches - les populations martyrisées du Libéria et de Sierra Leone sont sans importance ! - anglo-saxonnes ou ouest-européennes (cinq cents morts russes ne comptent guère, sauf si Vladimir Poutine est responsable) sont médiatiquement exploitables. Thème du fanatisme, de la civilisation occidentale menacée.

4/ Catastrophes industrielles, à condition qu'elles se passent en France ou dans un pays voisin et sous la réserve expresse que les responsables présumés de la catastrophe (patron de groupes pétrochimiques, armateurs de pétroliers pourris) soient traités avec le maximum d'égards et présentés comme des êtres humains, qui souffrent autant que les victimes directes de la marée noire ou de l'explosion chimique. La solidarité des populations frappées par le malheur et leur ardeur à réparer les dégâts à mains nues sera portée au pinacle : tout le monde est pour l'entraide des braves gens qui se retroussent les manches pendant que les dirigeants du groupe industriels consultent leurs hommes de loi en vue de procès qui dureront cinq ou dix ans.

5/ Inondations

6/ Incendies de forêts.

7/ Torrents inondant des campings.

8/ Orages avec grêlons gros comme des œufs de pigeon.

---

---

## LA CATA C'EST SYMPA

9/ Incendies avec morts.

10/ Accidents de voiture avec au moins cinq morts.

On constatera que le décompte en morts n'est pas un facteur déterminant pour le classement hiérarchiques des Evénements : la route tue en moyenne huit mille personnes par an en France, alors que les incendies de forêt sont peu meurtriers. Mais la violence sur la route, comme la violence en Corse, sont considérées comme des fatalités.

### Je, dans le rôle

De manière plus générale, on notera que le classement hiérarchique de l'Evènement est également fonction du *casting*, comme disent nos amis anglo-américains, c'est-à-dire de la distribution des rôles. Est décrétée catastrophe inouïe l'Evénement qui permet au présentateur-vedette de la chaîne de prendre le rôle de l'envoyé spécial et du correspondant local dès qu'il n'y a plus de danger, et s'il y a un hôtel convenable pas trop loin du lieu où se joue la drame qui noue la gorge de la compatissante vedette.

L'observation vaut pour les chapelles intelloocratiques à la mode de Paris : il fallait émettre depuis Prague, Bucarest, Sarajevo ou y paraître pendant la dernière décennie, et il fallait être à New York après les attentats-suicide contre les tours du World Trade Center. Mais Belgrade après la chute de Milosevic, Skopje menacée par la guerre civile, l'ensemble des capitales africaines et la plupart des capitales du continent latino-américain ne figurent pas sur la liste des scènes où les sommités parisiennes viennent prendre des poses tragiques. A l'exception de New York, Washington, San Francisco et Los Angeles, il vaut mieux que les Evènements horriblement bouleversants se déroulent dans des capitales à moins de trois d'heure d'avion de Paris si les populations éprouvées ou sanguinolentes veulent que les vedettes du petit écran se penchent, quelque jours durant, sur l'épouvantable malheur qui les frappe. Sur la une, sur la deux, JE pleure, compatit, morigène, interpelle, glorifie la solidarité humaine.

Le monde souffrant tourne autour de Je, point fixe en costume sur mesure dans le cours chaotique du monde, visage fardé formant

---

---

## CHRONIQUES

un magnifique contraste avec les faces terreuses que l'on discerne dans les foules de rescapés qui défilent en arrière-plan. Pour JE, l'important, c'est le teint de rose.

### Drôles de jeux

Ils jouent donc un rôle. Mais quel rôle jouent-ils ?

Le moraliste est de tous, le rôle le plus apprécié car il produit de l'unanimité. Il est la bonne conscience qui donne bonne conscience. Il diffuse dans le corps social de la commisération, et de la compassion, renvoie au corps social l'image de son édifiante solidarité et récupère le tout en part d'audience et en gains de notoriété. Le moraliste a eu haute idée de lui-même et de sa mission, et des revenus qui se situent, eux aussi, dans les altitudes.

Le rôle de l'expert est moins attrayant, du moins pour ceux qui passent à la télévision pour dire quelque chose et pas seulement pour se montrer et, ce faisant, enrichir leur « *capital symbolique* » qui se monnaie d'ailleurs sous forme de livres, de préfaces et de consultations privées grassement rémunérées. L'expert peut jouer de deux manières son rôle. Ou bien il tient des propos conformistes et discrètement normatifs qui lui permettent d'être considéré comme un homme neutre et compétent, donc digne d'être régulièrement invité. Ou bien il tient des propos non-conformes par lesquels il joue son destin d'expert.

Si ses analyses sont fondées mais hors-norme, il risque de disparaître des écrans.

Si ses explications sont délirantes mais ne dérangent personne (ni les annonceurs de la chaîne, ni les amis politiques) il peut parvenir à la gloire médiatique en devenant l'Original, le Monstre Gentil, le Décapant.

Les rôles politiques. Les responsables politiques sont les intermittents du spectacle médiatique en période de catastrophe. Ils passent trente seconde, ou pas du tout. Ayant regardé la catastrophe à la télévision, ils répètent ce que les moralistes et les experts ont déclaré. On ne leur en demande pas plus. Tout politique qui risque de briser l'unanimisme n'est pas invité. Censure ? Au contraire, les directeurs de l'information médiatique rendent service aux déviants

---

---

## LA CATA C'EST SYMPA

en refusant de leur donner la parole puisque, de toute façon, leurs propos ne seraient pas « *audibles* ».

### Entracte

Entre deux catastrophes, que font les gens de médias ?

Ils attendent une nouvelle catastrophe.

Ils ont mauvaise conscience d'avoir eu bonne conscience, et assurent qu'ils ne feront plus jamais le coup du « *plus rien ne sera jamais comme avant* ».

Ils promettent de dénoncer à l'heure du dîner le scandale des laboratoires pharmaceutiques et les superprofits des multinationales de la pétrochimie tout en songeant qu'il leur faudra vérifier si ces salauds ne figurent pas sur la liste des annonceurs de la chaîne.

Ils reconnaissent que leur présentation de la dernière catastrophe a été manichéenne, fallacieuse et que l'émotion mise en boîte depuis le meilleur hôtel de Pristina ou le palace d'Islamabad n'a rien à voir avec l'information.

Ils admettent qu'ils participent au mensonge organisé, mais demande qu'on les excuse car il ont une famille à nourrir.

Ils savent que deux cent mille personnes meurent chaque jour du sida en Afrique subsaharienne et jurent qu'ils multiplieront des émissions spéciales sur cette pandémie qui ravage un continent dans l'indifférence quasi-générale.

Cela fait vingt ans au moins que les directeurs des médias font repentance et proclament leur ferme intention de ne plus mentir, de ne plus censurer et de rompre avec l'hypocrisie. Et cela fait vingt ans que Criton regarde la télévision non pour connaître le cours des choses de ce monde, mais seulement pour s'informer sur ce qui intéresse les dirigeants des grands organismes de radio et de télévision. Mais il en vient à penser que ces dames et ces messieurs sont avant tout préoccupés d'eux-mêmes, ce qui est bien peu.

Criton des Alpes

◀ début de la liste en page 84

- Numéro 22 - Dossier « Sociologie » : Entretien avec Georges Balandier - Bonald prophète de la société (Patrick Cingolani) - Ballanche et l'excès révolutionnaire (Georges Nivet) - Comte et Littré devant la déchirure sociale - De la sociologie de l'intérêt à l'intérêt de la sociologie (Pierre-Paul Zalio) - Origine et vertus de la redécouverte de Frédéric Le Play - La culture contre la liberté (Pascal Bruckner) - L'exemple du Kosovo (Didier Martin) - La question de l'éthique.
- Numéro 23 - Numéro spécial d'hommage à Maurice Clavel avec les contributions de Marie Balmay, Hélène Bleskine, Roland Castro, Jean Daniel, Jean-Toussaint Desanti, Jean-Paul Dollé, André Frossard, François Gachoud, Luc de Goustine, Alain Jaubert, Jean-Pierre Le Dantec, Edgar Morin, Philippe Nemo, Rémy Talbot.
- Numéro 24 - Dossier « Immigration » : Entretien avec Gérard Noiriel - Immigration, nation, nationalité (Jean-Claude Barreau) - L'immigration en perspective (Michel Hannoun) - De l'affaire du voile au voile de l'affaire (Pierre-Paul Zalio) - Entretien avec Harlem Désir - L'exclusion comme nécessité tragique ? - Voyage dans un festival « zulu » (Olivier Masclet) - Si Louis XV m'était conté (Marc Desaubliaux) - Mémoires d'Europe.
- Numéro 25 - « Variations sur la France » avec Yves La Marck, Martin Hybler, Luc de Goustine, Patrick Louis, Axel Tisserand, Pierre-Paul Zalio, Bertrand Renouvin, Rémy Talbot - De Gaulle et saint Bernard (Jacques Berlioz) - Abîmes roumains (Guillaume Kopp) - Télévision et déontologie.
- Numéro 26 - Dossier « Religion et liberté » : Entretien avec Raphaël Draï - Monarchie et monothéisme chez les Hébreux (François Bourdin) - État, nation, pouvoir chez Claude Bruaire (Bertrand Renouvin) - « Essai sur la révolution » d'Hannah Arendt (François Bourdin) - Faire rendre raison à la raison (Pierre-Paul Zalio) - A la sortie de la captivité d'Egypte (Jirina Siklova) - Monarchie et démocratie dans le Japon d'après-guerre (Christian Mory) - Aveuglement idéologique et clairvoyance romanesque (Patrice Le Roué) - Mystère du comte de Chambord (Marc Desaubliaux).
- Numéro 27 - Dossier « L'État et le citoyen » : Entretien avec Daniel Gaxie - L'État contre la société civile, mythe ou réalité (Alexandre Massonet) - Breton, Français et Européen (Ludovic Galfo) - La citoyenneté active : contre-pouvoir ou prolongement de l'État ? (Alexandre Renaud) - La vertu du citoyen en démocratie (B. Renouvin) - La question de l'artifice (David Saint-Aimé) - Redécouvrir Louis Calaferte (Alexandre Renaud).
- Numéro 28 - Dossier « Enseigner l'Histoire » : Entretien avec Antoine Prost : Histoire et citoyenneté - Étude du cas français (Alexandre Renaud) - Vercingétorix, le mythe national a un visage (Ludovic Galfo) - Quand l'idéologie façonne l'Histoire (Véronique Hallereau) - Ruanda : le matin profond d'une renaissance (Alexandre Massonet) - Comment être Lebesque ? (B. Renouvin) - Contre un roman moral (A. Renaud) - La violence (David Saint-Aimé).
- Numéro 29 - Dossier « Regards sur le religieux » - L'orthodoxie (Gabriel Matzneff) - Pour un Islam en France (Véronique Hallereau) - Les avatars de la question juive (Simon Beauroy) - Séfarades et Ashkénazes : le dialogue imparfait (Alexandre Renaud) - Regards sur un christianisme (P. Cariou, Témoin de Jéhovah) - Saint Louis (entretien avec Jacques Le Goff) - A propos du Ruanda (Dr Gakuba).
- Numéro 30 - Dossier « La démocratie médiatique » - De l'indétermination démocratique à la surdétermination médiatique (Luc Hossepied) - Guy Debord : de la télévision au multimédia (Alexandre Renaud) - Le pouvoir des médias (Alexandre Massonet) - Splendeurs et misères des journalistes (Véronique Hallereau) - Entretien avec Lucien Sfez « Communication : fin d'une idéologie » - Michel Foucault : un poète en philosophie (A. Renaud) - Les grandes coupures épistémologiques en physique (David Saint-Aimé).
- Numéro 31 - Dossier « Géopolitique » - Qu'est-ce que la géopolitique ? (Christian Pihet) - Diplomatique et géopolitique (Dominique Decherf) - Géopolitique et souveraineté (B. Renouvin) - Vers une guerre locale (Martin Hybler) - Et maintenant, passons aux barbares (Guillaume Kopp) - Le PACS, un pas vers l'irresponsabilité (Philippe Lauria) - Quelques réflexions sur un Islam d'Europe : le cas albanais (Ch. Pihet) - Le navire de la République selon Jean Bodin (Luc de Goustine).
- Numéro 32 - Dossier « Retour du social » - Renouveler les élites (Luc de Goustine) - Logique marchande (Philippe Arondel) - Les 35 heures ou l'« employabilité » (Nicolas Palumbo) - Les périls de l'Europe monétaire (Alain Parguez) - Économie et temporalité (Bertrand Renouvin) - La liberté contre la communication (Jean Sur) - Henri, comte de Paris, le conciliateur (B. la Richardais) - Des choses cachées entre la fin de l'histoire et le début de la post-humanité (Crimon des Alpes) - Les mers rouges (Luc de Goustine).
- Numéro 33 - Dossier « Amerika » - Nés pour courir (François Verrazzane) - Les partis politiques américains (Christian Pihet) - Seattle, la mondialisation contestée (Xavier Denis-Judicis) - Politique étrangère américaine (Yves La Marck) - Pères fondateurs et constantes de l'idéologie américaine (Michel Bugnon-Mordant) - Deux regards français sur les États-Unis (Bertrand Renouvin) - Au bon leurre, note conjointe sur Monsieur Sartre (Crimon des Alpes).
- Numéro 34 - Dossier « Souveraineté » - Le concept de souveraineté (Bertrand Renouvin) - La nation souveraine et les droits européens (Hervé Rumin) - Patronat : demain l'État subsidiaire... (Philippe Arondel) - Le rejet de la souveraineté (B. la Richardais) - Naissance du souverain, une fable historique de Grégoire de Tours (Luc de Goustine) - L'héritage monarchien dans la France contemporaine (Robert Griffiths) - L'Habeas corpus, mythe et réalité (Dominique Inchauspé) - Juan Carlos, un roi diplomate (Bertrand Renouvin) - Libero-ci, libero-la (Crimon des Alpes) - Ces dames en furent témoins... (Jocelyne Buche).
- Numéro 35 - Dossier « Entreprise » - Pour l'entreprise libre (Jacques Blangy) - Salaires : l'austérité à perpétuité ? (Philippe Arondel) - L'homme dans l'entreprise selon la doctrine sociale de l'Église (Jean-Luc Castro) - Qu'est-ce que l'économie sociale ? (Cyrille Chrétien et Jacques Renard) - Régulation : une aussi longue histoire (Ph. Arondel) - Retour sur la taxe Tobin (Nicolas Inchauspé) - Quelle identité allemande ? (Bertrand Renouvin) - Quid des quotas ? (Crimon des Alpes).
- Numéro 36 - Dossier « Réflexion sur le peuple » - Du peuple (Bertrand Renouvin) - Le désir du peuple : au-delà de la modernité (Jean Sur) - La démocratie inachevée ? (Pierre Rosanvallon) - Note sur la souveraineté chez E. Stein et J. Maritain (Philippe Lauria) - A propos de souveraineté (Madeleine Arondel-Rohaut - Le « travail » du souverain (Bertrand Renouvin) - L'Islam en France (Michel Brisacier) - Jacques VI d'Écosse - 1<sup>er</sup> d'Angleterre : « Les deux règnes » et la genèse théologico-politique de l'État moderne (Bernard Bourdin) - De l'Erection des gens (Crimon des Alpes) - Une précieuse pas ridicule (Jocelyne Buche).

**Tarif** : Tous les anciens numéros sont vendus 6,10 € l'exemplaire.

# Cité

Revue de la Nouvelle Citoyenneté

## Sommaire du numéro 37/38

### ■ Éditorial

### DOSSIER « Refondation sociale »

#### ■ Gouvernement d'entreprise : la finance contre le travail

par Philippe Arondel ..... 7

#### ■ Le choix par le patronat du terme de « *refondation* » n'est pas innocent

Entretien avec René Mouriaux ..... 17

#### ■ Une somme idéologique

par Sylvie Fernoy ..... 31

#### ■ Le retour des Versaillais

par Philippe Arondel ..... 51

#### ■ L'école: chronique d'une mort programmée

par Madeleine Arondel-Rohaut ..... 59

### CHRONIQUES

#### ■ L'état de la recherche : statistique et démocratie

par Bertrand Renouvin ..... 77

#### ■ La cata, c'est sympa

par Criton des Alpes ..... 85